

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

L'abstention aux élections européennes de 2004 :
Essai d'analyse psychosociale

Par
Etienne Guertin

Département de Science politique
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Science politique

Avril 2009

© Etienne Guertin, 2009



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'abstention aux élections européennes de 2004 :
Essai d'analyse psychosociale

présenté par :
Étienne Guertin

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Denis Saint-Martin
Président-rapporteur

Pierre Martin
Directeur de recherche

Kristoff Talin
Codirecteur

Patrick Fournier
Membre du jury

Résumé

Une multitude de facteurs explicatifs de la participation électorale aux élections européennes peuvent être tirés des diverses théories « classiques ». En effet, un courant majoritaire semble exprimer le comportement électorale comme étant le résultat du calcul personnel de chaque individu, ce dernier visant à maximiser les bénéfices marginaux rattachés à l'exercice de son vote. Plutôt que de reprendre les critères d'évaluation mis de l'avant par une approche fondée sur l'électeur rationnel, ce travail suggère une approche complémentaire orientée vers l'utilisation des facteurs psycho-sociaux favorisant le développement de la personnalité politique, influençant ainsi le comportement électorale. À cet effet, l'apport de ce travail est double. Sur le plan empirique, il permet de relativiser le rôle de facteurs n'étant pas directement rattachés au concept de l'électeur rationnel dans la compréhension du comportement abstentionniste. Sur le plan méthodologique, l'évaluation du sentiment d'appartenance à l'Europe est effectuée par la construction d'une échelle d'attitude en fonction des données du *Flash Eurobaromètre 162*. Les analyses effectuées permettent de conclure à l'importance des appartenances socioéconomiques, ainsi qu'à l'absence d'influence de la culture nationale, dans le développement d'une valeur exprimant le sentiment d'appartenance à l'Europe du citoyen de l'Union européenne. Enfin, les analyses de régression effectuées permettent de conclure à l'impact du sentiment d'appartenance à l'Europe dans l'explication de l'abstention électorale du citoyen de l'Union européenne lors des élections européennes de 2004.

Mots-clés : Abstention, comportement électorale, valeur, Union européenne, 2004

Abstract

A vast number of determinants explaining voter turnout can be derived from « classical theories » addressing this particular subject. As a matter of fact, a consensual movement seems to be emerging around the concept of a rational individual basing his choice to vote or abstain on a calculus in which he is looking to maximize his marginal benefits. Instead of using the criteria suggested by the rational choice theory, this research elaborates a complementary approach based upon psycho-sociological determinants and the ensuing political personae influencing the individual's political behavior. Our contribution to the study of electoral turnout in european elections is of two orders. Empirically, it puts into perspective the impact of « non rational » determinants in the explanation of abstention. Methodologically, it evaluates the citizen's identification to Europe using a Likert attitude scale based upon the *Flash Eurobarometer 162*. A regression analysis allows us to conclude that, (1) even though the national culture does not allow an explanation of the development of European citizen's identification to Europe within the political personae, (2) socioeconomic determinants play a key role in the development of such an identify. Furthermore, (3) we discover that the impact of a citizen's affective identification to Europe is of statistical significance in explaining voter turnout in the 2004 european elections.

Key words: turnout, electoral behavior, values, European Union, 2004

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| Résumé | i |
| Abstract | ii |
| Table des matières | iii |
| Liste des graphiques | v |
| Liste des tableaux | vi |
| Liste des sigles et abréviations | vii |

| | |
|--------------------|---|
| Introduction | 1 |
|--------------------|---|

CHAPITRE 1 : ÉTUDIER LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DANS UNE PERSPECTIVE INDIVIDUALISTE

| | |
|---|----|
| 1. La théorie des choix rationnels | 6 |
| 2. Les approches psychosociales | 10 |
| 2.1. L'approche par les coûts | 10 |
| 2.2. L'approche socioéconomique | 13 |
| 2.3. L'approche par les valeurs: une perspective individualiste contextualisée | 19 |
| 2.3.1. Valeurs et attitudes | 19 |
| 2.3.2. Valeurs, cultures nationales et culture politique | 25 |

CHAPITRE 2 : L'ABSTENTION AUX EUROPÉENNES DE 2004 : APPROCHE PSYCHOSOCIOLOGIQUE ET IMPACT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'EUROPE

| | |
|--|----|
| 1. Les européennes de 2004 : une étude de cas pertinent | 29 |
| 1.1. Les élections européennes et la thèse du déclin de la participation électorale | 30 |
| 1.2. Les particularités de l'élection européenne de 2004 | 32 |
| 2. Pour un raisonnement théorique original | 35 |
| 2.1. La relation principale | 37 |
| 2.2. Les facteurs explicatifs du sentiment d'appartenance à l'Europe | 41 |
| 2.2.1. Les facteurs culturels | 42 |
| 2.2.2. Les appartenances socioéconomiques | 45 |

CHAPITRE 3 : UNE MÉTHODOLOGIE MULTIVARIÉE

| | |
|---|----|
| 1. Une base de données spécifique | 49 |
| 2. Des variables adaptées à notre modèle théorique | 51 |
| 3. Variables explicatives du développement d'un sentiment | |

| | |
|--|-----|
| d'appartenance à l'Europe | 60 |
| CHAPITRE 4 : LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'EUROPE | |
| 1. Les appartenances socioéconomiques et le sentiment d'appartenance à l'Europe | 70 |
| 2. La culture nationale et le sentiment d'appartenance à l'Europe | 76 |
| CHAPITRE 5 : SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'EUROPE ET ABSTENTION AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES | |
| 1. Sentiment d'appartenance et participation aux élections européennes : un modèle bivarié | 86 |
| 2. Sentiment d'appartenance et participation aux élections européennes : un modèle multivarié | 90 |
| Conclusion | 102 |
| Bibliographie | 110 |
| Annexes | |
| 1. Annexe 1 : Taux d'abstention (%) aux élections européennes depuis 1979 | 116 |
| 2. Annexe 2 : Étude de régression : pertinence des variables de contrôle dans l'explication de l'abstention électorale aux européennes de 2004 | 117 |

LISTE DES GRAPHIQUES

| | | |
|---------------|--|----|
| Graphique 1 : | Relation principale..... | 38 |
| Graphique 2 : | Raisonnement théorique..... | 42 |
| Graphique 3 : | Répartition des répondants sur l'échelle de Likert exprimant l'attitude à l'égard de l'Europe (%)...... | 59 |
| Graphique 4 : | Attitude à l'égard de l'Europe (%) en fonction du niveau d'éducation du citoyen européen..... | 73 |
| Graphique 5 : | Analyse des correspondances multiples..... | 77 |
| Graphique 6 : | Attitude à l'égard de l'Europe chez les citoyens européens en 2004..... | 99 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|----------------|--|----|
| Tableau I : | Nombre d'entrevues réalisées dans chaque pays dans le cadre du <i>Flash Eurobaromètre 162</i> | 50 |
| Tableau II : | Coefficients de corrélation des questions d'opinions à l'égard de l'Union européenne (<i>Flash Eurobaromètre 162, question 6</i>)..... | 57 |
| Tableau III : | Attitude à l'égard de l'Europe (échelle de Likert)..... | 58 |
| Tableau IV : | Âge des répondants..... | 65 |
| Tableau V : | Niveau d'éducation du répondant..... | 67 |
| Tableau VI : | Attitude à l'égard de l'Europe en fonction de l'âge du répondant..... | 72 |
| Tableau VII : | Intensité du sentiment d'appartenance à l'Europe en fonction du niveau d'éducation..... | 74 |
| Tableau VIII : | Impact des facteurs socioéconomiques sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe (étude de régression)..... | 75 |
| Tableau IX : | Attitude à l'égard de l'Europe en fonction de la Citoyenneté..... | 81 |
| Tableau X : | Participation aux élections européennes de 2004 et attitude à l'égard de l'Europe chez les citoyens de l'Union européenne..... | 87 |
| Tableau XI : | Impact du sentiment d'appartenance à l'Europe sur la participation électorale aux élections du Parlement européen, en 2004 (Modèle 1)..... | 89 |
| Tableau XII : | Tableau de classement des valeurs correctement prédites de la participation électorale sur un modèle bivarié..... | 89 |
| Tableau XIII : | Impact de l'attitude à l'égard de l'Europe sur la participation électorale aux élections européennes, en 2004 (Modèle 2)..... | 92 |
| Tableau XIV : | Tableau de classement des valeurs correctement prédites de la participation électorale selon un modèle multivarié..... | 93 |
| Tableau XV : | Relation entre l'identification partisane et l'abstention aux élections européennes de 2004..... | 97 |
| Tableau XVI : | Impact de l'identification partisane sur le sentiment d'appartenance à l'Europe (Modèle 1)..... | 97 |
| Tableau XVII : | Relation entre le pays de résidence et l'abstention aux élections européennes de 2004..... | 99 |

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|--------|---|
| ACM : | Analyse des correspondances multiples |
| CE : | Communauté européenne |
| CEE : | Communauté économique européenne |
| CEEB : | Eurobaromètre de l'Europe centrale et orientale |
| CEI : | Communauté des États indépendants |
| OTAN : | Organisation du Traité de l'Atlantique Nord |
| PIB : | Produit intérieur brut |
| PESC : | Politique européenne de sécurité commune |
| PSC : | Pacte de stabilité et de croissance |
| Ue : | Union européenne |
| URSS : | Union des Républiques socialistes soviétiques |

L'étude des comportements électoraux revêt un caractère particulièrement important puisque l'acte électoral constitue la base du système politique démocratique¹. De plus, un électeur choisissant de ne pas exercer son droit de vote exprime une opinion politique et les taux de participation représentent un indicateur du lien unissant le citoyen à son gouvernement. À cet égard on constate, au sein des démocraties occidentales, que ce taux semble décliner de manière progressive. Ce phénomène constitue-t-il l'expression d'une contestation face aux institutions gouvernementales ou seulement l'indicateur d'un désintérêt à l'égard du processus politique et démocratique?

Il s'avère donc pertinent de rechercher les raisons qui poussent un citoyen à s'impliquer dans le cadre du système démocratique dont il fait parti. Ce mémoire tentera d'apporter des éléments de réponse à la question de recherche suivante : quels sont les facteurs qui motivent l'électeur à voter ou à s'abstenir ?

L'étude réalisée considère l'Union européenne comme entité politique à part entière. Elle ne vise donc pas l'examen des facteurs explicatifs de la participation électorale à l'intérieur de chacun de ses États-membres. Il s'agit plutôt d'étudier l'ordonnement de ces facteurs au niveau pan-européen. De plus, l'intérêt d'une telle étude réside dans le fait que la tendance des taux de participation des niveaux supranational et national ne semble pas s'harmoniser. Bien qu'il existe certaines fluctuations de ces taux, au niveau national, ceux-ci sont généralement, voire presque systématiquement, plus faible au niveau supranational.

Une étude des élections des représentants au Parlement européen est proposée. En effet, depuis la signature du Traité de Rome de 1957, les institutions supranationales

¹ Ihl, Olivier. 1996. *Le Vote*. Paris: Montchrestien.

européennes ont été le théâtre de nombreux changements structurels, politiques et économiques. Tout d'abord, l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht de 1992, marque le passage de la Communauté Économique Européenne vers une Union européenne reposant sur trois piliers : un domaine de politiques communautaires européennes, dont une citoyenneté européenne légale, la Politique européenne de sécurité commune (PESC) et la coopération judiciaire et policière².

L'approfondissement du processus d'intégration engendré par le Traité de Maastricht marque également le début d'une importante période de normalisation des politiques économiques des pays membres formalisée dans le cadre de l'Union économique et monétaire. Ce processus aboutira à l'entrée en vigueur de l'euro, monnaie internationale qui remplacera graduellement les monnaies nationales dans la presque totalité des pays membres de l'Union européenne.

Enfin, l'élection européenne de 2004 marque un nouveau point tournant dans la construction d'une Union européenne élargie avec l'entrée de dix nouveaux États-membres d'Europe centrale et orientale. Cet élargissement géographique et l'ascendant législatif supranational de plus en plus important sur les gouvernements nationaux, régionaux, voire même municipaux, tendent vers un approfondissement progressif des pouvoirs politiques des institutions de l'Union européenne.

Pourtant, ce processus ne semble pas s'accompagner, chez les citoyens de l'Union européenne, d'une prise de conscience de l'importance grandissante du gouvernement supranational dans la détermination des politiques publiques à tous les niveaux de gouvernance. Cette situation particulière motive un questionnement sur les raisons

² Bitsch, Marie-Thérèse. 2001. *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*. Bruxelles : Complexe, 249.

expliquant la faible implication des citoyens européens dans le processus électoral supranational du Parlement de l'Union européenne. En effet, nous constatons, depuis l'organisation des premières élections supranationales, une augmentation graduelle des taux d'abstention passant de 41,6%, lors des premières élections supranationales de 1979, à 55,9% en 2004.

Pour contribuer au débat scientifique sur les facteurs de l'abstention électorale aux élections du Parlement européen en 2004, nous proposons une piste de réflexion qui s'éloigne fondamentalement des théories traditionnellement utilisées dans l'explication de la participation électorale dont les fondements sont centrés sur les facteurs rationnels ou institutionnels. En effet, étant donné la nature et le caractère récent des élections européennes, il est peu probable que la décision de l'électeur repose sur une évaluation juste des bénéfices retirés de l'acte de voter. Plutôt que de considérer les taux de participation comme étant l'expression rationnelle d'électeurs possédant une connaissance parfaite et approfondie de la dynamique et du fonctionnement du processus législatif de la construction institutionnelle européenne³, nous suggérons une explication psychosociologique centrée sur les valeurs.

Selon Weisbein, « malgré la création d'une citoyenneté supranationale s'ajoutant à la citoyenneté nationale traditionnelle, on ne constate pas toujours l'émergence complémentaire ou la translation d'un sentiment d'appartenance [vers l'Europe] chez une majorité d'individus⁴. » L'absence de cette identification sentimentale au système politique de l'Union européenne est susceptible d'engendrer un désintérêt de plus en plus

³ Franklin, Mark. 1996. « Electoral Engineering and Cross-National Turnout Differences : What role for compulsory voting? ». *British Journal of Political Science* 29.

⁴ Weisbein, Julien. 2002. « La question de l'espace public européen ». Dans Bruno Cautrès et Dominique Reynié, dir., *L'opinion européenne 2002*. Paris : Presses de Science Po, 94.

important envers ses affaires, occasionnant une démobilisation des électeurs. En ce sens, nous postulons que les citoyens européens n'ayant pas développé un sentiment d'appartenance à l'Europe sont plus susceptibles de s'abstenir lors des élections européennes.

Notre approche est donc psychosociologique et considère que l'électeur, réceptif à son environnement, développe un sentiment d'appartenance à l'Europe découlant de l'intériorisation d'un système de valeur suggéré par sa culture nationale d'appartenance et influencé par les relations interindividuelles qu'il entretient avec les membres des sphères socioéconomiques aux sein desquelles il évolue. En tant que filtre à travers lequel l'individu perçoit la réalité, les valeurs, dont le sentiment d'appartenance à l'Europe, lui suggère des cadres comportementaux socialement acceptés qui influenceront son comportement électoral. En somme, nous proposons, dans le cadre de ce mémoire, une explication de l'abstention électorale en fonction du sentiment d'appartenance à l'Europe, culturellement et socialement défini, qui, à titre d'éléments constitutifs du système de valeurs du citoyen de l'Union européenne, le poussera à voter ou à s'abstenir lors des élections européennes de 2004.

Nous voulons donc, avec ce mémoire, développer un argument complémentaire à la multitude de théories explicatives de vote, en expliquant le comportement des électeurs de l'Union européenne dans le cadre d'une approche psychosociologique centrée sur l'importance des valeurs. Nous ne nous inscrivons pas dans une logique de preuve causale car celle-ci nous semble trop ambitieuse pour un mémoire de maîtrise. Nous choisissons pour une logique de preuve explicative et examinons, de manière

comparative, l'importance d'un certain nombre de variables – axées sur les valeurs – sur la participation électorale des citoyens Européens.

Le premier chapitre de ce mémoire constitue une présentation des grands courants théoriques de l'étude de l'abstention électorale mettant en lumière une opposition entre les approches épistémologiques de type individualiste et holiste. Le second chapitre présente un raisonnement théorique fondé sur une approche psychosociale mettant en relation l'impact de l'environnement socioéconomique et culturel au sein duquel évolue le citoyen européen sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe et son influence sur la participation électorale aux élections européennes de 2004. Enfin, les chapitres suivants portent respectivement sur l'élaboration d'une méthodologie quantitative, ainsi que sur les résultats de recherche portant sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe et de son incidence sur la participation du citoyen européen aux élections supranationales.

Chapitre 1

Étudier la participation électorale dans une approche individualiste

Le débat opposant les visions macroscopique et microscopique de la société suggère deux façons distinctes d'expliquer le fonctionnement de la société, soit selon une vision holiste, soit selon une vision individualiste⁵. Ainsi nous présenterons successivement la théorie des choix rationnels et les approches psychosociales.

1. La théorie des choix rationnels

Empruntée de la science économique, « cette conception se fonde sur l'individu dit rationnel, c'est-à-dire celui qui, à partir de préférences bien établies, en maximise la satisfaction et en minimise les coûts pour y parvenir. » Tout serait donc l'effet d'acteurs cherchant à maximiser leurs utilités marginales, bien qu'on « reconnaisse, aujourd'hui, [qu'ils] évoluent néanmoins dans un certain cadre social où s'offrent des ouvertures d'*opportunité politique* à l'intérieur d'*institutions* qui imposent des *règles du jeu*⁶. » Les institutions représentent des règles autour desquelles tout acteur politique est amené à élaborer sa stratégie d'action.

La théorie des choix rationnels permet d'analyser le comportement des électeurs en fonction de l'axiome de la rationalité électorale individuelle. Ce concept fait référence à l'observation d'une régularité dans les motivations et les comportements des individus. C'est sur la base de cette régularité, c'est-à-dire du fait que toute action entreprise par un

⁵ Nous n'ignorons pas perspectives holistes d'explication. Toutefois la filiation théorique de ce mémoire est plutôt d'inspiration individualiste. C'est pourquoi, ce chapitre est centré sur ces approches théoriques.

⁶ Bélanger, André-J. 1998. « Épistémologues de la science politique, à vos marques ! », in Lawrence Olivier et al, *Épistémologie de la science politique*. Montréal, PUQ, 33.

individu est accomplie directement en lien avec ses buts⁷, qu'il est possible d'évaluer comment l'électeur cherche à maximiser ses utilités en exerçant son droit de vote.

Cette idée « économique » du consommateur rationnel⁸ a inspiré Downs et ses contemporains dans l'explication de la participation électorale. *A priori*, il assume que l'électeur analyse le contexte électoral en fonction d'un simple calcul par lequel il détermine l'importance relative de ses bénéfices personnels par rapport aux coûts occasionnés par l'acte de voter. Si les partis en compétition proposent des plateformes ou des politiques identiques, c'est-à-dire s'il est virtuellement impossible pour un électeur de maximiser ses bénéfices en votant pour l'un ou l'autre des partis, celui-ci s'abstiendra. À l'inverse, si sa préférence pour les partis est la même mais que leurs plateformes sont différentes, il se fiera plutôt à une analyse rétrospective de la performance du parti sortant pour arrêter son choix. Si ce dernier a un bilan négatif, alors l'électeur votera pour son opposant. D'un autre côté, si l'électeur juge que le bilan du parti sortant est positif, il lui accordera son vote⁹. On retrouve ici, de manière concrète, l'axiome de la rationalité électorale individuelle.

Le modèle de Downs confère une place importante à l'incertitude créée par un manque de connaissance à propos d'événements particuliers affectant le niveau de confiance de l'électeur. Cette incertitude peut être réduite par l'obtention d'informations relatives à l'élection en cours, ce qui implique des coûts d'acquisition en ressources. En soi, ces coûts peuvent être réduits soit par l'adhésion des acteurs en présence à une idéologie particulière, soit par le contrôle de la quantité d'information désirée ainsi que sa

⁷ Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper & Row, 12.

⁸ *Ibid*, 7.

⁹ *Ibid*, 50.

provenance. Downs introduit donc un élément externe au simple calcul rationnel entre les coûts et les bénéfices à court terme et directement reliés au vote :

$$R = BP - C^{10}$$

Cette équation représente le point de départ de l'utilisation de la théorie des choix rationnels dans l'explication de la participation électorale. Pourtant, avec le temps, cette équation rationnelle a fois été affinée¹¹ et Blais présente une synthèse intéressante de cette évolution. Selon ce dernier, il est impossible de prédire avec exactitude la perception qu'ont les citoyens de la pertinence de leur vote¹² en partie parce que le calcul rationnel effectué par chaque individu repose sur sa propre subjectivité. En effet, comment s'assurer que chaque individu soit apte à évaluer la compétitivité entre les partis politiques lors d'une élection ? Comment prédire le nombre exact de citoyens qui se prévalent de leur droit de vote, évaluant ainsi la probabilité de détenir le vote qui désignera le vainqueur de l'élection ? Il s'avère que les citoyens sont plus enclins à voter

¹⁰ Voir l'analyse de Downs, *An Economic Theory of Democracy*, chapitre 14. Il est à noter que chacune des variables présentées dans le modèle du calcul rationnel du vote ne représente pas une valeur certaine. Plutôt, et il s'agit d'un fait que nous prenons pour acquis, l'équation rationnelle permet de comprendre les perceptions subjectives de chaque électeur. Dans cette équation, R signifie le résultat du processus cognitif de l'individu qui s'exprime par l'exercice de son droit de vote ou par son abstention. Le coefficient B représente les bénéfices qu'un individu retire de l'exercice de son droit de vote. Le P se traduit par la perception subjective qu'un citoyen a de la probabilité qu'il puisse influencer directement le résultat de l'élection en votant. Finalement, le C représente le coût en temps et en ressources que l'individu croit devoir investir afin de recueillir et d'analyser l'information qu'il juge nécessaire afin de choisir pour quel parti ou quel candidat il votera, ainsi que le coût en temps et en ressources nécessaires pour se rendre au bureau de scrutin pour voter. À cet égard, selon la théorie économique du vote, ces coûts et ces bénéfices peuvent être exprimés en fonction d'utilités relatives que le citoyen retirera ou dont il devra se départir au cours de son processus décisionnel ainsi qu'au moment même de l'exercice de son vote.

¹¹ Un apport intéressant provient de Riker et Ordeshook qui introduisent le concept de « devoir civique ». L'équation de Riker et Ordeshook est la suivante : $R = BP - C + D$, où D représente le devoir civique, c'est-à-dire les bénéfices privés découlant de l'acte de voter. Ceux-ci peuvent être de l'ordre de la satisfaction rattachée à l'éthique du vote dans une société démocratique, à la réaffirmation d'une allégeance envers un système politique, à l'expression concrète d'une préférence partisane, etc. Le D fait donc référence à la perception subjective d'un devoir civique rattaché à l'exercice du vote ; Riker, William H. et Peter C. Ordeshook. 1967. *An introduction to positive political theory*. Toronto : Prentice-Hall, 63.

¹² On fait ici référence à la variable P de l'équation rationnelle du vote.

si l'élection est compétitive car ils ont l'impression, lorsqu'ils évaluent l'utilité de leur vote, que celui-ci compte dans une plus grande mesure¹³.

On retrouve cette même évaluation subjective dans l'exercice du vote stratégique. En effet, certains estimeront la probabilité que leur parti favori remporte l'élection et choisiront de donner leur vote à un autre parti afin de maximiser leurs bénéfices dans l'éventualité où leur parti préféré n'a aucune chance de l'emporter. À cet égard, l'impact de l'élément « pertinence du vote » est implicite, mais demeure marginal :

« P does not matter exactly as the rational choice model assumes. People do not multiply B by P and they rely on the vague notion that their vote might count more in a close election rather than on an estimate of the probability that their vote might be decisive¹⁴. »

L'équation que Blais suggère, diffère substantiellement de celle proposée par Downs et révisée par Riker et Ordeshook. L'électeur n'anticipera plus ses bénéfices en fonction de la pertinence de son vote, ce qui nous amène à l'équation rationnelle suivante :

$$R = B + P + D - C^{15}$$

L'inclusion d'un nouvel élément au sein de l'équation, soit le D, permet de surpasser la simple considération d'un rapport entre les coûts et les bénéfices en tenant compte d'un élément psychologique rattaché à l'acte de voter. Selon la thèse du « devoir civique », un électeur peut voter, non pas seulement en fonction des bénéfices de consommation directement liés aux résultats d'une élection, mais aussi dans le but de maximiser ses bénéfices instrumentaux.

¹³ Blais, André. 2000. *To vote or not to vote : the merits and limits of rational choice theory*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 78 ; voir aussi Riker, William H. et Peter C. Ordeshook. 1967. 30 ; Ces auteurs semblent s'accorder sur le fait que l'électeur a tendance à surestimer la valeur de son vote. En effet, même si une élection est extrêmement compétitive, les chances qu'elle se décide par une seule voix sont minimales, voire presque nulles. De ce fait, l'électeur ne devrait accorder qu'une importance marginale à la pertinence de son vote.

¹⁴ Blais, André. 2000, 78.

¹⁵ Dans cette variante de la formule, B et P ne varient plus conjointement, mais affectent individuellement R.

Ces derniers ne sont pas directement contingents du résultat, mais permettent à l'électeur d'éprouver le sentiment d'avoir agi dans le sens de la préservation de la démocratie tout en accomplissant son devoir de citoyen¹⁶.

En résumé, même si la théorie des choix rationnels propose une explication théorique développée de la participation électorale où les individus tiennent compte à la fois des bénéfices et des coûts du vote¹⁷, il existe de nombreuses limites à son application empirique¹⁸.

2. Les approches psychosociales

Les études de la participation électorale fondée sur les approches psychosociales suggèrent une explication fondée sur les facteurs expressifs, les motivations intrinsèques et l'identité sociale influençant le comportement de chaque individu. Plutôt que de considérer la participation électorale comme la réaction objective à un environnement particulier, l'accent est mis sur la subjectivité de chaque individu dans le processus cognitif aboutissant à l'exercice de son droit de vote ou à son abstention. Les perspectives, présentées dans cette section, sont l'approche par les coûts et les ressources, l'approche socio-économique ainsi que l'approche par les valeurs.

2.1. L'approche par les coûts

Les motivations telles l'intérêt pour la politique apparaissent insuffisantes lorsque vient le temps d'expliquer la participation électorale. De cette observation ont émergé des courants théoriques ayant les coûts de la participation au centre de leur analyse. Tout d'abord, les approches mettant l'accent sur la mobilisation et les ressources des électeurs

¹⁶ Blais, André. 2000, 4.

¹⁷ *Ibid.*, 136-7.

¹⁸ Blais, André, Robert Young et Miriam Lapp. 2000. « The Calculus of Voting : An Empirical Test, » *European Journal of Political Research* 37(2), 182.

se rejoignent en ce qu'elles observent ces mêmes coûts. Selon Brady, Verba et Schlozman, la participation d'un individu dépend des ressources à sa disposition¹⁹. Plus un électeur possède d'argent, de temps ou de *capacités d'interaction sociale*²⁰, plus il sera enclin à participer. Ces dernières constituent les habiletés communicationnelles et organisationnelles facilitant la participation politique effective des individus. Acquises dès le plus jeune âge, les *capacités d'interaction sociale* sont développées dans l'organisation institutionnelle non politique de la vie adulte, comme par exemple au travail ou à l'Église. L'approche par les ressources présente l'avantage de permettre une explication différenciée de la participation politique où l'intérêt politique demeure particulièrement important dans l'explication du vote²¹.

Cette première approche rejoint en partie le « paradigme de Michigan²² » selon lequel l'identification partisane peut jouer le rôle « d'écran perceptif, filtrant la vision du monde des électeurs, colorant leurs jugements sur les candidats et les enjeux²³. » Ceci présuppose tout d'abord que l'électeur aura une prédisposition à supporter les politiques et les candidats du parti auquel il s'identifie, mais aussi que l'implication psychologique des électeurs est importante. À cet égard, ceux possédant un intérêt pour la politique en général et ceux possédant un sens du devoir civique développé auront tendance à voter²⁴. Le citoyen s'intéressant peu à la politique ou ne s'identifiant pas à un parti politique

¹⁹ Brady, Henry E., Sydney Verba et Kay Lehman Schlozman. 1995. « Beyond Ses : A Resource Model of Political Participation ». *The American Political Science Review*. 89(2), 271.

²⁰ *Ibid*, 271 ; l'expression *capacité d'interaction sociale* est une traduction libre du concept présenté dans le texte, soit les *civic skills*.

²¹ « Political interest is especially important [for explaining] turnout »; *Ibid*, 285.

²² Lavau, Georges. 1986. « L'électeur devient-il individualiste ? », in Birnbaum, Pierre et Jean Leca, *Sur l'individualisme*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p.311 : Selon le paradigme de Michigan, « le meilleur prédicteur du vote de la majorité des individus est leur identification partisane, le plus souvent stable et très souvent héritée. »

²³ Campbell, Angus et al. 1980. *The American Voter*. Chicago, University of Chicago Press, 136.

²⁴ Aldrich, John H. 1993. « Rational Choice and Turnout ». *American Journal of Political Science* 37(1), 247.

spécifique aura des opinions peu structurées et un faible niveau de conceptualisation ce qui limitera son implication dans le processus démocratique étant donné qu'il percevra de manière démesurée les coûts rattachés à l'acte de voter.

L'approche par les ressources propose aussi le processus de mobilisation comme facteur déterminant de la participation électorale puisque c'est au cours de celui-ci que les candidats, les partis, les activistes et tout autre groupe incitent les citoyens à voter²⁵. Cette approche met l'accent sur l'importance des réseaux sociaux comme organe de socialisation des individus²⁶ :

« People are deeply embedded in a web of social relationships with family, friends, neighbours and co-workers. [...] People want to be accepted valued and liked. As a consequence, social networks play a key role in overcoming the paradoxes of participation and rational ignorance²⁷. »

Ces réseaux sociaux faciliteraient donc la participation des individus en réduisant les coûts relatifs à l'acquisition d'information politique.

La théorie des enjeux - qui est en quelque sorte complémentaire à l'approche par la mobilisation, en ce qu'elle traite du déclin de ces mêmes réseaux sociaux - permet d'aborder la problématique de la participation électorale en présentant l'électorat comme étant actif, raisonnable et autonome, mais évoluant à l'intérieur d'une tendance à long terme de diminution de l'identification partisane²⁸. Selon la prémisse de cette approche, il s'avère que la participation de l'électeur dépend de certains facteurs spécifiques : il faut

²⁵ Rosenstone, Steven J. et John Mark Hansen. 1993. *Mobilization, participation, and democracy in America*, Toronto: Maxwell Macmillan Canada, 25.

²⁶ Putnam, Robert. 1999. « Le déclin du capital social aux États-Unis, » *Liens social et politiques*. 41 ; le processus de socialisation et l'impact de l'environnement sont donc important au sein de plusieurs approches, holistes ou individualistes. Le phénomène de socialisation a également été brièvement abordé dans l'approche culturelle et sera approfondi dans l'approche psychosociale qui met l'accent sur l'impact des valeurs sur le comportement individuel.

²⁷ Rosenstone, Steven J. et John Mark Hansen. 1993, 23.

²⁸ Nie, Norman H., Sydney Verba et Robert Petrocik. 1976. *The Changing American Voter*. Boston : Harvard University Press.

que les électeurs aient une position claire sur les enjeux de l'élection, qu'ils perçoivent une différence entre les positions des candidats et qu'au moins un des candidats en compétition adhère à une vision similaire à celle de l'électeur sur l'enjeu en question. En ce sens, l'électeur réagit en fonction de ses perceptions politiques personnelles plutôt qu'en fonction de son appartenance à un groupe social. Le positionnement des candidats sur les enjeux d'une élection influencerait donc le processus cognitif des électeurs vers une participation ou une abstention²⁹.

Pourtant, bien qu'elle présente un avantage méthodologique certain en ce qu'elle considère des variables aisément mesurables, soit le temps et les ressources financières par exemple, l'explication de la participation électorale qu'apporte l'approche par les coûts et les ressources semble négliger l'importance de l'engagement psychologique et de l'intérêt pour la politique chez chaque individu³⁰.

2.2. L'approche socio-économique

L'approche socio-économique identifie les diverses caractéristiques socio-économiques et démographiques susceptibles d'apporter des éléments explicatifs concernant la participation électorale³¹. D'inspiration individualiste, elle présente les caractéristiques socio-économiques de l'individu comme des facteurs influençant sa perception de l'utilité ou de la pertinence de l'acte de voter. Cependant, elle permet également d'introduire des éléments explicatifs de la participation électorale dans une perspective macroscopique, éléments qui seront brièvement abordés à la fin de la présentation de cette approche.

²⁹ Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. 1992. *Les comportements politiques*. Paris, A.Colin, 62-63.

³⁰ *Ibid.*, 271.

³¹ Topf, Richard. 1995. « Electoral Participation ». Dans Hans Dieter Klingemann et Dieter Fuchs, *Citizens and the State*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press, 28.

Selon le paradigme de Columbia de Lazarsfeld, une personne agit en fonction de ses caractéristiques socio-économiques, de sa religion et de son lieu de résidence. En observant la campagne électorale présidentielle américaine de 1940, Lazarsfeld tente d'évaluer l'impact de la campagne sur le vote. Cependant, il constate rapidement que la majorité des individus a déjà pris sa décision avant même le début de la campagne électorale, décision surdéterminée par l'appartenance de l'individu à un groupe social particulier. De fait, il en déduit que le vote de l'individu dépend de ses caractéristiques socio-économiques, de sa religion et de son lieu de résidence³².

Pourtant, bien que certaines constantes semblent ressortir des nombreuses études qui ont suivies *The People's Choice* de Lazarsfeld, les modèles socio-économiques suggérés ultérieurement diffèrent grandement d'un auteur à l'autre. Par exemple, dans *Participation in America*, Verba avance que les citoyens bénéficiant d'un statut social élevé possède le temps, l'argent et la connaissance leur permettant d'être efficaces sur le plan politique³³. Lorsqu'un citoyen possède, *a priori*, une abondance de ressources, les coûts engendrés par le vote lui apparaîtront relativement marginaux. Cependant, l'apport important de Verba provient du fait qu'il s'attarde à expliquer l'impact de l'âge sur le vote. Selon ce dernier, la participation serait en partie liée au cycle de la vie. Alors que les jeunes sont soumis à un processus de politisation, c'est-à-dire de familiarisation à leur environnement politique, leur intérêt croît et stimule progressivement leur participation électorale, une tendance qui se trouve inversée à partir de 65 ans, moment où l'individu quitte sa vie « active ». Cet apport de Verba est important puisqu'il permet de

³² Lazarsfeld, Paul et al. 1968. *The People's Choice: how the voter makes up his mind in a presidential campaign*. New York, Columbia University Press.

³³ « Upper-status citizens have the time, the money, and the knowledge to be effective in politics. » Verba, Sydney et Norman Nie. 1972. *Participation in America*. New York, Harper & Row, 133.

comprendre que cette tendance ne dépend pas uniquement d'un effet générationnel à proprement parler. En effet, les personnes âgées d'aujourd'hui n'ont pas été plus apathiques dans leur jeunesse que ne l'est la jeunesse actuelle. Plutôt, le vieillissement s'accompagne d'une détérioration de la santé, des conditions économiques et de l'apparition d'infirmités, contingentes de l'éducation et du revenu au cours de la vie « active », qui augmentent les obstacles à la participation auxquels ils font face³⁴.

Dans *Comparing Democracies*, Franklin teste empiriquement l'âge, l'identification partisane, les niveaux d'information et de discussion politique, le niveau d'éducation, la participation religieuse, l'appartenance à un syndicat et le revenu personnel. Les conclusions résultant de sa démarche indiquent que le niveau d'éducation est la variable possédant l'effet le plus important sur la participation électorale car elle a un impact direct sur l'intérêt face à la politique ainsi que sur l'identification partisane³⁵. En effet, la fréquentation d'établissements scolaires universitaires favorise, chez l'individu, la création d'un réseau social facilitant la discussion et la formation d'une opinion politique, réduisant par le fait même le besoin de recherche de l'information en période électorale afin de déterminer son choix, qui se fait plus rapidement. Donc, plus une personne est éduquée, plus la probabilité qu'elle vote lors d'une élection, de quelque nature qu'elle soit, est grande étant donné son intérêt substantiel pour la chose politique.

Les travaux de Lijphart vont dans le sens des conclusions de Franklin et de Verba. Les citoyens faisant partie de la classe moyenne-supérieure, ayant un niveau d'éducation ainsi qu'un statut social plus élevés que la moyenne seront plus portés à entreprendre un

³⁴ Verba, Sydney et Norman Nie. 1972, 141-8.

³⁵ Franklin, Mark. 1996, 220.

cheminement cognitif aboutissant à une décision politique et à l'exercice de leur droit de vote :

« As political scientists have [...] known for a long time, the inequality of representation and influence are not randomly distributed but systematically biased in favour of more privileged citizens - those with higher incomes, greater wealth, and better education - and against less advantaged citizens³⁶. »

On constate donc que chez Franklin, tout comme chez Verba et Lijphart, le statut social et le niveau d'éducation sont des variables socio-économiques qui jouent un rôle important dans l'explication du phénomène de l'abstentionnisme électoral.

Pourtant, si on peut prédire qui votera sur la base d'un modèle théorique de caractéristiques individuelles, peut-on utiliser ces prédictions pour comparer les niveaux de participation électorale entre divers pays? En effet, de nombreuses études basées sur une perspective holiste se sont penchées sur l'impact du développement économique et social des différentes démocraties et quelques faits intéressants peuvent en être tirés.

Selon Kinder et Kiewiet³⁷, on doit considérer le phénomène de la participation électorale au niveau national. L'expérience économique individuelle n'est pas significative puisque les résultats de leurs travaux démontrent que les corrélations ne sont pas constantes avec les variables individuelles du vote. On devrait plutôt associer le développement économique à une tendance nationale ou globale qui permet une comparaison entre les pays, et non entre les citoyens eux-mêmes.

³⁶ Lipjhart, Arendt. 1996, « Unequal Participation : Democracy's Unresolved Dilemma. » *American Political Science Review* 91(1), 1.

³⁷ Kinder, Donald R. et Roderick Kiewiet. 1979. « Economic discontent and political behavior », *American Journal of Political Science*. 23(3), 497.

Dans l'analyse de Rosenstone, l'adversité économique peut stimuler la participation électorale. Cette hypothèse suppose que les populations mécontentes de la conjoncture économique blâment le gouvernement par le vote, l'organisation et le lobbying.³⁸ En effet, il y a toujours une plus grande motivation à punir les élus qu'à les récompenser³⁹. L'hypothèse inverse peut aussi être considérée : l'adversité économique est susceptible de faire diminuer la participation électorale puisqu'elle entraîne la dégradation des liens sociaux qui favorisent la participation politique. Plus une population est sujette au stress d'une mauvaise condition économique, plus les citoyens seront portés à se préoccuper de leur bien-être personnel aux détriments de leur implication politique : « It is possible that the most important condition for people to get engaged in political life is that their basic needs be met⁴⁰. » C'est ce qui se nomme l'*effet de retrait*. Les analyses de Rosenstone vont surtout dans le sens de cette deuxième hypothèse.

On retrouve indirectement, chez Blais et Dobrzynska, ce concept d'*effet de retrait*⁴¹ et, plutôt que de considérer la conjoncture économique comme facteur du vote, ils proposent l'utilisation du niveau de développement général du pays. Selon l'hypothèse de l'*effet de retrait*, les pays possédant un niveau de développement élevé devraient présenter des taux de participation plus élevés aux élections. Les résultats observés par Blais et Dobrzynska ne se résument cependant pas à une simple relation linéaire positive. Plutôt, la variation des taux de participation électorale serait une conséquence du

³⁸ Rosenstone, Steven J. 1982. « Economic Adversity and Voter Turnout ». *American Journal of Political Science*. 26(1), 25.

³⁹ Pour un portrait de cet argument voir le mémoire écrit par Angelo Elias.

⁴⁰ Blais, André et Agneska Dobrzynska. 1998. « Turnout in Electoral Democracies », in *European Journal of Political Research*. 33, 242.

⁴¹ *Ibid*, 240.

développement économique, du degré d'analphabétisme, de la taille et de la densité de la population ainsi que de certains facteurs institutionnels tels l'âge légal du vote, le système électoral, le vote obligatoire, la compétitivité de l'élection et le nombre de partis politiques qui, lorsque considérés individuellement, n'affectent que marginalement la participation électorale, mais qui, combinés, influencent substantiellement les taux de participation⁴².

Les tenants de l'approche socio-économique soutiennent donc que l'éducation est la variable socio-économique par excellence dans l'explication de la variation des taux de participation électorale au niveau individuel en fonction de l'intérêt qu'elle crée face à la politique et des réseaux sociaux qu'elle permet aux individus d'entretenir entre eux. De plus, la taille de la communauté au sein de laquelle évolue chaque individu, le statut social ainsi que l'âge semblent avoir un impact significatif sur la participation électorale⁴³. Pourtant, on doit éviter de tomber dans le piège de la surdétermination des comportements en fonction de facteurs socio-économiques spécifiques. En effet, l'intérêt de cette approche dans le cadre de ce mémoire réside dans le fait qu'elle permet de constater l'importance, dans l'explication de la participation électorale chez l'individu, de l'appartenance à divers groupes socio-économiques particuliers qui favorise la politisation et la socialisation chez certains ainsi que l'acquisition d'information politique

⁴² Blais et Dobrzynska utilisent le *PIB per capita*. Pour leur étude concernant 324 démocraties entre 1972 et 1995, ils découvrent que l'augmentation de la participation électorale dépend surtout de la structure économique. En effet, leurs résultats indiquent qu'une forte croissance économique ne favorise pas directement l'augmentation des taux de participation électorale dans une démocratie : Blais et Dobrzynska. 1998, 247.

⁴³ Il existe en fait une multitude variables socio-économiques autres que celles abordées dans cette revue de littérature : le revenu, la profession, le sexe, la situation géographique, le statut marital, l'appartenance à un syndicat ou un groupe communautaire quelconque, etc. Cependant, il apparaît injustifié de les explorer une à une puisqu'elles ne constitueront pas le cœur de notre analyse. Plutôt, nous testerons nous même afin d'identifier les variables socio-économiques statistiquement significative lorsque nous constitueront le groupe de variable contrôle de notre modèle d'analyse statistique, en fonction des données socio-économiques et démographiques disponibles dans les sondages Eurobaromètre post-électorales de l'année 2004.

nécessaire au développement de compétences civiques⁴⁴ favorisant la participation électorale chez d'autres.

2.3. L'approche par les valeurs : une perspective individualiste contextualisée

L'approche par les valeurs suggère que l'individu porte un regard subjectif et critique sur son environnement à partir duquel il détermine son comportement, indépendamment de contraintes absolues imposées par règles institutionnelles et culturelles. Avant d'expliquer directement le rôle des valeurs dans le comportement électoral, il est important de comprendre la signification de ce concept. Bien que plusieurs auteurs aient tenté de définir la notion de valeur, il demeure impossible de relever dans la littérature une définition générant un consensus. Pour cette raison, il s'avère intéressant d'explorer quelques pistes présentées dans la littérature afin d'en relever des éléments communs.

2.3.1 Valeurs et attitudes

Kluckhohn propose, en 1951, une définition du concept de valeur qui serait, selon lui, une conception implicite ou explicite, distincte d'un individu ou d'un groupe, de ce qui est désirable et qui influence la sélection des modèles et des buts de toute action⁴⁵. Cette définition semble tautologique⁴⁶. En effet, dans le cadre de l'approche psychosociale, il apparaît surprenant d'expliquer les valeurs en termes de choix, alors que ce sont les valeurs qui orientent ces mêmes choix.

⁴⁴ Le concept de compétence civique réfère à la possession, par un individu, des connaissances nécessaires afin de comprendre les grands débats de société et de pouvoir faire des choix éclairés dans le cadre de l'exercice électoral. Les compétences civiques sont les « connaissances et habiletés dont disposent les citoyens pour comprendre le monde politique. » En effet, selon Henry Milner, la compétence civique dépend notamment de la socialisation politique, du système d'attitudes intériorisées, mais aussi de la position sociale occupée par tout individu au sein de la société ; Milner, Henry. 2002. *Civic literacy : how informed citizens make democracy work*, Hanover : University Press of New England, 5.

⁴⁵ Van Deth, Jan W. Et Elinor Scarbrough. 1995. *The Impact of Values*. Oxford, Oxford University Press, 27.

⁴⁶ *Id.*

À l'opposé, certains auteurs proposent une approche plus concrète de la notion de valeur. Par exemple, selon Williams, les valeurs sont des intérêts, des plaisirs, des préférences, des devoirs et des obligations morales, des besoins, des aversions ainsi que des attractions. Encore une fois, quelques problèmes surgissent de ce type de définition puisqu'il devient impossible de distinguer les concepts d'opinion, d'attitude et de valeur. Selon Thomas et Znaniecki, les valeurs sont centrales à l'explication du comportement en ce qu'elles déterminent les attitudes qui, à leur tour, orientent les opinions, c'est-à-dire les expressions verbales de l'individu face à des situations ou des objets donnés afin de se conformer à ses propres valeurs⁴⁷. Les attitudes constituent une étape intermédiaire⁴⁸ située entre l'apparition d'un stimulus et l'expression d'une réponse sous forme de comportement⁴⁹. À cet égard, la distinction entre ces trois concepts doit absolument être prise en compte dans une explication de la participation électorale centrée sur les valeurs.

D'un point de vue individualiste, Adorno établit que les attitudes politiques et sociales trouvent leur origine chez l'individu même⁵⁰ et, contrairement à la notion de valeur, il semble exister une tangente de définition au sein des divers travaux les concernant. Il s'agit d' « une disposition relativement persistante à présenter une réaction

⁴⁷ Thomas W. et F. Znaniecki. . *The Polish Peasant in Europe and in America (1918-1920)*; Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999. 470; Van Deth, Jan et Elinore Scarbrough. 1995. 27.

⁴⁸ Lancelot, Alain. 1974, 6.

⁴⁹ Michelat, Guy et Éric Kerrouche. 1999. « Les échelles d'attitudes. » *Revue internationale de politique comparée* 6(2), 471.

⁵⁰ En fait, un débat existe concernant la conceptualisation du concept d'attitude. Si, pour Adorno, les attitudes politiques et sociales puisent leurs origines dans la structure même de la personnalité d'un individu, il en va tout autrement pour Sherif. Selon ce dernier, qui adopte un point de vue fondamentalement holiste, « les individus ont recours, pour décrypter le réel, à des cadres de référence auxquels ils rapportent les événements qui interviennent dans leur entourage, afin de les évaluer, de les comprendre et d'agir en conséquence. [...] Les attitudes sont des points de repères d'origine collective qui permettent de se situer dans le monde social. » On constate que chez Sherif, les individus adoptent un « système de normes » découlant d'une culture collective, qu'elle soit nationale ou locale, afin de réagir à la réalité qui les entoure : *Id.*

organisée d'une certaine façon à l'égard d'un objet ou d'une situation donnée⁵¹. » Une attitude, en tant que prédisposition au comportement, possède diverses caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, il s'agit d'une variable hypothétique. Bien qu'elle ne soit pas directement observable, on peut tout de même l'évaluer par un processus d'induction sur la base de plusieurs observations manifestes, notamment lors de l'expression, par un individu, de son opinion à propos d'une situation ou d'un objet⁵². *A priori*, les attitudes sont polarisées. C'est-à-dire qu'elles sont soit positives, soit négatives. De plus, on doit tenir compte de leur intensité qui relativise l'acceptation ou le rejet du phénomène sujet à cette attitude. Enfin, selon Kerrouche et Michelat, les attitudes sont acquises et donc susceptibles d'être influencées par des expériences externes⁵³. Implicitement, ceci implique qu'elles peuvent apparaître tardivement chez un individu et qu'elles peuvent évoluer dans le sens d'un renforcement de l'attitude déjà présente chez l'individu, ou dans le sens inverse⁵⁴. Les attitudes sont donc des dispositions mentales en constante réorganisation en fonction des expériences d'un individu ou de ses groupes d'appartenance : elles sont sujettes à un processus de socialisation.

Dans une situation donnée, les valeurs déterminent l'attitude de l'individu qui exprimera verbalement son opinion ou organisera son comportement pour se conformer à ses propres valeurs. On peut, dès lors, identifier certains points spécifiques, qu'ils soient implicites ou explicites, dans les définitions du concept de valeur. Toute valeur possède des aspects cognitifs et connotatifs qui engagent, dans le comportement individuel, des considérations d'ordre moral. Enfin, ces valeurs n'opèrent pas indépendamment des

⁵¹ Lancelot, Alain. 1974. 7.

⁵² Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999. 471.

⁵³ *Id.*

⁵⁴ *Ibid.*, 472.

individus et de l'environnement social. Il est peu probable que celles-ci existent dans un vacuum, c'est-à-dire d'une manière totalement dénuée de toute réalité palpable. Selon van Deth et Scarbrough, « les valeurs, parfois considérées en tant que noyaux de croyances [ce qui leur confère une stabilité qui demeure étrangère aux concepts d'opinion ou d'attitude,] sont reliées à des conceptions de ce qui est désirable et forment la base des opinions que les citoyens se font de leur monde social, économique et politique⁵⁵. »

Cette contextualisation du concept de valeur, combinée à un individualisme qui confère à l'individu un sens critique par rapport à ses propres perceptions de l'environnement qui l'entoure soulève un questionnement sur l'acquisition et l'évolution des valeurs chez l'individu. Selon l'approche psychosociale, elle doit être considérée comme une réaction subjective de l'individu au monde qui l'entoure. Ces valeurs se développent tôt, par un processus de socialisation, et évoluent en fonction de l'environnement.

En premier lieu, l'hypothèse de la socialisation⁵⁶ stipule que les valeurs fondamentales des individus reflètent, dans une très large mesure, l'environnement dans lequel ils ont vécu leur enfance et leur adolescence. Pourtant, même s'il a construit son propre système de valeurs tôt dans sa vie, l'individu n'agit pas indépendamment de son entourage à partir d'un moment précis. Plutôt, il continue d'interagir avec d'autres individus au sein d'un groupe, qu'il soit religieux, professionnel, sportif ou social, qui influence sa perception de la réalité et redétermine constamment son système de valeurs. Si les valeurs sont le résultat du contexte au sein duquel évolue l'individu, elles ne doivent pas être comprises strictement en tant que concepts empiriques dérivés

⁵⁵ Van Deth, Jan W. et Elinor Scarbrough. 1995, 28.

⁵⁶ Inglehart, Ronald. 1997. *Modernization and postmodernization: cultural, economic, and political change in 43 societies*. New Jersey, Princeton University Press, 4.

d'expériences individuelles. Elles constituent aussi des concepts introduits par les individus eux-mêmes dans le but de composer avec les caractéristiques de leur environnement⁵⁷.

En ce sens, plusieurs auteurs remarquent une modification lente mais évidente des systèmes de valeurs individuels en fonction du contexte socioéconomique. Pour Almond et Verba, les valeurs des citoyens ont changé significativement au lendemain d'une modification de l'environnement et de changements structurels générés par la fin de la deuxième guerre mondiale, entraînant ainsi une modification de leurs attentes envers les gouvernements. Ils identifient le passage de valeurs prônant la solidarité à une volonté d'auto-affirmation de soi, une hausse de l'individualisation ainsi qu'une montée des valeurs post-matérialistes au sein des jeunes générations⁵⁸. Encore aujourd'hui, selon Nevitte, « les faits accumulés indiquent des changements cohérents dans l'orientation de base des valeurs propres aux populations des États industriels avancés⁵⁹. »

En somme, une valeur est un concept abstrait qui implique un engagement d'ordre moral et qui évolue en fonction d'un processus de socialisation et de contextualisation. Les valeurs d'un individu déterminent ses attitudes personnelles face à une situation donnée, orientant par le fait même son comportement. Mais alors, comment expliquer plus spécifiquement l'impact des valeurs sur la participation électorale des individus dans le cadre d'une approche psychosociale ?

L'approche psychosociale peut expliquer la participation électorale. Cette explication découle du phénomène par lequel l'individu acquiert des valeurs qui lui sont

⁵⁷ Van Deth, Jan W. et Elinor Scarbrough. 1995,29.

⁵⁸ Almond, Gabriel et Sydney Verba. 1974. *The civic culture: political attitudes and democracy in five nations*. Princeton: Princeton University Press, 170. Voir aussi Inglehart, Ronald. 1997, 4.

⁵⁹ Nevitte, Neil. 2002. *Nouvelles valeurs et nouvelle gouvernance au Canada*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 14.

propre et les organisent à l'intérieur d'un système de valeurs personnel. Comme les valeurs guident le comportement individuel en fonction d'options choisies consciemment, elles impliquent un classement par priorité de toutes les alternatives comportementales possibles. Le choix effectué par l'individu quant à sa participation électorale découle de cette classification interne et subjective de ses valeurs qui découlent de l'interaction qu'il entretient avec son entourage et son environnement.

Selon Riker et Ordeshook, qui se sont surtout attardés à expliquer le comportement rationnel de l'individu en situation électorale, il existe une idéologie de l'obligation. Il s'agit d'un construit intellectuel effectué par l'individu suite à un processus de socialisation et qui le pousse à exercer son droit de vote en fonction de motivations personnelles telles la préservation de son statut, le prestige relié à l'acte de voter et le fait qu'il perçoive cet acte comme étant son devoir de citoyen⁶⁰. Cette idéologie de l'obligation, similaire à la conception du devoir civique chez les tenants de la théorie des choix rationnels, pousserait donc un individu l'ayant développée et intériorisée, à exercer son droit de vote lors des élections.

En somme, selon la logique de l'approche psychosociale, l'individu acquiert des valeurs par le biais d'un processus de socialisation qui le situe en état d'interaction subjective avec son entourage et son environnement. Ce processus s'effectue sur une très longue période et détermine les attitudes, c'est-à-dire les dispositions comportementales de l'individu dans une situation donnée. Dans un contexte électoral, l'individu déterminera sa participation ou son abstention en réaction à l'intériorisation d'une idéologie de l'obligation ou de toute autre valeur favorisant la perception de son

⁶⁰ Riker, William H. et Peter C. Ordeshook. 1967, 61.

efficacité politique ou stimulant son intérêt pour l'élection en cours. Ces attitudes ne se développent pas en dehors d'un contexte culturel.

2.3.2. Valeurs, cultures nationales et culture politique

La culture, tout comme les facteurs institutionnels, constitue un système de règles qui circonscrit l'action des individus au sein de la société. Dès lors, « chaque société est historiquement située comme « mode de vie » collectif exprimant une identité singulière⁶¹. » Celle-ci découle de son « mode de communication spécifique qui unit et identifie [ses membres] en leur permettant de partager l'expérience et les significations de leurs actions sociales⁶². » À cet égard, le comportement électoral de l'individu serait le résultat de règles imposées par une culture construite historiquement et intériorisée par les acteurs sociaux.

En 1973, Geertz suggère une définition sémiotique de la culture la présentant comme « un modèle de compréhension historiquement transmis, inséré dans des symboles ; un système de conceptions héritées, exprimées dans des formes symboliques au moyen desquelles les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance et leurs attitudes se rapportant à la vie⁶³. » Selon cette définition, la culture est une toile de signification constituée⁶⁴ d'expériences passées et définissant les comportements et les structures sociales actuelles. Elle est intégrative en ce que les interactions sociales ne sont possibles qu'entre acteurs sociaux partageant les mêmes codes de significations. Enfin, elle est normative car elle impose des cadres de

⁶¹ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990. *Sociologie du politique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 61

⁶² *Id.*

⁶³ Geertz, Clifford. 1973. *The interpretation of cultures*, New York, Basic Books, 89.

⁶⁴ Jenson, Jane et Mamoudou Gazibo. 2004. *La politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 269.

compréhension de la réalité sociale et cohérente dans sa logique d'organisation des divers codes de significations rencontrés au sein de la société⁶⁵.

Pourtant, Geertz ne se limite pas à expliquer l'impact du facteur historique sur la constitution d'une culture nationale, qu'elle soit politique ou non. En effet, selon ce dernier, la culture favorise l'implantation d'un système de significations par lequel « les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance et leurs attitudes se rapportant à la vie⁶⁶. » À cet égard, les acteurs confèrent une signification particulière à l'acte de voter en fonction de référents culturels. Cette transmission de la culture de la société à l'individu s'effectue par un processus de socialisation qui implique que la société n'effectue pas seulement un contrôle externe sur l'action individuelle, comme le supposait Durkheim. Plutôt, l'individu intériorise les normes imposées par la société pour ensuite s'y conformer dans sa conduite. Ces normes sociales ne sont donc pas qu'objets de régulation, mais sont aussi constitutives de la nature humaine même.

En ce sens, une culture politique nationale, historiquement construite, influence la perception des individus qui la composent. Dans chaque société, l'action des citoyens varie en fonction d'une orientation subjective à la politique qui, lorsqu'elle est positive, génère un certain enthousiasme face au rôle politique. Pourtant, Putnam démontre que la socialisation des individus ne dépend pas nécessairement d'une culture politique nationale. L'intériorisation d'une norme sociale favorisant la participation électorale des individus peut découler d'une culture prônant les regroupements dans diverses organisations apolitiques. La prise de conscience de cette norme sociale peut se faire dans des lieux de socialisation divers comme l'école, les associations de quartier, les clubs

⁶⁵ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 63.

⁶⁶ Badie, Bertrand. 1986. *Culture et politique*. Paris, Economica, 15.

sportifs, etc.⁶⁷ Son intériorisation engendrée par le processus de socialisation occasionne une plus grande satisfaction et une plus grande fierté envers les institutions politiques nationales ainsi qu'un sentiment d'efficacité des citoyens dans l'accomplissement de leur rôle politique, favorisant ainsi la participation aux exercices électoraux.

En somme, selon Boudon, la culture ne permet pas d'expliquer la totalité des comportements électoraux, nous en retiendront tout de même quelques éléments importants. En effet, tout comportement, notamment la participation électorale, doit être contextualisé. C'est-à-dire que l'action de voter, même si elle n'est pas prédéterminée par divers facteurs, se trouve influencée par un contexte particulier issu du passé historique et de la situation géographique dans lequel évolue chaque individu.

Tout ceci suppose que chaque comportement individuel n'est que le fruit de contraintes imposées, qu'elles soient institutionnelles ou culturelles. Pourtant, il est possible d'observer de nombreux comportements atypiques au sein d'une société. En ce sens, il devient évident que la culture n'est pas uniquement héritée du passé, mais bien que chaque fois qu'un individu entre en interrelation avec un concitoyen, il apporte de nouveaux éléments qui s'ajoutent à cette toile des significations.

L'étude de la participation électorale s'inscrit donc dans un débat théorique opposant deux perceptions de la réalité, l'une holiste et l'autre individualiste. Cependant, il nous apparaît évident que chacune de ces options théoriques permet de déterminer des éléments de réponses intéressants quant à l'explication du phénomène observé. D'un point de vue holiste, on constate que l'individu est influencé par l'entité territoriale ou nationale à laquelle il appartient, par la construction culturelle de cette même entité qui

⁶⁷ Putnam, Robert. 1999, 13-15.

suggère à ses citoyens des normes, des cadres comportementaux. Cependant, les approches individualistes affirment que tout individu n'est pas totalement contraint par l'environnement au sein duquel il évolue. On peut donc concevoir que le citoyen, en tant que membre de divers groupes politiques ou non, choisit les normes et les valeurs suggérés par ces entités qui reflètent ses croyances profondes et qu'il désire intérioriser. En somme, nous développons, dans le chapitre suivant, une voie intermédiaire entre les approches de type holiste et de type individualiste qui, tout en mettant l'importance de la socialisation des individus à diverses valeurs en fonction de leur appartenance à des groupes socio-économiques spécifiques et ce, tout en reconnaissant l'importance de l'appartenance à une entité supérieure distincte possédant une culture distincte construite de ses expériences passées.

Chapitre 2

L'abstention aux européennes de 2004 : approche psychosociologique et impact du sentiment d'appartenance à l'Europe

Ce chapitre traite de l'étude du développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe et de son impact sur l'important phénomène d'abstention électorale aux élections européennes de 2004. On y présente le cas soumis à l'étude, puis élaborons un raisonnement théorique qui permette d'expliquer l'abstention aux élections européennes de 2004. De plus, il sera question du développement du sentiment d'appartenance à l'Europe fonction des facteurs culturels et des appartenances socioéconomiques individuelles. Ce raisonnement théorique nous mènera ultimement à la formulation des hypothèses de recherche qui seront testées dans les chapitres suivants.

1. Les européennes de 2004 : une étude de cas pertinente

L'élection européenne de 2004 constitue un cas intéressant afin d'observer et d'évaluer le phénomène d'abstention électorale étant donné leurs nombreuses particularités et l'importance des taux d'abstention qui est observée⁶⁸. La pertinence d'étudier cette élection spécifique sera tout d'abord évaluée par rapport à l'étude d'élections nationales et ensuite par rapport aux autres exercices électoraux européens depuis le tout premier ayant eu lieu en 1979.

⁶⁸ En outre, elle présente un lien plus ténu avec les processus législatifs nationaux. Cette élection est également marquée par l'entrée de dix nouveaux États-membres au sein de l'Union européenne, ce qui en fait la plus importante élection supranationale réalisée à ce jour.

1.1. Les élections européennes et la thèse du déclin de la participation électorale

Alors qu'elles ne sont pas régies par un code électoral formel, les élections européennes se distinguent des élections nationales et constituent un objet d'étude intéressant afin de comprendre le phénomène d'abstention électorale.

En fait, bien que les dirigeants européens avaient prévu des élections supranationales dès 1957, au moment de la signature du traité de Rome (1957), ce n'est qu'en 1979 que la Communauté économique européenne organise ses premières élections au suffrage universel et direct. Ce n'est cependant qu'à la signature du traité d'Amsterdam (1992), qu'une réelle harmonisation des procédures électorales des États-membres est entamée avec l'adoption de l'*Acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel et direct*⁶⁹. Bien que certaines dispositions générales soient désormais obligatoires⁷⁰, cela ne semble pas empêcher une progression de l'abstention électorale (Annexe 1).

Les élections européennes organisées depuis 1979⁷¹ n'auraient-elles donc qu'une faible pertinence aux yeux des citoyens de l'Ue ? En fait, cette hausse de l'abstention

⁶⁹ Site web des archives et du recueil des traités de l'Union européenne, *Acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel et direct* (page consultée le 23 mai 2007) : <http://europa.eu/abc/treaties/archives/fr/frtr18.htm>. Il est à noter que cette décision du Conseil des Ministre du 20 septembre 1976 a été modifiée au lendemain de chacun des épisodes d'élargissement de l'Union européenne afin de fixer le nombre de sièges élus dans chaque circonscription nationale.

⁷⁰ Voir notamment l'article 7 de l'Acte portant élection des représentants au Parlement européen au suffrage universel direct (version consolidée) concernant le projet de procédure électorale uniforme pour les pays assujettis aux réglementations régissant le fonctionnement du Parlement européen : *Acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel et direct* (page consultée le 23 mai 2007) : <http://europa.eu/abc/treaties/archives/fr/frtr18.htm>.

⁷¹ Pina, Christine et Sonia Tebbakh. 2004. « Regards croisés dans les vingt-cinq pays de l'Union européenne », dans *Revue Politique et Parlementaire ; Européennes : des élections en mal d'Europe*, 106^{ème} année, no. 1031, 30-1.

semble plutôt s'inscrire dans une tendance qui n'est pas circonscrite aux élections européennes, mais touche un bon nombre de démocraties occidentales⁷².

En somme, nous n'ignorons pas que cette tendance à la hausse des taux d'abstention électorale semble répandue à l'ensemble des démocraties occidentales⁷³. Cependant, ce phénomène demeure un enjeu de premier plan au sein d'une construction politique inachevée. En effet, dans le cadres des élections européennes de 2004, mis à part la Belgique et le Luxembourg où des sanctions sont imposées aux citoyens n'exerçant pas leur droit de vote, seuls l'Italie (26,9%), l'Irlande (41,2%) et Malte (17,6%), ainsi que la Grèce (36,8%) et Chypre (28,8%) où le vote est obligatoire sans être accompagné d'une sanction formelle, ont maintenu des taux d'abstention inférieurs à 50%.

Il s'avère donc tout à fait pertinent de rechercher les causes de l'importance de l'abstention électorale lors de cette élection qui, malgré la croyance populaire, possède un impact significatif sur les politiques nationales par le truchement de mesures, telles que la libre circulation de la main d'œuvre ou les programmes d'harmonisation économiques imposés aux régions, qui modifient l'organisation économique et politique

⁷² Selon Teixeira, il s'agit d'une tendance majeure aux États-Unis où, depuis 1960, le taux d'abstention est passé de 36,9% à 44,7% en 2004, lors des élections présidentielles. Il en va de même au Canada où le niveau d'abstention a atteint son plus haut niveau avec un taux de 39,1% lors des élections législatives de 2004. La thèse du déclin de la participation électorale semble donc plausible dans les cas américain et canadien; Teixeira, Ruy A. 1992. *The Disappearing American Voter*. Washington D.C., Brookings Institution, 1-3; Blais, André, et al. 2002. « Anatomy of a liberal victory: making sense of the vote in the 2000 Canadian election. » Peterborough: Broadview Press, 45.

⁷³ « Closer inspection of aggregate turnout data, however, reveals a decline in average participation levels over the post-war period as a whole. The fall is modest but, none the less, discernible and, even more to the point, almost entirely confined to the late 1980's. »: Borg, Sami. 1995. « Electoral Participation », Van Deth, Jan et Elinor Scarbrough (dir.) *The Impact of Values*, Oxford, Oxford University Press, 441.

des États membres dans l'optique d'une concrétisation prochaine d'un projet d'intégration politique⁷⁴.

1.2. Les particularités de l'élection européenne de 2004

L'élection européenne de 2004 constitue le plus important exercice électoral jamais tenu avec environ 338 millions d'électeurs en provenance de 25 États-membres appelés à se prononcer sur la nomination des 732 députés siégeant au Parlement européen. Pourtant, « la séquence 2004 restera dans les mémoires en raison de l'exceptionnelle abstention du corps électoral, notamment dans les pays entrants⁷⁵. » En effet, la moyenne des taux d'abstention électorale lors de cette élection, pour les pays membres de l'Union européenne s'élève à 58,1%⁷⁶.

De plus, l'élection de 2004 s'inscrit dans un contexte particulier relatif au débat portant sur le traité instaurant la Constitution européenne. En effet, le 12 mai 2000, Joschka Fischer⁷⁷ réanime la question de l'approfondissement politique, aux dépens d'une construction purement économique, jusqu'alors entretenue par Jacques Delors qui insistait sur « la nécessité de faire évoluer l'Union vers une « fédération des États-nations » afin d'éviter que l'Ue ne devienne une simple zone de libre-échange sans dimension politique⁷⁸. » Pourtant, en décembre 2003, le sommet de Bruxelles, qui devait marquer l'adoption du traité par les participants avant l'accession des nouveaux États-membres prévue pour le premier mai suivant, se traduit par un échec. Alors que la France

⁷⁴ Fleurant, Aude-Emmanuelle. 2001. « L'identité européenne : Un débat qui met en lumière les difficultés conceptuelles de l'identité », dans *Horizons Philosophiques* 11(2), 58.

⁷⁵ Le Gall, Gérard. 2004. « Les élections européennes en France au prisme des vingt-cinq », dans *Revue Politique et Parlementaire*, no. 1031, 9.

⁷⁶ Étant donné l'application du vote obligatoire avec sanction en vigueur au Luxembourg et en Belgique, ces deux pays sont désormais exclus de notre analyse.

⁷⁷ Au moment de cette allocution, Joschka Fischer est Vice-chancelier et Ministre fédéral des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne au sein du cabinet de Gerhard Schröder.

⁷⁸ Bitsh, Marie-Thérèse. 1999, 337.

et l'Allemagne qui soutiennent le traité de Constitution n'arrivent pas à respecter les exigences *Pacte de Stabilité et de Croissance*, l'enjeu de la guerre en Irak perdue et alimente, en conséquence, une opposition entre les supporters et les opposants à la guerre qui y sévit et qui ne fait que rendre de plus en plus évidente l'impasse de la négociation sur la Constitution. Les nouveaux membres sont donc admis, le 1^{er} mai 2004, avant qu'une décision formelle n'ait été prise concernant la Constitution⁷⁹. En fait, ce contexte particulier aurait logiquement dû générer un dialogue entre les citoyens et les représentants politiques nationaux, stimulant par le fait même la participation des électeurs lors du scrutin de juin 2004⁸⁰.

Pourtant, malgré la particularité des élections de 2004 par rapport à celles de 1999⁸¹, on constate la relative faiblesse de la participation des citoyens au processus démocratique électoral dont un des buts principaux est pourtant de créer un lien entre électeurs et représentants élus. Selon Joseph Borrell Fontelles, élu Président du Parlement européen le 20 juillet 2004, on doit s'inquiéter de ce phénomène témoignant d'une baisse de l'esprit citoyen et « tancer les électeurs pour leur ignorance du rôle croissant du Parlement européen⁸². »

En résumé, malgré l'implantation graduelle de principes électoraux communs, le taux d'abstention lors de ces élections a atteint son niveau le plus élevé, c'est-à-dire de

⁷⁹ *Ibid*, 330.

⁸⁰ Le Gall, Gérard. 2004, 11.

⁸¹ Les élections de 1999 ont lieu dans un contexte mouvementé marqué par la mise en route officielle, le 1^{er} janvier, de l'Union monétaire entre onze des quinze membres, par l'entrée en vigueur efficace, le 1^{er} mai, du traité d'Amsterdam malgré la tenue de référendums en Irlande et au Danemark et la nécessité de réformes constitutionnelles en France et au Portugal, ainsi que par la démission de la Commission Santer suite aux pressions des députés du Parlement européen. Pour une exploration complète du contexte électoral de 1999, voir Bitsch, Marie-Thérèse. 1999, 263-304.

⁸² Jaffré, Jérôme. « Le 13 juin : du mérite d'aller voter, » dans *Le Monde*, article publié le 12 juin 2004. Voir aussi Borrell Fontelles, Joseph. « Parliament's mid-term review », dans *Le Monde*, article publié le 26 décembre 2006.

52,3%⁸³, depuis les premières élections du Parlement européen en 1979. Cette observation suscite une réflexion fondamentale sur les raisons de l'abstention des électeurs européens qui, paradoxalement, s'inscrivent dans le cadre d'un exercice démocratique aboutissant à la nomination de représentants nationaux au sein d'une construction supranationale qui tend de plus en plus vers une intégration politique nécessitant l'appui et l'implication des citoyens.

Alors que les quinze pays présents lors du vote de 1999 affichent un taux d'abstention de 47,3%, ce taux se situe à 59,7% dans les dix nouveaux membres, pour une moyenne globale de 52,3% dans l'ensemble de l'Ue. Une étude plus poussée des raisons de la force du phénomène d'abstention lors des élections de 2004 pourrait, en outre, nous permettre d'identifier des éléments explicatifs de la différence entre les taux de participation des anciens et nouveaux membre au lendemain d'un épisode d'élargissement qui a presque doublé le nombre de citoyens de l'Ue.

En somme, la portée de ce mémoire et la pertinence de son objet, bien que modestes, permettent, nous l'espérons, d'apporter des éléments explicatifs complémentaires aux travaux effectués dans le but de comprendre l'évolution du phénomène d'abstention électorale dans les démocraties européennes.

⁸³ Le taux d'abstention de 52,3% traduit la moyenne de la participation électorale dans les 25 pays-membres de l'Union européenne au moment de l'élection. Cependant, il est important de considérer le fait que cette moyenne inclut les pays où le vote est obligatoire. En effet, parmi les pays-membres, deux pays obligent la participation électorale sous peine de sanction, soit la Belgique et le Luxembourg, où respectivement 9,2% et 11,0% seulement se sont abstenus. Dans ces deux pays, la participation électorale est restée relativement stable au cours des six élections du Parlement européen auxquels leurs citoyens ont pris part. De plus, les cas de la Grèce et Chypre, avec des taux d'abstention respectifs de 36,8% et 28,8% en 2004, sont particuliers. Bien qu'ils appliquent le vote obligatoire, aucune sanction n'est imposée au citoyen qui n'exerce pas son droit de vote. Cependant, selon Gosnell, malgré le fait que l'application du vote obligatoire, peu importe la présence ou la nature de la sanction, force l'électeur à surmonter son indifférence face à l'élection, les taux de participation dans ces deux derniers pays demeurent faibles. Dans nos études statistiques, nous évacuons donc les sujets citoyens du Luxembourg et de la Belgique. La moyenne des taux d'abstention électorale dans les 23 pays-membres n'imposant pas le vote obligatoire s'élève à 55,9% : Gosnell, Harold. 1930. *Why Europe Votes*. Chicago : University of Chicago Press, 155.

2. Pour un raisonnement théorique original...

A priori, selon Weisbein, « l'intégration politique verticale, réalisée par les États-nations lorsqu'ils ont produit les obligations légales liant les citoyens nationaux entre eux et vis-à-vis de l'État, se trouve à présent complétée, voir dépassée [...] »⁸⁴. » La forte abstention serait donc, à tout le moins en partie, le résultat de la difficile construction, au niveau de l'Union européenne, d'un sentiment d'appartenance affectif accompagnant l'élaboration de la citoyenneté européenne⁸⁵ fondée sur des bases légales, une dualité que l'on retrouve pourtant au niveau national et qui s'est construite sur une longue période. On peut donc déduire des affirmations de Weisbein que, malgré la création d'une citoyenneté supranationale s'ajoutant à la citoyenneté nationale traditionnelle, on ne constate pas toujours l'émergence complémentaire ou la translation d'un sentiment d'appartenance. Il s'agirait donc d'un processus en cours où la création du « *demos* européen, qui traduirait pleinement l'avènement [d'un] espace public post-national, n'est pas encore achevé⁸⁶. » En somme, les individus résidants dans un des pays-membres de l'Union européenne possèdent une double nationalité sans toutefois effectuer un transfert

⁸⁴ Weisbein, Julien. 2002, 94.

⁸⁵ Le projet d'une citoyenneté européenne a pris forme au sommet de Paris de 1974. Elle n'est pourtant légalement instituée au sein des États membres de l'Union qu'avec le traité de Maastricht (1992) et complétée par le traité d'Amsterdam (1997). Les droits et obligations des citoyens européens comprennent notamment le droit de circuler ou de séjourner librement dans les pays membres de l'Union européenne. Elle accorde à son détenteur le droit de voter ou de poser sa candidature pour un poste élu dans son État de résidence pour les élections municipales et les élections européennes, selon certaines dispositions. De plus, elle permet, à l'extérieur du territoire de l'Union européenne, de recevoir une protection et d'accéder aux services offerts par les consulats et ambassades des autres États membres. La citoyenneté européenne est complémentaire à la citoyenneté nationale. Les États membres définissent les critères d'accès à cette citoyenneté supranationale en fonction des prérequis nécessaires à l'obtention de la citoyenneté nationale. Il en découle une inégalité des conditions d'accès au statut de citoyen européen et une impuissance des institutions européennes dans la définition de ces mêmes conditions. Leuprecht, Peter. 2001. « Être citoyen ». *Horizons philosophiques* 11(2), 30 ; Deschênes, Caroline et Nathalie Lamothe. 2001. « De l'Europe : Pour une meilleure compréhension des mécanismes d'identité et de solidarité ». *Horizons philosophiques* 11(2), 90-1.

⁸⁶ Belot, Céline et Bruno Cautrès. 2005. « Vers un espace public européen ? Les élections européennes de juin 2004. » *Notre Europe, Études et Recherches* 40, 51.

de leur attachement affectif qui demeure largement orienté vers le gouvernement national. Ce phénomène est susceptible de se traduire par un désintérêt des politiques de l'Union européenne, indépendamment de sa structure institutionnelle et des pouvoirs législatifs de ses représentants, permettant par le fait même d'expliquer, au moins en partie, le paradoxe de l'électeur européen qui s'abstient malgré la hausse des pouvoirs des eurodéputés engendrée l'intensification du processus d'intégration.

En ce sens, il s'avère pertinent d'élaborer une explication de la non-participation aux élections européennes de 2004 en fondant notre raisonnement sur le développement, chez le citoyen européen, d'un sentiment d'appartenance à l'Europe. Cette réflexion se positionne à l'encontre des approches théoriques reposant sur le présupposé de l'électeur rationnel cherchant à maximiser ses bénéfices par le biais d'une évaluation subjective de la pertinence de son vote⁸⁷. Plutôt, nous tenterons d'élaborer un raisonnement théorique faisant appel à des facteurs de type psycho-sociologique.

Dans cette section seront présentées les relations postulées entre les éléments du modèle construit. Tout d'abord, un raisonnement théorique expliquant notre relation principale, c'est-à-dire l'impact du sentiment d'appartenance à l'Europe sur l'abstention des citoyens possédant le droit de vote aux élections européennes de 2004, est développé. Ensuite, nous examinons l'influence de la culture, puis des appartenances

⁸⁷ Notamment, Reif et Schmitt proposent le modèle des élections nationales de second ordre qui stipule que les élections européennes n'ont qu'une importance marginale aux yeux des électeurs puisque les pouvoirs législatifs du Parlement sont perçus comme étant restreints. Comme l'enjeu de ces élections n'est pas l'élaboration des politiques publiques appliquées au niveau national, il en résulterait un éclatement du spectre politique, une primauté des enjeux nationaux lors de la campagne électorale, un vote de sanction envers les partis au pouvoir dans les divers États-membres ainsi qu'un fort taux d'abstention; Reif, Karlheinz et Hermann Schmitt. 1980. « Nine Second-Order National Elections : a systematic framework for the analysis of european elections. » *European Journal of Political Research* 8(1), 43; Abrial, Stéphanie et Christine Pina. 1999. « Les quinze pays de l'Union : une consultation de « second-ordre » ? » *Revue française de science politique* 49(4), 707.

socioéconomiques des électeurs européens sur le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe, qui constituent nos relations secondaires.

2.1 La relation principale

Malgré les apports importants des théories reposant sur la prémisse de la rationalité électorale de l'individu cherchant à maximiser ses utilités marginales. L'implantation de divers éléments qui auraient pu favoriser la participation des électeurs européens⁸⁸, le résultat du calcul coûts/bénéfices effectué par l'électeur européen le pousse, dans la majorité des cas, à s'abstenir de voter. C'est pourquoi, sans renier le potentiel explicatif des théories fondées sur la rationalité électorale, nous préférons orienter notre quête de l'explication de la non-participation aux élections européennes de 2004 vers des facteurs psycho-sociologiques.

En effet, le support utilitariste⁸⁹ de l'individu exprimé envers l'Ue par le biais du vote ne peut qu'être complémentaire à un support affectif, selon la terminologie suggérée par Hix, découlant de l'émergence lente mais certaine d'un sentiment d'appartenance à l'Europe : « citizens with a strong affective European identity provide stable support for the European union [...] »⁹⁰. Autrement dit, il serait vain d'expliquer le comportement politique individuel en ne se basant uniquement que sur la croyance de chaque individu que le système politique européen fait la promotion de ses intérêts économiques et politiques personnels. On doit plutôt s'attarder à observer l'émergence d'une

⁸⁸ Nous faisons ici référence à l'augmentation du pouvoir des eurodéputés résultant du principe de codécision dans le processus législatif européen ainsi qu'à l'impact des institutions européennes sur la gestion nationale des États-Membres.

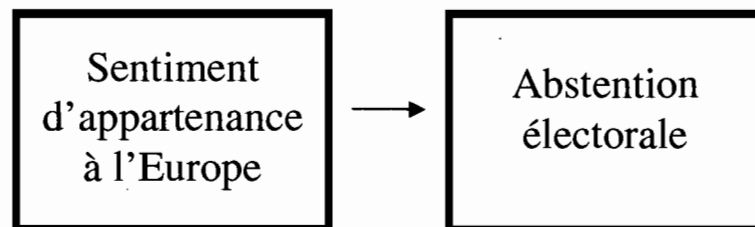
⁸⁹ Le support utilitariste peut aussi être désigné sous les appellations de support instrumental ou rationnel. Selon Abelson, il s'agit de la planification et du choix délibérément rationnel dans la poursuite de la perspective de bénéfices personnels futurs : Abelson, Robert P. 1996. « The Secret Existence of Expressive Behavior, » dans Friedman, Jeffrey, *The Rational Choice Controversy: Economic models of politics reconsidered*, Yale University Press.

⁹⁰ Hix, Simon. 1999. *The Political System of the European Union*: New York, St-Martin's press, 140.

identification individuelle idéologique, ou affective, envers la légitimité intrinsèque du système politique de l'Union européenne⁹¹.

Dans le cadre de ce mémoire, il est question de cette perception individuelle subjective en termes de sentiment d'appartenance à l'Europe⁹², qui organise la réflexion politique du citoyen européen tout en lui suggérant un modèle de comportement spécifique. En tant que valeur, le sentiment d'appartenance à l'Europe est un concept abstrait impliquant des aspects cognitifs et connotatifs qui engagent dans le comportement de tout individu des considérations d'ordre moral⁹³. Par son absence ou son développement, cette valeur constitue une partie intégrante de la conception de chaque individu de ce qui est désirable et oriente les diverses opinions que ce dernier se fait de son environnement social, politique et économique⁹⁴. Nous évaluons ainsi la relation entre le sentiment d'appartenance à l'Europe et l'abstention électorale chez un individu lors des élections européennes de 2004 (Figure 1).

Graphique 1 : Relation principale



On retrouve, dans la littérature, quelques typologies, fondées sur le concept d'euroscepticisme, faisant référence à l'idée subjective du processus d'intégration

⁹¹ Traduction libre de l'auteur des concepts respectifs de support utilitariste et de support affectif : Hix, Simon. 1999. *The Political System of the European Union*: New York, St-Martin's press, p. 138.

⁹² Traduction libre par l'auteur du concept d'action expressive : Abelson, Robert P. 1996, 27.

⁹³ Voir notamment Van Deth, Jan et Elinor Scarbrough. 1995, 28.

⁹⁴ *Id.*

européenne chez diverses organisations et citoyens européens : «[euroscepticism is a] generic, catch-all term encapsulating a disparate bundle of attitudes opposed to European integration in general and opposed to the EU in particular⁹⁵. » Sur la base de cette définition, Taggart développe l'idée d'une dichotomie entre l'opposition à la forme constatée de l'Union européenne, c'est-à-dire envers ses institutions et les politiques communautaires mises de l'avant, et une opposition envers l'idée fondamentale, philosophique et politique, de l'intégration régionale en Europe⁹⁶.

On retrouve cette idée de la distinction entre support et rejet contingent ou de principe de l'intégration européenne chez Taggart et Szczerbiak. Ceux-ci distinguent les tendances eurosceptiques molles, c'est-à-dire qui démontrent une opposition aux formes de l'intégration européenne tout en supportant son idée générale, et dures, qui rejettent l'idée de la délégation des pouvoirs nationaux à une entité supranationale dans son ensemble. Cependant, selon Kopecky et Mudde, en alimentant le flou entourant la définition de l'euroscepticisme mou, la typologie de Taggart et Szczerbiak rend difficile le classement de partis qui, à la base, sont en faveur du principe d'intégration et des

⁹⁵ Taggart, Paul et Aleks Szczerbiak. 2001. « Theorizing Party-Based Euroscepticism : Problems of Definition, Measurement and Causality ». *European Parties and Referendums Network* 12, 5.

⁹⁶ « [Euroscepticism is] the idea of contingent or qualified opposition, as well as incorporating outright and unqualified opposition to the process of European integration »: Taggart, Paul. 1998. « A Touchstone of Dissent : Euroscepticism in Contemporary Western European party Systems », *European Journal of Political Research* 3, 376. On retrouvait indirectement cette distinction chez Flood qui distinguait, d'une part les trois catégories de partis politiques européens opposés à l'intégration : a) les partis du rejet qui s'opposent à l'intégralité des institutions et politiques supranationales tout en rejetant l'idée générale d'intégration européenne, b) les partis révisionnistes qui, au lendemain de l'entrée en vigueur de traités favorisant l'approfondissement des pouvoirs de l'Union européenne, prônent un retour en arrière afin de remettre aux États-membres les pouvoirs qu'ils ont perdu au profit des institutions supranationales et enfin c) les partis minimalistes dont les manifestations visent l'adoption du statu quo et de le gel du processus d'approfondissement de l'intégration européenne. À l'opposé, Flood propose trois catégories de partis en faveur de l'intégration européenne, soit a) les partis gradualistes qui sont en faveur de l'intégration européenne mais désireraient un ralentissement du processus actuel, b) les partis réformistes qui sont en accord avec l'idée de l'intégration européenne mais souhaiteraient une révision de la forme des institutions et des politiques communautaires et, finalement, c) les partis maximalistes qui recherchent une accélération du transfert des pouvoirs nationaux vers l'Union européenne.

politiques communautaires, mais rejettent une position spécifique adoptée par l'Union européenne.

Kopecky et Mudde réintroduisent cette idée d'un rejet ou d'un support contingent ou de principe envers l'Union européenne⁹⁷, ce qui leur permet de rendre compte de la position purement utilitaire qu'adoptent certains individus ou certaines organisations. En effet, même s'ils s'opposent à l'idée générale de l'intégration européenne plus poussée, plusieurs y perçoivent les bénéfices que peuvent leur apporter certaines politiques spécifiques mises de l'avant par les institutions supranationales. Kopecky et Mudde proposent donc une typologie des sentiments d'appartenance à l'Europe basée sur la position des partis politiques face à l'enjeu européen. Leur typologie possède l'avantage de permettre une clarification de l'opposition entre les positions europhiles⁹⁸ et europhobes⁹⁹. De plus, elle tient compte des perceptions utilitaristes de certains organismes ou individus par rapport au processus d'intégration que l'on retrouve dans les catégories optimistes, qui supportent la forme générale de l'Union européenne et

⁹⁷ Kopecky, Petr et Cas Mudde. 2002. « The Two Sides of Euroscepticism : Party positions on European integration in East Central Europe. » *European Union Politics* 3(3), 300.

⁹⁸ La position europhile s'apparente, dans ses principes de base, à la pensée de Jean Monnet, ce dernier prônant un processus d'intégration et de mise en commun des souverainetés nationales de plus en plus poussée, dont l'étape finale constituerait une intégration politique totale dans le cadre des Etats-Unis d'Europe : Monnet, Jean. 1994. « A Ferment of Change », dans Nelson, Brent F. Et Alexander C.-G. Stubb (éditeurs) *The European Union : Readings on the Theory and Practice of European Integration*, Boulder, Colorado: Lynne Rienner, 17-24.

⁹⁹ Un important débat théorique prend place dans la littérature concernant l'intégration européenne. D'un côté, on retrouve les tenants d'une logique de l'intégration qui expriment l'importance de la mise en commun des souverainetés, dans la lignée du projet de Jean Monnet (voir entre autres la théorie du néofonctionnalisme : Haas, Ernst. 1958. *The Uniting of Europe*. Stanford : Stanford University Press). À l'opposé, on retrouve le courant de l'intergouvernementalisme qui soutient la logique de la diversité des nations : Hoffman, Stanley. 1997. « Obstinate or Obsolete ? France, European Integration, and the Fate of the Nation-State, » dans *The European Sisyphus*. Boulder: Westview Press, 71-106. En somme, on retrouve ce débat théorique dans l'élaboration de la typologie de Kopecky et Mudde ou de Taggart et Szczerbiak qui différencie l'appui à une Union européenne limitée à certaines politiques par rapport à un appui à l'idée d'une mise en commun de la souveraineté des États-nations de l'Europe.

l'orientation de son développement, et pessimistes, qui demeurent critiquent face à la construction actuelle qui dévie de ce qu'ils auraient subjectivement préconisé¹⁰⁰.

Ce point de littérature permet de concevoir que le sentiment d'appartenance ne peut s'inscrire dans une simple dichotomie opposant rejet et acceptation de l'Ue. Plutôt, il s'agirait autant d'une attitude par rapport au principe fondamental d'intégration continentale en Europe qui n'implique pas une remise en question du principe sous-jacent les moyens. Or, ce sentiment d'appartenance, en tant que valeur, constitue un « guide de l'action sociale¹⁰¹. » C'est-à-dire que tout individu organise son action sociale en fonction de cadres comportementaux qui lui sont suggérés par des valeurs spécifiques. On peut donc s'attendre à ce que plusieurs individus porteurs de la même valeur agissent de manière similaire puisqu'ils attribuent la même signification sociale à l'action qu'ils posent. Selon cette logique, nous établissons l'hypothèse principale que *les citoyens européens n'ayant pas développé un sentiment d'appartenance à l'Europe seront plus susceptibles de s'abstenir aux élections européennes (H1).*

2.2. Les facteurs explicatifs du sentiment d'appartenance à l'Europe

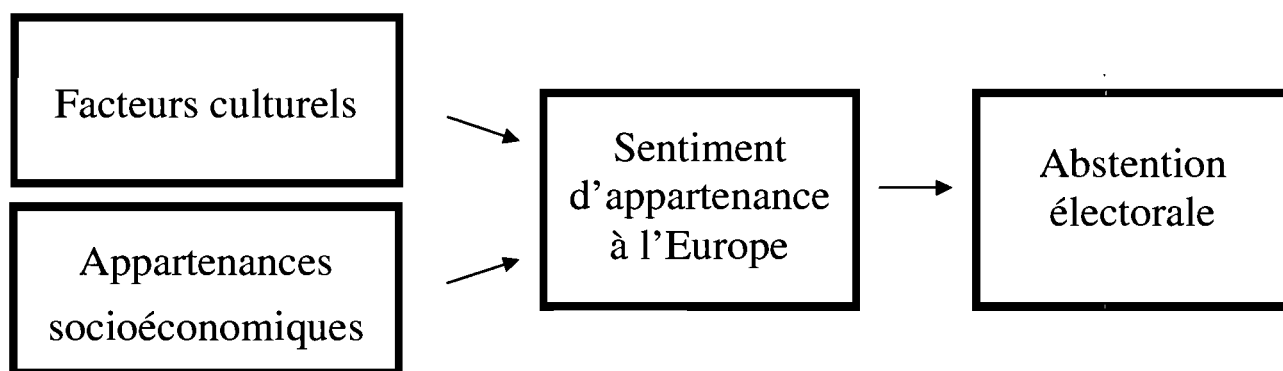
Cependant, il faut se questionner sur les raisons qui favorisent ou nuisent au développement de cette valeur chez ce dernier. Le modèle suggéré constitue une voie intermédiaire entre des approches culturelle et psycho-sociale. En effet, « l'étude de la dynamique des groupes aboutit [...] à une mise en valeur des relations interindividuelles que les sociologues [...] ont en général voulu distinguer nettement des contraintes du tout

¹⁰⁰ Batory, Agnes. 2001. « Hungarian Party Identities and the Question of European Integration, » acte tenu dans le cadre de l'*Annual Meeting of the Political Studies Association*, Manchester, 10-12 avril; Kopecky, Petr et Cas Mudde. 2002, 302.

¹⁰¹ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 66.

social comme tel¹⁰². » À cet effet, il s'avère primordial de s'attarder aux raisons du développement de cette valeur chez les citoyens européens possédant le droit de vote (Figure 2) :

Graphique 2 : Raisonnement théorique



Bien qu'une multitude de facteurs soit susceptible d'expliquer l'émergence du sentiment d'appartenance à l'Europe chez les citoyens de l'Union européenne, nous supposons que deux éléments distincts, soit les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel évolue l'individu, ainsi que de ses appartenances socioéconomiques, jouent un rôle important dans le développement de cette valeur. En ce sens, nous suggérons une approche complémentaire aux travaux existants en orientant notre raisonnement théorique vers une approche centrée sur des facteurs psycho-sociaux spécifiques.

2.2.1. Les facteurs culturels

Tout d'abord, les facteurs culturels ont une influence sur l'évolution du sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen européen. La culture est un filtre à travers lequel chaque individu perçoit la réalité. C'est un ensemble de représentations du monde proposant des normes sociales à partir desquelles les modèles comportementaux

¹⁰² Piaget, Jean. 1970. *Épistémologie des sciences de l'homme*. Paris : Gallimard, 175.

socialement acceptés sont construits et véhiculés au sein d'une société. Selon Badie, la culture est un « mode de communication spécifique qui unit et identifie les membres d'un groupement humain, en leur permettant de partager l'expérience et les significations de leurs actions sociales¹⁰³. » Donc, une certaine importance est accordée au sens de toute action sociale, supposant un rapprochement avec la définition de Geertz, qui perçoit la culture comme une toile de signification sociale¹⁰⁴ :

« [La culture est] un modèle de compréhension historiquement transmis, inséré dans des symboles ; un système de conceptions héritées, exprimées dans des formes symboliques au moyen desquelles les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance et leurs attitudes se rapportant à la vie¹⁰⁵. »

À cet égard, la culture est intégrative puisqu'elle établit des codes de significations favorisant l'interaction des individus qui les intériorisent. Elle est aussi cohérente puisqu'elle implique une logique dans la constitution de ces codes et dans leur organisation au sein d'une réalité sociale où toute action est comprise. Enfin, la culture est normative par le biais de son imposition à l'individu de règles orientant l'action sociale¹⁰⁶. En somme, la culture suggère des normes comportementales qui organisent les actions des individus afin qu'elles soient conformes aux attentes des autres individus ayant intériorisé les mêmes référents culturels.

Selon Lecomte et Denni :

« Les valeurs garantissent la puissance normative des [éléments constitutifs d'une culture]. Elles permettent en effet de fonder le respect extérieur des normes par l'acteur social sur son adhésion intérieure aux référents idéaux, éthiques ou esthétiques, qui les chargent de sens, et ainsi, les inspirent et les justifient¹⁰⁷. »

¹⁰³ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 63.

¹⁰⁴ Jenson Jane et Mamoudou Gazibo. 2004, 269.

¹⁰⁵ Geertz, Clifford. 1973, 89.

¹⁰⁶ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 63.

¹⁰⁷ *Ibid.*, 65.

On ne peut donc pas ignorer le rôle de la culture dans le développement de la personnalité de l'individu. En fait, « le système culturel du groupe façonne en profondeur la personnalité psychique de l'individu, [influençant notamment l'élaboration de son système de valeurs,] combinant et articulant ses facteurs sociaux et individuels en une unité psychosociale idiosyncratique¹⁰⁸. » Donc, en intériorisant les normes culturelles du groupe, l'individu développe un système de valeurs qui oriente ses actions de manière à ce qu'elles soient comprises par les autres individus partageant le même code de significations culturel. La culture est constitutive de l'individu par sa contribution à la création d'un système de valeurs permettant de conférer une signification sociale à ses actions.

En revanche, il est possible que la culture ne permette pas d'expliquer la totalité des comportements. Si d'un côté on introduit le processus d'acquisition et de développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe dans un contexte culturel global, les modèles comportementaux suggérés par la culture n'étant pas considérés comme universel, on peut, d'un autre côté, supposer que les valeurs fondamentales des individus reflètent également l'environnement immédiat dans lequel ils vivent. Les valeurs ne sont pas innées¹⁰⁹, mais progressivement intériorisées¹⁰⁹ par les individus. Ce développement d'un système de valeurs est amorcé très tôt dans la vie et ne s'arrête jamais complètement¹¹⁰. L'individu n'agit donc pas indépendamment de son entourage à partir d'un moment précis de son existence. Plutôt, il interagit avec d'autres individus au sein de divers groupes qui influencent sa perception de la réalité et l'aide à constamment ajuster et redéterminer son système de valeurs. En effet, si ces valeurs sont le résultat de

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.68.

¹⁰⁹ Piaget, Jean. 1970, 172.

¹¹⁰ Inglehart, Ronald. 1997, 68.

l'environnement complexe au sein duquel évolue l'individu, elles ne doivent pas être comprises strictement en tant que concepts empiriques dérivés d'expériences individuelles. Elles constituent aussi des concepts introduits par les individus eux-mêmes dans le but de composer avec les caractéristiques de leur environnement¹¹¹. Suite à notre raisonnement théorique, nous avançons l'hypothèse secondaire que *les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel évolue le citoyen de l'Union européenne influencent le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez ce dernier* (H2).

2.2.2. Les appartenances socioéconomiques

Cependant, les facteurs culturels établissent, en fait, un cadre comportemental qui, même s'il est dominant au sein d'une communauté, n'est pas universel. En effet, nous supposons que les appartenances socioéconomiques favorisent l'établissement de relations interindividuelles avec des individus partageant les mêmes caractéristiques socioéconomiques. Ces relations amènent le citoyen européen à remettre en question la vision de la réalité, mais aussi le système de valeurs et ses cadres comportementaux, qui lui ont été suggérés par les facteurs culturels.

Notre raisonnement théorique se distingue fondamentalement des conclusions traditionnelles des approches théoriques mettant l'accent sur les mêmes facteurs socioéconomiques. Ces approches postulent un lien direct entre divers éléments socioéconomiques et les variations observées au niveau du comportement des individus¹¹². Par exemple, selon Lazarsfeld, Berelson et Baudet, une personne est amenée à se forger une opinion et à agir dans la sphère politique directement en fonction, entre

¹¹¹ Van Deth, Jan W. et Elinor Scarbrough. 1995, 29.

¹¹² Franklin, Mark. 1996, 220.

autres, de son âge, de son revenu ou de sa profession¹¹³. On retrouve également cette logique chez Franklin qui postule que l'éducation détermine le comportement politique d'un individu¹¹⁴, et chez Lijphart qui suggère que les individus orientent leur comportement en fonction de leur statut social respectif¹¹⁵. Cependant, il est primordial d'éviter le piège de la surdétermination du comportement individuel en tant que résultat direct de facteurs socioéconomiques spécifiques qui impliquent généralement une logique économique centrée sur le temps et les ressources disponibles.

Plutôt, nous évaluons l'impact indirect de ces mêmes facteurs dans le cadre du développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe qui, ultimement, influencera le comportement électoral du citoyen de l'Ue lors des élections européennes de 2004. L'importance des appartenances socioéconomiques de tout citoyen de l'Ue proviendrait du fait qu'il en découle un réseau d'interaction lui permettant d'acquérir diverses informations et de façonner ses propres opinions. Ainsi, il s'avère plausible que les appartenances socioéconomiques du citoyen européen influence le développement de son système de valeurs et de son sentiment d'appartenance à l'Europe.

Selon Almond et Verba, ainsi que Inglehart de manière indirecte par le biais de l'hypothèse de la socialisation¹¹⁶, les groupes socioéconomiques auxquels un individu

¹¹³ Lazarsfeld, Paul F., Bernard Berelson et Hazel Gaudet. 1968, 27.

¹¹⁴ Franklin, Mark. 1996, 218.

¹¹⁵ Lijphart, Arendt. 1990, 1.

¹¹⁶ Dans son ouvrage intitulé *Culture Shift in Advanced Industrial Society*, Inglehart (1997) développe l'hypothèse de la socialisation : « The relationship between socioeconomic environment and value priorities is not one of immediate adjustment : a substantial time lag is involved because, to a large extent, on's basic values reflect the conditions that prevailed during one's preadult years. » (page 68) On constate évidemment que cette hypothèse de la socialisation, telle que présentée par l'auteur, aurait été intéressante afin d'expliquer le rôle des appartenances socio-économiques dans le développement des valeurs de l'individu et ce, particulièrement dans le cadre d'une étude concernant l'émergence d'une identité européenne. Cependant, l'étendue de ce postulat complique son utilisation dans le cadre d'un mémoire dont la finalité principale n'est pas l'étude de l'intériorisation d'un système de valeurs par les individus, mais bien la compréhension de l'impact du sentiment d'appartenance à l'Europe sur le phénomène de l'abstention électorale aux élections européennes : Inglehart, Ronald. 1997.

appartient influencent sa perception de la réalité en lui suggérant des valeurs particulières qu'il est susceptible d'intérioriser. On suppose donc que l'individu, en fonction de ses appartenances socioéconomiques est engagé dans une continuelle interaction avec son entourage dont résulte une évolution constante de son système de valeurs¹¹⁷.

Les expériences individuelles et les relations qu'entretient le citoyen européen avec son environnement direct suggèrent ainsi certains facteurs qui le poussent à poser un regard critique sur le système de valeurs que son environnement lui suggère. En ce sens, le cadre comportemental issu du système de valeur intériorisé par l'individu est engagé dans une constante mutation résultant des relations qu'il entretient en fonction de ses appartenances socioéconomiques. Il apparaît donc justifié de postuler qu'il existe un impact des appartenances socioéconomiques du citoyen de l'Ue sur le développement, chez celui-ci d'un sentiment d'appartenance à l'Europe.

En somme, tout en répondant en partie aux contraintes culturelles de l'environnement social, le citoyen européen porte un regard subjectif sur la société et le processus d'intégration au sein duquel il évolue. Ce regard critique est influencé par diverses appartenances socioéconomiques qui contribuent à l'établissement de liens interindividuels par lesquels sont transmises au citoyen des valeurs favorisant ou annulant le processus de développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe. En somme, nous émettons l'hypothèse secondaire que *les appartenances socioéconomiques d'un citoyen européen influencent le développement, chez ce dernier, du sentiment d'appartenance à l'Europe (H3)*.

¹¹⁷ Almond, Gabriel et Sydney Verba. 1974. *The Civic Culture : political attitudes and democracy in five nations*. Princeton : Princeton University Press, 47.

Le cadre théorique et les hypothèses en place, nous pouvons passer à la description de la méthodologie employée. Dans le prochain chapitre, nous présentons la base de données utilisée afin de construire les échelles d'attitude nous permettant d'évaluer le sentiment d'appartenance à l'Europe chez les citoyens.

Chapitre 3

Une méthodologie multivariée

Avant de procéder aux diverses analyses nécessaires et à la démonstration de nos hypothèses, il est essentiel de présenter les données et variables qui seront utilisées. À cet effet, ce chapitre présente de manière succincte la base de données utilisée et traite de l'opérationnalisation de nos variables dépendantes, indépendantes principales et indépendantes secondaires ainsi que des méthodes utilisées dans nos analyses statistiques.

1. Une base de données spécifique

Nos analyses s'appuient sur les données du *Flash Eurobaromètre 162*. Ce sondage a été réalisé entre les 13 et 21 juin 2004 par la direction générale de la presse de la Commission européenne, sur des échantillons représentatifs de la population de 18 ans et plus. Dans chacun des vingt-cinq pays membres, environ 1000 personnes ont été interrogées pour un total de 24063 répondants au sein de l'Union européenne¹¹⁸ (Tableau I). La base donnée utilisée n'est donc pas un *Eurobaromètre standard*. Ces derniers sont des instruments de recherche qui permettent aux représentants des institutions européennes et nationales de suivre l'état de l'opinion publique au sein de l'Ue. Nous utilisons plutôt un *Eurobaromètre spécialisé* traitant d'un sujet spécifique, soit l'opinion

¹¹⁸ Afin de respecter le poids démographique de chaque pays, « une pondération a été appliquée aux résultats nationaux pour calculer un total marginal où chaque pays contribue au résultat de l'Union européenne en proportion du nombre de ses habitants ». Des tableaux explicatifs sont disponibles dans le document suivant : Commission européenne. Juillet 2004. « Eurobaromètre Flash Eurobarometer 162 : Post European elections 2004 survey », Strasbourg, Direction générale de l'information du Parlement européen, 111-113. Nous sommes conscients que le nombre d'individu de l'étude implique qu'une faible déviation de l'hypothèse nulle sera statistiquement significative. Par contre, notre point n'est pas de déterminer le potentiel explicatif de chacune des variables prises séparément, mais plutôt d'étudier l'ordonnement de facteurs psycho-sociaux dans l'explication de la participation électorale. Ce processus de réflexion, qui s'éloigne fondamentalement des logiques explicatives fondées sur les relations causales, se conforme plutôt aux méthodes de recherche centrées sur les valeurs : voir notamment les travaux de Inglehart, 1997.

des citoyens à l'égard de l'Union européenne. Ensuite, depuis octobre 2001, un *Eurobaromètre des pays entrants* est réalisé dans les pays candidats à une adhésion future à l'Union européenne. Ce type d'enquête s'inscrit dans la continuité de l'*Eurobaromètre de l'Europe Centrale et Orientale*, ou CEEB, ayant été conduit à la veille de la mise en candidature des dix pays qui ont été admis au sein de l'Ue lors de l'élection de juin 2004.

Tableau I : Nombre d'entrevues réalisées dans chaque pays dans le cadre du Flash Eurobaromètre 162

| Pays | Nombre de répondants |
|-----------------------------|----------------------|
| Belgique | 1002 |
| Danemark | 967 |
| Allemagne | 1000 |
| Grèce | 950 |
| Espagne | 982 |
| France | 965 |
| Irlande | 897 |
| Italie | 958 |
| Luxembourg | 924 |
| Pays-Bas | 987 |
| Autriche | 989 |
| Portugal | 950 |
| Finlande | 957 |
| Suède | 961 |
| Grande-Bretagne | 952 |
| Chypre | 950 |
| République Tchèque | 970 |
| Estonie | 952 |
| Hongrie | 966 |
| Lettonie | 980 |
| Lituanie | 944 |
| Malte | 999 |
| Pologne | 963 |
| Slovénie | 956 |
| Slovaquie | 942 |
| Total des répondants | 24063 |

Bien qu'ils visent une population formée d'individus n'étant pas, à ce moment, citoyen de l'Union européenne, la méthodologie de l'*Eurobaromètre des pays entrants* est identique à celle employée pour les *Eurobaromètre standard* biannuels. Enfin, « les

rapports *Eurobaromètre Flash* sont des entretiens téléphoniques ad hoc conduits à la demande de n'importe quel service de la Commission européenne ou d'autres institutions de l'Ue¹¹⁹. » Ces derniers peuvent, dans une courte période de temps, fournir des informations centrées sur des segments spécifiques de la population.

La spécificité du *Flash Eurobaromètre 162*, qui est utilisé pour réaliser ce mémoire, réside dans le fait que ce sondage porte exclusivement sur les élections européennes de 2004. De plus, il reprend certains éléments permettant la reconstitution du portrait socio-économique des répondants, aspects qui sont de manière générale l'apanage des *Eurobaromètres standard*. De manière concrète, cette base de données permet de rendre compte à un moment précis dans le temps des attitudes politiques des citoyens de l'Europe à l'égard du processus d'intégration et d'élections des représentants au Parlement de l'Ue¹²⁰.

2. Des variables adaptées à notre modèle théorique

La variable dépendante, considérée dans le cadre de ce mémoire, exprime l'abstention des répondants aux élections européennes de 2004¹²¹. Cette variable dichotomique permet de distinguer les répondants affirmant avoir exercé leur droit de vote, de ceux s'étant abstenus de voter. Il est cependant important de tenir compte du fait que les résultats de sondages cherchant à connaître la participation électorale des citoyens

¹¹⁹ Commission européenne. 2004. *Enquête post-élections européennes 2004*. En ligne. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flash_arch_fr.htm (page consultée le 24 avril 2007).

¹²⁰ Bréchon, Pierre et Bruno Cautrès. 1997. « Introduction ». Sous la direction de Bréchon, Pierre et Bruno Cautrès. *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 11-13.

¹²¹ Issue de la variable "Q1" de la base de donnée Flash Eurobaromètre 162, notre propre variable dépendante a été recodée afin d'évacuer les individus ayant refusé de répondre à la question suivante : « Les élections européennes ont eu lieu le [INSÉRER LA DATE CORRECTE SELON LE PAYS]. Pour différentes raisons, beaucoup de personnes en [PAYS] n'ont pas voté à ces élections. Avez-vous voté aux récentes élections européennes ? » Cette nouvelle variable dichotomique (« partvote ») prend donc la valeur de 1 si le répondant affirme avoir exercé son droit de vote, ou de 0 si ce dernier affirme s'être abstenu lors des élections du Parlement européen en 2004.

sont généralement imprécis. En effet, le taux moyen d'abstention électorale enregistré dans les bureaux de scrutins des 25 pays participant à l'élection européenne de 2004 est de 52,3%, alors que les répondants au *Flash Eurobaromètre 162* affirment s'être abstenus dans une proportion de 39,3%. Il existe donc un écart de 13% entre la réalité observée et les résultats tirés de ce sondage post-électoral. Si on ne considère que les pays inclus dans cette étude, soit ceux n'imposant pas le vote obligatoire à leurs citoyens, la moyenne d'abstention effectivement observée dans l'Ue est de 55,9%, par rapport à un taux moyen de 42% (taux calculé en retirant les pays où le vote est obligatoire et accompagné de sanctions), calculé à partir de la base de données utilisée. Cependant, malgré l'imprécision de cette mesure, il s'agit du meilleur indicateur de la participation électorale aux élections européennes de 2004 dont nous disposons¹²². De plus, c'est moins la force de la relation que les raisons du phénomène qui nous intéressent ici.

Nous évaluons ensuite, à titre de variable indépendante principale, le sentiment d'appartenance à l'Europe. Cependant, l'opérationnalisation de cette variable s'avère complexe puisque le *Flash Eurobaromètre 162* n'en fournit pas un indicateur direct. Par conséquent, le sentiment d'appartenance à l'Europe doit être déduit de l'observation de comportements ou d'opinions, permettant ainsi d'élaborer une réflexion en termes d'attitudes¹²³.

À cet effet, la base de données utilisée offre une série de variables exprimant diverses opinions à propos d'aspects spécifiques de l'intégration européenne ainsi que de

¹²² Dans le cadre de ce mémoire, nous utilisons la réponse à la question 1 (Q1) des personnes interrogées dans le cadre du *Flash Eurobaromètre 162*.

¹²³ Lancelot, Alain. 1974, 8.

sa construction institutionnelle¹²⁴. Par contre, plusieurs caractéristiques de ces variables nous empêchent de les utiliser directement à titre d'indicateur du sentiment d'appartenance à l'Europe :

- a. Elles représentent l'expression concrète et directement observable d'opinions par rapport à l'Europe et non de valeurs fondamentales.
- b. Il s'agit de variables dichotomiques, ce qui ne permet pas d'apprécier l'intensité des opinions, positives ou négatives, exprimées à l'égard de l'Europe.
- c. Considérées séparément, chacune de ces variables n'explique qu'une fraction marginale de la variation totale de la participation aux élections européennes de 2004, qui constitue notre variable dépendante.

D'un point de vue méthodologique, la construction d'une échelle d'attitude permet de dépasser ces trois limites et d'évaluer le sentiment d'appartenance à l'Europe à partir de plusieurs variables d'opinions face à l'Ue. En effet, ces opinions permettent d'expliquer le comportement des individus car elles déterminent les attitudes qui, à leur tour, participent à la formation et à l'expression d'opinions¹²⁵. Elles constituent une « [manifestation] verbale accomplie par un individu face à une situation ou un objet

¹²⁴ Les variables considérées sont issues de la question 6 de l'*Eurobaromètre Flash 162*, qui mesure l'opinion des répondants à l'égard de l'Union européenne et du Parlement européen : « Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi si elle correspond plutôt ou plutôt pas à votre attitude ou à votre opinion. » Les personnes sondées devaient répondre à cette question par « oui plutôt » (codé 1) ou par « non, plutôt pas » (codé 2). Les personnes n'ayant pas répondu ou affirmant ne pas savoir la réponse sont codées 3. Voici la liste des énoncés : a) vous disposiez de toutes les informations nécessaires pour choisir pour qui vous alliez voter lors des récentes élections européenne ; b) vous avez confiance dans les institutions européennes ; c) vous vous sentez citoyen de l'Union européenne ; d) Le Parlement européen prend bien en compte les préoccupations des citoyens européens ; e) L'appartenance de [PAYS] à l'Union européenne est une bonne chose ; f) vous vous sentez attaché(e) à [PAYS] ; g) vous vous sentez attaché à l'Europe ; h) c'est très important pour vous de savoir quel parti politique a gagné le plus de sièges aux élections européennes ; i) c'est très important pour vous de savoir quels candidats ont remportés des sièges et sont devenus des députés européens à la suite des élections européennes ; j) vous êtes très intéressés par la politique et les affaires courantes.

¹²⁵ Thomas William et Florian Znaniecki. 1927, 470; Van Deth, Jan et Elinore Scarbrough. 1995, 28.; Lancelot, Alain. 1974, 6.

donnés¹²⁶ » et impliquent une logique fondamentale qui suggère une certaine constance dans leur expression. On retrouve cette stabilité des opinions chez tout individu, puisqu'elles sont organisées logiquement et liées entre elles : leur regroupement constitue une attitude¹²⁷, extériorisée par le truchement de l'opinion¹²⁸.

Ce lien entre les concepts d'opinion et d'attitude implique que les réactions d'un individu ne sont pas le fruit du hasard. Une attitude « implique la virtualité, la possibilité de réponses du même ordre vis-à-vis d'un même genre d'objet¹²⁹. » C'est donc une prédisposition aux comportements qui se développe en réaction aux situations, problématiques ou non, rencontrées par l'individu au cours de son existence.

On peut en déduire que l'attitude par rapport à l'Europe constitue une étape intermédiaire¹³⁰ entre l'intériorisation d'une valeur, le sentiment d'appartenance à l'Europe, et l'expression verbale de diverses opinions envers le processus d'intégration européenne ainsi que des institutions supranationales de l'Union européenne.

En-somme, « une attitude est une variable [...] que l'on peut inférer et construire à partir d'une série de données manifestes ou observables¹³¹. » Par conséquent, le *Flash Eurobaromètre 162* permet de regrouper un certain nombre d'opinions, c'est-à-dire d'indicateurs manifestes, spécifiquement exprimées par les répondants afin de les consolider à l'intérieur d'une échelle exprimant une attitude générale par rapport à l'Europe. C'est cette attitude par rapport à l'Europe qui servira d'indicateur du sentiment d'appartenance à l'Europe.

¹²⁶ Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999, 470.

¹²⁷ *Id.*

¹²⁸ *Id.*

¹²⁹ *Ibid.*, 537. Donc, l'adoption, par l'individu, de cadres comportements réduiraient le nombre de comportement possible chez ce dernier.

¹³⁰ Lancelot, Alain. 1974, 6.

¹³¹ Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999, 471.

Selon Mayer, l'utilisation d'une échelle d'attitude présente un avantage intéressant. Cette méthode permet d'éviter l'utilisation d'une question par laquelle on demande aux individus sondés de se positionner subjectivement par rapport à ce concept, c'est-à-dire le sentiment d'appartenance à l'Europe dans le cas qui nous intéresse. En effet, il s'agit d'un concept abstrait qui, en fonction de l'expérience personnelle de chacun, risque d'être perçu différemment¹³². À cet effet, une échelle statistique doit être polarisée, représentant ainsi une opposition entre les segments positifs et négatifs de toute valeur ou attitude évaluée. Cependant, les échelles ne doivent pas se limiter à exprimer une simple dichotomie, mais bien mettre en évidence l'intensité de l'attitude chez les répondants, qui peuvent en être porteurs ou non, ou tout simplement adopter une position intermédiaire : « pour qu'une échelle soit efficace, les items doivent, non seulement distinguer les individus situés aux extrémités, mais également échelonner les autres suivant les nuances de leur attitude¹³³. » Bref, les échelles permettent une catégorisation des répondants « depuis ceux qui sont le moins porteurs d'une attitude jusqu'à ceux qui le sont le plus¹³⁴. » Enfin, toute échelle doit être unidimensionnelle. C'est-à-dire qu'une « attitude se définit à partir d'un ensemble cohérent et homogène de réponses à des questions données [...] »¹³⁵. L'unidimensionnalité d'une échelle signifie donc que celle-ci doit traduire une seule et même attitude en combinant l'expression d'opinions s'y rapportant spécifiquement¹³⁶.

¹³² Mayer, Nonna et Guy Michelat. 2001. « Subjective racism, objective racism : the French case ». *Patterns of Prejudice*, 35(4), 6-18.

¹³³ Grawitz, Madeleine. 1984. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz, 827.

¹³⁴ Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999, 471.

¹³⁵ *Id.*

¹³⁶ Grawitz, Madeleine. 1984, 828 : « Il faut [que l'instrument construit] soit juste, c'est-à-dire que l'échelle mesure bien l'attitude en question et ne mesure que cette seule attitude. »

L'unidimensionnalité et la cohérence d'une échelle d'attitude peuvent être évaluées en fonction du coefficient H de Loevinger (*scalability coefficient*) qui teste la validité de la hiérarchisation établie dans la

Parmi les variables représentant l'expression d'une opinion face à l'Europe disponibles dans le *Flash Eurobaromètre 162*, lesquelles utiliser dans la construction d'une échelle d'attitude à l'égard de l'Europe ? En fait, on peut s'assurer de la pertinence des éléments introduits dans notre indicateur par la réalisation d'une analyse de corrélation qui permet de s'assurer que chacune des variables dichotomiques introduites dans la construction de l'échelle appartient à un même univers d'attitude¹³⁷. Ce test statistique permet d'évaluer l'homogénéité des variables incluses dans une échelle. Il s'agit d'un test d'unidimensionnalité de la série de variables utilisée dans la constitution d'une échelle, processus dont l'avantage principal est d'assigner une valeur numérique à des variables nominales (Tableau II).

construction d'une échelle. Le H de Loevinger peut adopter une valeur de 0 à 1, où 0 signifie une indépendance totale et 1 une hiérarchisation parfaite des indicateurs introduits dans l'échelle : Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999, 492-3.

¹³⁷ L'analyse de corrélation est accomplie à partir de la question 6 de l'*Eurobaromètre Flash 162*, qui mesure l'opinion des répondants à l'égard de l'Union européenne et du Parlement européen : « Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi si elle correspond plutôt ou plutôt pas à votre attitude ou à votre opinion. » : a) vous disposiez de toutes les informations nécessaires pour choisir pour qui vous alliez voter lors des récentes élections européennes b) vous avez confiance dans les institutions européennes ; c) vous vous sentez citoyen de l'Union européenne ; d) le Parlement européen prend bien en compte les préoccupations des citoyens européens ; e) l'appartenance de [PAYS] à l'Union européenne est une bonne chose ; g) vous vous sentez attaché(e) à l'Europe ; h) c'est très important pour vous de savoir quel parti politique a gagné le plus de sièges aux élections européennes ; i) c'est très important pour vous de savoir quels candidats ont remportés des sièges et sont devenus des députés européens à la suite des élections européennes ; j) vous êtes très intéressés par la politique et les affaires courantes. Les personnes sondées devaient répondre à cette question par « oui plutôt » (codé 1) ou par « non, plutôt pas » (codé 2). Les personnes n'ayant pas répondu ou affirmant ne pas savoir la réponse sont codées 3. Ces variables sont recodées de manière à exclure les citoyens sondés ayant refusé de répondre à ces questions ou n'ayant pas d'opinion. Les personnes ayant répondues « oui plutôt » sont recodées 2, les personnes ayant répondu « non plutôt pas » sont recodées 1, alors que les autres répondants, initialement codés 3, sont exclus des analyses. Nous ne considérons pas la question 6 f), « vous vous sentez attaché(é) [PAYS] », puisque le sentiment d'appartenance à l'Europe évolue indépendamment du sentiment d'appartenance nationale. Selon Duchesne et Frogner, il n'existe pas de relation inverse entre l'identification à l'Europe et l'identification nationale. Selon ces derniers, la relation entre ces deux niveaux d'identification est dépendante du contexte socio-historique et du moment de la réalisation du sondage qui favorisent parfois une complémentarité, et parfois une simple opposition. L'inconstance de cette relation rend donc hasardeuse l'inclusion de cette variable au sein de notre échelle d'attitude ; voir Duchesne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002. « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique* 52(4), 358-364.

Tableau II : Coefficients de corrélation des questions d'opinions à l'égard de l'Union européenne (*Flash Eurobaromètre 162*, question 6)

| | a | B | C | d | e | g | h | i |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| b | ,190** | | | | | | | |
| c | ,160** | ,407** | | | | | | |
| d | ,142** | ,496** | ,340** | | | | | |
| e | ,117** | ,453** | ,422** | ,389** | | | | |
| g | ,105** | ,329** | ,515** | ,279** | ,379** | | | |
| h | ,186** | ,196** | ,160** | ,143** | ,151** | ,157** | | |
| i | ,201** | ,214** | ,176** | ,182** | ,165** | ,154** | ,525** | |
| j | ,174** | ,120** | ,114** | ,057** | ,123** | ,124** | ,291** | ,284** |

*Statistiquement significatif à un niveau $\alpha=0,05$.

**Statistiquement significatif à un niveau $\alpha=0,01$.

Étant donné les résultats statistiquement significatifs pour chacun des coefficients de corrélation observés, il est possible d'affirmer que les variables dichotomiques considérées font bien partie d'un même univers d'attitude.

Maintenant que les variables d'opinions pertinentes sont déterminées grâce à l'analyse des correspondances multiples, il est important de se questionner sur le type d'échelle d'attitude qui sera construit. Plusieurs types d'échelles pourraient être considérés, mais nous nous contentons de l'échelle de Likert. Celle-ci est choisie, notamment par rapport aux échelles de Thurstone ou de Coombs, puisqu'elle ne requiert pas la présence d'observateurs externes ou des répondants. En fait, elle est directement adaptée à la méthodologie utilisée dans la réalisation des enquêtes téléphoniques du *Flash Eurobaromètre 162* ainsi qu'à la forme des variables que cette base de données suggère^{138,139}.

¹³⁸ Nous omettons volontairement, dans le cadre de ce mémoire, un certain nombre d'échelles qui ne conviennent pas à l'utilisation d'une base de données telle que le *Flash Eurobaromètre 162*. Notamment, l'échelle de Thurstone qui, sur le plan technique, requiert la présence d'un expert afin de réaliser un jugement comparatif des stimuli à partir desquels les répondants sont appelés à se positionner. L'échelle de Coombs est également écartée puisqu'elle requiert de la part de chacun des répondants un classement subjectif de ses préférences par rapport à chacun des stimuli auxquels il est soumis ; voir Grawitz, Madeleine, 1984, 837-41.

A priori, l'échelle de Likert établit un classement de l'intensité d'une attitude évaluée chez chacun des répondants reposant sur une catégorisation bipolaire. Elle permet notamment de déterminer si les citoyens européens sont plus ou moins porteurs d'une attitude positive ou négative à l'égard de l'Europe. En effectuant une somme des réponses positives de chacun des répondants à un groupe de questions données, il est possible de représenter la position d'un individu sur un continuum de l'attitude étudiée. À partir des éléments de la question 6 du *Flash Eurobaromètre 162* il est possible de classer la totalité des répondants sur une échelle en plusieurs catégories (Tableau III).

Tableau III : Attitude à l'égard de l'Europe (échelle de Likert)

| Étiquette* | Effectif | Pourcentage |
|------------|----------|-------------|
| 1 | 853 | 3,9 |
| 2 | 1404 | 6,3 |
| 3 | 1739 | 7,9 |
| 4 | 2287 | 10,3 |
| 5 | 2630 | 11,9 |
| 6 | 3005 | 13,6 |
| 7 | 3091 | 14,0 |
| 8 | 2833 | 12,8 |
| 9 | 2444 | 11,0 |
| 10 | 1851 | 8,4 |
| Total | 22137 | 100,0 |

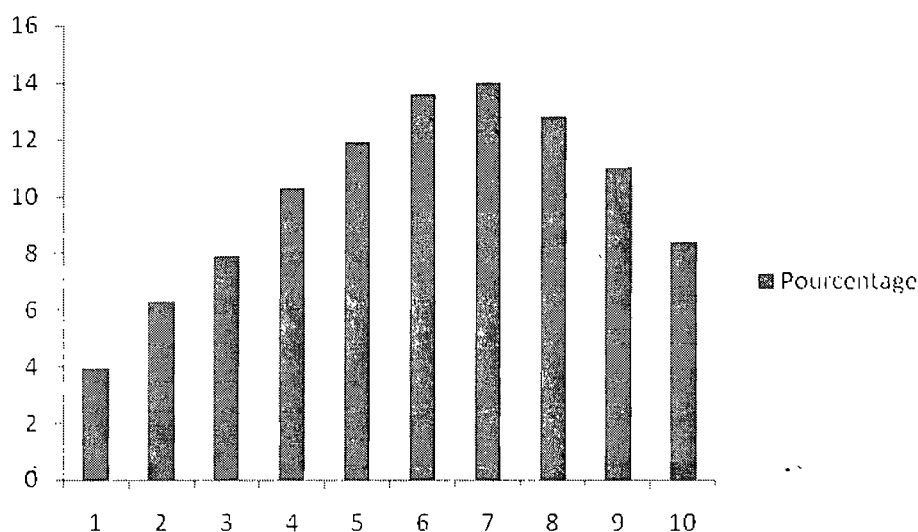
*Les étiquettes expriment dans un ordre croissant l'attitude à l'égard de l'Europe, d'une attitude très négative (1) à une attitude très positive (10)

On constate rapidement que si 3,9% des répondants possèdent une attitude très négative à l'égard de l'Europe (1), environ 8,4% semblent adopter une attitude très positive face à l'Europe (10). De plus, cette échelle suggère que 24,5% des répondants, possède une attitude généralement négative à l'égard de l'Europe (addition des catégories 2, 3 et 4 de l'échelle) alors que 37,8% des répondants présentent une attitude plutôt ou

¹³⁹ La forme des variables d'opinions disponibles dans le *Flash Eurobaromètre 162* est élaborée dans les notes 11 et 26 du présent chapitre.

très positive face à l'Europe. On observe donc une certaine faiblesse des attitudes extrêmes à l'égard de l'Europe par rapport à une concentration autour d'une position neutre située au centre de l'échelle. Le diagramme en bâton suivant exprime visuellement la distribution des répondants sur l'échelle de Likert exprimant l'attitude à l'égard de l'Europe (Graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des répondants sur l'échelle de Likert exprimant l'attitude à l'égard de l'Europe (%)



On constate une légère asymétrie négative dans la distribution des effectifs selon l'échelle de Likert. Cependant, en n'imposant pas d'ordre spécifique aux questions adressées aux répondants, l'échelle de Likert accepte implicitement l'importance identique de chaque énoncé dans l'évaluation d'une attitude. En effet, « les calculs contribuant à la construction de l'échelle [de Likert] supposent une vraie métrique et une égalité des distances séparant les différents degrés d'approbation¹⁴⁰ » par rapport à une attitude.

¹⁴⁰ Michelat, Guy et Eric Kerrouche. 1999, 482.

Par contre, nous supposons que le fait de poser une série complète de questions concernant l'opinion des individus sur l'Union européenne entraîne une homogénéisation des réponses, soit positive ou négative, chez chacun des répondants, annulant ainsi le problème d'équipondération des réponses au sein de l'échelle de Likert. Donc, après avoir testé puis réfuté la logique implicative, nous utiliserons, dans le cadre de nos études statistiques, une échelle cumulative construite selon la logique de Likert.

En somme, nous anticipons une relation inverse entre la force du sentiment d'appartenance à l'Europe d'un individu, évaluée en fonction de son attitude à l'égard de l'Europe, et la probabilité que ce même individu s'abstienne de voter aux élections européennes de 2004.

3. Variables explicatives du développement d'un sentiment d'appartenance

Notre raisonnement théorique nous amène également à nous questionner sur les raisons qui favorisent ou nuisent au développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen européen. Nous supposons que l'émergence de cette valeur chez les individus questionnés est le résultat de deux éléments distincts, soit les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel ils évoluent ainsi que de leurs appartenances socioéconomiques, qui favorisent l'interrelation avec divers groupes d'individus porteurs de valeurs différenciées¹⁴¹.

À titre de première variable indépendante secondaire, nous évaluons la culture. Celle-ci suggère à l'individu un ensemble de représentations du monde qui propose des modèles comportementaux dominants par le biais des normes véhiculées et intériorisées

¹⁴¹ Il est évident que les facteurs culturels et les appartenances socioéconomiques ne constituent pas les seules causes du développement du système de valeur chez l'individu. Notre raisonnement théorique se veut surtout complémentaire aux études existantes tout en étant innovateur dans les explications psychosociales de l'abstention électorale qui y sont suggérées.

par les individus qui interagissent entre eux¹⁴². Nous supposons donc que *les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel évolue le citoyen de l'Union européenne influence le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez ce dernier* (H2). En effet, le système culturel du groupe, c'est-à-dire l'organisation collective des modèles comportementaux et de réflexion propre à une société, influence la personnalité des individus qui la compose par la combinaison des éléments qu'ils en retirent afin de construire leur propre système de valeurs¹⁴³.

Cependant, plusieurs éléments culturels peuvent, à juste titre, avoir une influence significative sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe, notamment la religion. Selon Cautrès, Pina et Talin, il existe un lien entre le sentiment religieux d'un individu et la formation ainsi que l'expression de ses attitudes politiques¹⁴⁴. Selon Chauvel, ce sentiment exprime un important clivage au sein des pays membres de l'Union européenne où l'on distingue nettement l'Europe latine catholique de l'Europe nordique protestante¹⁴⁵. Pourtant, si la religion semble jouer un important rôle de cohésion, celle-ci semble pourtant agir dans une perspective d'appartenance nationale :

« Les sentiments religieux et national mobiliseraient ainsi des affects du même ordre : sentiment d'appartenance au même univers, partage de valeurs et de codes culturels identiques, identification de rites et célébrations communes, etc¹⁴⁶. »

¹⁴² Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 63.

¹⁴³ *Ibid.*, 68.

¹⁴⁴ Cautrès, Bruno, et al. 1998. « L'influence de la religion sur les attitudes politiques : essai d'analyse spatio-temporelle dans l'Union européenne », dans Bréchon Pierre et Bruno Cautrès (dir.) *Les enquêtes eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 278.

¹⁴⁵ Chauvel, Louis. 1998. « Clivages politiques, culturels et religieux dans les régions européennes », dans Bréchon Pierre et Bruno Cautrès (dir.) *Les enquêtes eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 240.

¹⁴⁶ Cautrès, Bruno, et al. 1998, 278.

Donc, bien qu'il semble possible d'observer une relation entre le conservatisme politique et le sentiment religieux au sein de l'Ue, l'effet de cette culture religieuse sur le développement des valeurs individuelles peut être compris dans le cadre de la culture nationale. Selon Bréchon, l'intérêt pour la chose politique, le développement d'une identité et l'élaboration des opinions individuelles tiennent beaucoup plus d'une appartenance nationale que d'un mécanisme de détermination fondé sur l'appartenance religieuse de l'individu¹⁴⁷.

En ce sens, on devrait observer d'importantes différences dans les perceptions et les comportements parmi les résidents des différents pays puisque la région d'appartenance d'un individu constitue un déterminant de ses valeurs¹⁴⁸. Cette discrimination géographique des répondants repose sur une multitude de dimensions culturelles dont, entre autres, la situation économique, le passé historique, la forme institutionnelle du système politique, la diversité linguistique et religieuse ainsi que le contexte conjoncturel¹⁴⁹.

Il est donc justifié d'élaborer une variable culturelle en fonction du pays de résidence puisqu'il existe « un lien relativement étroit entre la façon dont les individus se prononcent [...] et la manière qu'ils ont de vivre les événements propres à leur pays¹⁵⁰. » À cet effet, la variable culturelle¹⁵¹ est construite à partir du pays de résidence des

¹⁴⁷ Bréchon, Pierre. 1995. « Les Européens et la politique », *Futuribles* 200, 65.

¹⁴⁸ Chauvel, Louis. 1998, 240.

¹⁴⁹ Abrial, Stéphanie et Fabienne Greffet. 1998. « La satisfaction à l'égard de la démocratie », dans Bréchon Pierre et Bruno Cautrès (dir.) *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 219.

¹⁵⁰ *Ibid.*, 223.

¹⁵¹ Cette variable culturelle (pays) est construite à partir de la question D5 du *Flash Eurobaromètre 162* qui prend en considération le lieu de résidence du citoyen classé en fonction de l'unité régionale administrative européenne à laquelle il appartient : Commission européenne. 2004. *Liste hiérarchique des codes et des noms de régions pour la N.U.T.S. et les régions statistiques de l'Europe*. En ligne. http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist_fr.cfm?list=nuts (page consultée le 7 avril 2007).

répondants, en fonction d'une logique voulant que les contextes nationaux influencent la perception qu'à un individu de la réalité qui l'entoure, lui suggérant ainsi un système de valeurs semblable à celui des autres individus évoluant dans le même contexte national.

Selon Perrineau :

« Une différence de taille apparaît entre les pays de l'ex-UE à quinze et les nouveaux entrants. La défiance à l'égard de l'offre politique et des institutions l'organisant, ainsi qu'une dépolitisation relativement accusée semblent bien avoir creusé plus profondément le lit de l'abstention parmi ces derniers. [...] La défiance et le mécontentement apparaissent particulièrement virulents en République tchèque, en Pologne et en Slovaquie¹⁵². »

À la lumière de ces observations, il s'avère important d'appréhender la culture dans la singularité induite par les éléments contextuels actuels et passés¹⁵³. Malgré une analyse située dans l'espace, divers aspects culturels propres au passé d'un État, notamment dans le cas des anciennes républiques soviétiques, ne peuvent être ignorés puisqu'ils façonnent la culture nationale qu'on y observe aujourd'hui. Selon Duchesne et Frogner, « il existe un lien fort, historique, ne serait-ce que dans les pays d'Europe, entre le fait de se sentir citoyen – et par là, d'être potentiellement acteur de sa citoyenneté – et le fait de se sentir appartenir à la communauté de destin que représentent les gens qui

Cependant, un recodage des unités régionales administratives européennes est effectué afin de regrouper les répondants en fonction de leur pays de résidence. Ceci nous permet ainsi de regrouper les régions des divers pays tout en excluant les régions belges et luxembourgeoises où le vote est obligatoire (voir tableau 1, chapitre 2) : 1) Danemark, 2) Allemagne, 3) Grèce, 4) Espagne, 5) France, 6) Irlande, 7) Italie, 8) Pays-Bas, 9) Autriche, 10) Portugal, 11) Finlande, 12) Suède, 13) Royaume-Uni, 14) Chypre, 15) République Tchèque, 16) Estonie, 17) Hongrie, 18) Lettonie, 19) Lituanie, 20) Malte, 21) Pologne, 22) Slovaquie et 23) Slovénie.

¹⁵² Perrineau, Pascale. 2005. *Le vote européen 2004-2005 : de l'élargissement au référendum français*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 57.

¹⁵³ Badie, Bertrand. 1986, 59.

vivent sur le territoire de son pays¹⁵⁴. » En somme, nous supposons qu'il existe un lien entre les éléments constitutifs de l'histoire d'un pays et son contexte culturel actuel qui favoriserait ou ralentirait la naissance d'un sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen de l'Union européenne. Plus spécifiquement, nous anticipons que les individus résidant sur le territoire d'un des dix nouveaux États-membres de l'Ue¹⁵⁵ ne possèdent pas un sentiment d'appartenance à l'Europe aussi développé qu'un individu résident dans un des quinze anciens États-membres¹⁵⁶. De plus, le sentiment d'appartenance à l'Europe devrait être particulièrement développé chez les citoyens des pays fondateurs de l'Union européenne, soit la France, l'Italie, Allemagne, Pays-Bas.

En deuxième lieu, notre raisonnement théorique suggère que *les appartenances socioéconomiques du citoyen de l'Union européenne influencent le développement, chez ce dernier, du sentiment d'appartenance à l'Europe* (H3). *A priori*, un individu appartenant à un groupe socioéconomique spécifique est susceptible d'entrer en interaction avec d'autres individus qui appartiennent à ces mêmes groupes. Ces relations interindividuelles les confrontent à des systèmes de valeurs alternatifs à ceux suggérés par leur environnement culturel national, les poussant ainsi à porter un regard critique et subjectif sur la réalité qui les entoure. Dans le but d'opérationnaliser le facteur « appartenances socioéconomiques », la construction d'un modèle permet de reconstituer un profil sommaire des répondants.

¹⁵⁴ Duchesne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002. « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe. », *Revue Française de Science Politique* 52(4), 355.

¹⁵⁵ Les dix nouveaux États-membres de l'Union européenne sont les suivants : Malte, Chypre, Slovénie, Slovaquie, Hongrie, République Tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne.

¹⁵⁶ Les anciens États-membres de l'Union européenne sont les suivants. Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne, Portugal, Finlande, Suède, Autriche, Irlande, Danemark, Grèce. Il est à noter que nous ne tenons pas compte de la Belgique et du Luxembourg puisqu'ils appliquent la règle du vote obligatoire avec sanction.

La première variable de ce modèle concerne l'âge des répondants (Tableau IV)¹⁵⁷. Il s'agit d'un déterminant important dans l'intériorisation, par un individu, de cadres comportementaux et de réflexion. Selon Topf, l'individu est susceptible de s'impliquer davantage dans la sphère politique à mesure qu'il vieillit¹⁵⁸. On suppose en fait qu'au cours de sa vie, le citoyen européen est appelé à œuvrer dans diverses sphères, notamment académique et familiale, puis éventuellement professionnelle. Ces sphères d'activités permettent au citoyen d'établir des contacts avec d'autres citoyens, d'acquérir de nouvelles valeurs et ainsi d'organiser ses opinions. De plus, à l'intérieur de ces sphères, le citoyen s'implique dans de nombreuses activités de communication favorisant l'acquisition d'informations politiques et le développement d'un sentiment d'identification politique.

Tableau IV : Âge des répondants

| Groupes d'âge | Effectif | Pourcentage |
|----------------|----------|-------------|
| 18 à 25 ans | 2887 | 13,1 |
| 26 à 45 ans | 8072 | 36,5 |
| 46 à 65 ans | 7255 | 32,8 |
| 66 ans et plus | 3902 | 17,6 |
| Total | 22116 | 100,0 |

Selon Topf, l'accumulation d'information pousse l'individu à prendre conscience de son rôle au sein de la sphère politique¹⁵⁹. Cette prise de conscience, nous supposons, s'accompagne d'une impression d'utilité politique :

« [Si] avec l'âge l'attachement à la nationalité française augmente, le sentiment de citoyenneté

¹⁵⁷ Déterminée en fonction de la variable D2 du *Flash Eurobaromètre 162*, notre variable « âge » est le résultat d'un recodage visant à regrouper les répondants, initialement classés selon leur âge exact sur une échelle métrique de 1 à 99, en quatre catégories distinctes : 25 ans et moins (codé 1), 26 ans à 45 ans (codé 2), 46 ans à 65 ans (codé 3), 66 ans et plus (codé 4). Les répondants ayant refusé de révéler leur âge exact (initialement codés 0) ont été exclus des analyses statistiques.

¹⁵⁸ Topf, Richard. 1995. « Electoral Participation ». Dans Hans Dieter Klingemann et Dieter Fuchs, *Citizens and the State*. Oxford, Royaume-Uni : Oxford University Press, 28.

¹⁵⁹ Topf, Richard. 1995, 28.

européenne progresse lui aussi avec l'âge. À une représentation ouverte, généreuse mais non institutionnelle de l'Europe chez les jeunes, s'oppose une conception raisonnée et plus politique chez les plus âgés¹⁶⁰. »

Cette politisation progressive du citoyen, qui s'acquiert sur une longue période, semble donc s'accompagner du développement d'un sentiment d'appartenance à une entité politique. C'est pourquoi nous anticipons que le sentiment d'appartenance à l'Europe sera plus important chez les citoyens européens plus âgés, et que son développement présentera une certaine homogénéité au sein des différents groupes d'âges. Nous devrions donc observer une relation positive entre la force du sentiment d'appartenance à l'Europe et l'âge du citoyen européen.

La seconde variable de notre modèle socioéconomique concerne le niveau d'éducation des répondants¹⁶¹. Une étude de fréquence nous permet de constater qu'environ la moitié des répondants du *Flash Eurobaromètre 162* ont arrêté leurs études lors de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et que tout près de 27,9% des individus ont entamé ou terminé des études universitaires à temps plein. À l'opposé, environ 20,5% des citoyens interrogés n'ont pas terminé d'études secondaires. De plus, même si seulement 1,5% des citoyens de l'Union européenne n'ont jamais été à l'école à

¹⁶⁰ Percheron, Annick. 1991. « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable ? Note de recherche », dans *Revue française de science politique* 41(3), 386.

¹⁶¹ Issue de la variable D3 du *Flash Eurobaromètre 162*, notre variable « éducation » permet de classer les répondants selon l'âge qu'ils avaient lors de la fin de leurs études à temps plein en quatre catégories distinctes. Alors que les répondants n'ayant jamais été à l'école à temps plein sont codés 1, ceux ayant terminé à 15 ou moins sont codés 2, ceux ayant terminé entre 16 ans et 20 ans sont codés 3 et, finalement, ceux ayant terminé à plus de 21 ans sont codés 4. Cependant, deux éléments doivent être mentionnés concernant le recodage de cette variable. Tout d'abord, les gens ayant refusé de répondre à cette question ont été exclus de l'étude. Ensuite, une étude de fréquence de la variable D3 permet de constater qu'aucun individu n'a été classé comme étant encore étudiant à temps plein. Ces individus sont plutôt insérés dans les catégories en fonction de l'âge qu'ils ont au moment de la réalisation des enquêtes téléphoniques, justifiant ainsi l'exclusion de la catégorie 5 (Toujours à l'école à temps plein) de notre propre analyse.

temps plein, 44,8% de cette population non scolarisée réside dans la péninsule ibérique, c'est-à-dire 78 répondants en Espagne et 70 au Portugal (Tableau V).

Tableau V : Niveau d'éducation du répondant

| Années d'études à temps plein | Effectif | Pourcentage |
|------------------------------------|----------|-------------|
| Jamais été à l'école à temps plein | 330 | 1,5 |
| 15 ans et moins | 4467 | 20,5 |
| 16 à 20 ans | 10949 | 50,1 |
| 21 ans et plus | 6088 | 27,9 |
| Total | 21834 | 100,0 |

Cette variable s'avère particulièrement pertinente dans l'étude du développement des valeurs chez l'individu. Percheron explique que le niveau d'éducation possède un impact significatif dans la construction des opinions politiques en général et, plus spécifiquement, dans l'élaboration de celles à l'égard de l'Ue et de ses institutions¹⁶². Selon Franklin, la fréquentation d'un établissement d'enseignement universitaire favorise la création d'un réseau de contacts où la discussion mène à poser un regard critique et à débattre de sujets et d'enjeux politiques.

Cependant, le niveau d'éducation favorise-t-il le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe ? En fait, « les attachements baissent globalement avec le niveau d'éducation, [alors que] l'attachement pour l'Europe [...] augmente plutôt avec lui¹⁶³. » C'est-à-dire que plus le niveau d'instruction d'un individu est élevé, plus son opinion à l'égard de l'Europe sera favorable¹⁶⁴. On peut donc en déduire qu'une personne possédant un niveau d'éducation élevé, peu importe le type d'étude qu'elle réalise (selon Percheron, l'effet de diplômentation est en effet indépendant du groupe socioprofessionnel

¹⁶² Percheron, Annick. 1991, 386.

¹⁶³ Duchesne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002, 367.

¹⁶⁴ Percheron, Annick. 1991, 398.

dont il fait ou fera partie¹⁶⁵), acquiert une meilleure connaissance des institutions européennes, de leur fonctionnement et de leur influence sur les institutions gouvernementales nationales, régionales et même locales, favorisant ainsi le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Ue. En somme, nous anticipons que plus un individu est éduqué, plus il percevra l'utilité et l'influence des institutions de l'Ue, engendrant chez celui-ci le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe.

Maintenant que la nature et la structure de chacune des variables ont été explorées, le chapitre suivant sera consacré à la réalisation des études statistiques nécessaires à l'évaluation des hypothèses avancées dans le deuxième chapitre. Tout d'abord, des modèles de régression permettront d'évaluer l'impact de la culture nationale ainsi que de divers facteurs socioéconomiques, soit l'âge et le niveau d'éducation des citoyens européens, sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe. Ensuite, par le biais d'une deuxième étude de régression, nous testeront l'hypothèse principale selon laquelle le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez un individu influence sa participation aux élections européennes.

¹⁶⁵ *Id.*

Chapitre 4

Le sentiment d'appartenance à l'Europe

Nous cherchons à démontrer le rôle de la culture nationale et des réseaux d'interaction déterminés par les groupes d'appartenances socioéconomiques dans le développement du sentiment d'appartenance chez le citoyen de l'Ue. Plutôt que d'expliquer ce phénomène en fonction de facteurs institutionnels ou juridiques, qui rendent difficilement compte des particularités des diverses régions ou des divers groupes de citoyens au sein de la société civile européenne, s'il en est une, il est intéressant d'élaborer une explication « par le bas » en intégrant les caractéristiques individuelles des citoyens de l'Union européenne, permettant d'identifier des éléments freinant ou favorisant son développement¹⁶⁶.

Dans une perspective psychosociologique, la culture impose diverses contraintes externes au développement. Intégrative, elle établit des codes de signification favorisant l'interaction entre les individus de même culture, tout en étant cohérente puisqu'elle implique une logique dans l'organisation des cadres de référence au sein de la réalité sociale. La culture est donc normative puisqu'elle impose aux individus des règles comportementales orientant leurs actions sociales. Ces cadres comportementaux sont intériorisés par le biais des valeurs suggérées par la culture et qui, ultimement, façonne la personnalité de chacun. En ce sens, la culture nationale est constitutive de chaque individu en ce qu'elle influence le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe (une valeur) et, comme il est avancé dans les hypothèses, oriente ultimement

¹⁶⁶ Duchesne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002, 355.

son comportement électoral¹⁶⁷. À cet égard, nous pouvons supposer que *les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel évolue le citoyen de l'Union européenne influencent le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez ce dernier* (H2).

D'un autre côté, même si l'approche psychosociale nous pousse à accorder une place importante à la culture nationale, le développement du système de valeurs d'un individu, et par conséquent de son sentiment d'appartenance à l'Europe, passe également par l'environnement direct au sein duquel il évolue. En effet, une étude du développement du sentiment d'appartenance tend vers une « mise en valeur des relations interindividuelles [devant être distinguées] des contraintes du tout social comme tel¹⁶⁸. » On peut donc concevoir que les groupes socioéconomiques dont fait partie le citoyen européen influencent sa vision du processus d'intégration européenne et son attachement affectif à une nouvelle entité politique supranationale. Selon son âge et son niveau d'éducation, celui-ci développe un réseau de relations interindividuelles qui remettent en question le système de valeurs culturellement admis et influencent les cadres comportementaux et les valeurs intériorisées. Nous avançons donc que *les appartenances socioéconomiques d'un citoyen européen influencent le développement, chez ce dernier, du sentiment d'appartenance à l'Europe* (H3).

1. Les appartenances socioéconomiques et le sentiment d'appartenance

Les sciences sociales ne pouvant être considérées comme étant « exactes », les relations mesurées par le biais de régressions linéaires sont fondamentalement probabilistes. C'est-à-dire que les variations de la variable dépendante ne correspondant

¹⁶⁷ Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990, 62-65.

¹⁶⁸ Piaget, Jean. 1970, 175.

jamais exactement aux variations des variables indépendantes. Donc, bien que la droite de régression constitue la meilleure prédiction possible de l'évolution du sentiment d'appartenance à l'Europe, en « [minimisant] la somme des carrés des distances entre la droite et le score de la variable dépendante de chacun des cas¹⁶⁹ » inclus dans notre étude, il persistera toujours une « erreur de prédiction¹⁷⁰ ». En d'autres mots, la droite de régression linéaire, dont les prédictions peuvent s'étendre de « plus l'infini » à « moins l'infini » sur une échelle numérique, permet de minimiser la différence entre les valeurs théoriques d'une variable dépendante et ses valeurs observées, en fonction d'une variable ou d'un groupe de variables indépendantes, réduisant ainsi les erreurs de prédiction.

En somme, la technique de l'analyse de régression linéaire permet d'estimer selon une droite de prédiction une valeur sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe selon la modification d'une unité de la valeur de nos variables indépendantes exprimant la culture nationale et les groupes d'appartenances socioéconomiques.

Comme il a été développé dans le chapitre précédent, plusieurs éléments explicatifs découlant de la condition socioéconomique des citoyens de l'Ue peuvent être considérés. De plus, chacun de ces éléments affectera à sa manière l'évolution de l'attitude à l'égard de l'Europe. Cependant, nous devons d'abord nous assurer de la validité des hypothèses émises en fonction de chacune des variables indépendantes de notre modèle de détermination du sentiment d'appartenance à l'Europe. Tout d'abord, un

¹⁶⁹ Fox, William. 1999. *Statistiques sociales*. Québec : De Boeck Université/Presses de l'Université Laval, 263.

¹⁷⁰ Dans l'équation de régression linéaire ($Y = a + bX + e$), l'élément « e » exprime l'erreur de prédiction induite par le modèle construit. Le terme « a » exprime l'ordonnée à l'origine, le « b » est le coefficient de régression et les termes « Y » et « X » expriment, respectivement, la variable dépendante et la variable indépendante. Les éléments de cette formule seront abordés plus en détail au sein de ce chapitre.

tableau de contingence (Tableau VI) permet de décrire la relation entre l'âge du répondant et son attitude à l'égard de l'Europe.

Tableau VI : Attitude à l'égard de l'Europe en fonction de l'âge du répondant

| | 18 à 25 ans | 26 à 45 ans | 46 à 65 ans | 66 ans et plus |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------|
| Attitude négative | 42,1 | 42,5 | 38 | 38,7 |
| Attitude positive | 57,9 | 57,5 | 62 | 61,3 |
| Total | 2887 | 8072 | 7255 | 3902 |

*Chi-carré : 42,244

La valeur du chi-carré est statistiquement significative à un niveau $\alpha = 0,05$.

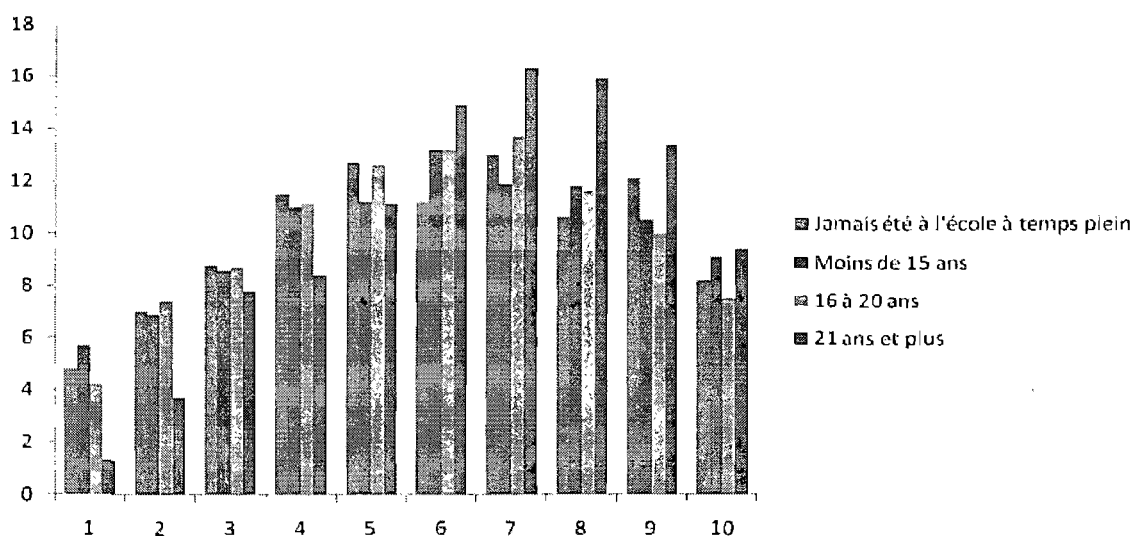
Une plus grande proportion de citoyens européens ont une attitude positive à l'égard de l'Europe¹⁷¹ au sein de chacune des catégories d'âge, c'est-à-dire 57,9% chez les 18 à 25 ans, 57,5% dans le groupe de 26 à 45 ans, 62% pour les 46 à 65 ans ainsi que 61% chez les 65 ans et plus. De plus, cette tendance semble s'accroître chez les citoyens âgés d'au moins 46 ans. Le test du chi-carré (42,244) nous permet d'affirmer avec un niveau de confiance de 95% qu'il existe un lien entre l'âge d'un répondant et son attitude à l'égard de l'Europe. De plus, ce lien semble aller dans le sens prédit, ce que démontre le contraste observé entre la proportion d'individu possédant une attitude très favorable à l'égard de l'Europe au sein des deux groupes d'âge inférieurs par rapport aux groupes incluant les répondants âgés d'au moins 46 ans.

Le second indicateur concerne le niveau d'éducation. En effet, il est probable qu'un individu plus éduqué possède une meilleure connaissance de l'Ue. Nous devrions donc constater un lien positif entre le nombre d'années d'étude accomplies par le citoyen européen et sa connaissance du fonctionnement des institutions supranationales. Il en découlerait une meilleure perception de l'utilité de l'Ue et de l'influence qu'elle exerce

¹⁷¹ Cette dichotomie entre attitudes positive et négative à l'égard de l'Europe constitue le regroupement des catégories 1 à 5 de l'échelle d'attitude, par rapport au regroupement des catégories 6 à 10.

sur la gestion politique aux autres niveaux de gouvernance, favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Ue plus approfondi¹⁷².

Graphique 4 : Attitude à l'égard de l'Europe (%) en fonction du niveau d'éducation du citoyen européen



Chi-carré : 502,922

Signification statistique au niveau $\alpha = 0,01$

La relation entre l'attitude à l'égard de l'Europe et le niveau d'éducation du citoyen européen est statistiquement significative en vertu de la valeur du chi-carré (502,922). Cependant, alors que la distribution des catégories « jamais été à l'école à temps plein », « moins de 15 ans de scolarité » ainsi que « 16 à 20 ans de scolarité » sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe se rapproche sensiblement d'une courbe normale, les citoyens possédant un minimum de 21 ans de scolarité, c'est-à-dire au moins un diplôme universitaire, présentent une distribution positivement asymétrique. Les gens possédant un diplôme universitaire présentent donc une attitude plus positive à l'égard de l'Europe. Le tableau VII appui les observations déduites du graphique 4 :

¹⁷² Duchêsne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002, 367.

Tableau VII : Intensité du sentiment d'appartenance à l'Europe en fonction du niveau d'éducation

| | Jamais été à l'école à temps plein | Moins de 15 ans | 16 à 20 ans | 21 ans et plus |
|--------------------------|---|------------------------|--------------------|-----------------------|
| Attitude négative | 44,8 (148) | 43,4 (1940) | 43,9 (4811) | 30,1 (1833) |
| Attitude positive | 55,2 (182) | 56,6 (2527) | 56,1 (6138) | 69,9 (4255) |
| Total | 100 (330) | 100 (4467) | 100 (10949) | 100 (6088) |

La variable dichotomique concernant l'attitude positive ou négative a été créée à partir d'un recodage de notre variable dépendante principale. À cet égard, la catégorie « attitude négative » est créée à partir des catégories 1 à 5 de l'échelle d'attitude, alors que les catégories 6 à 10 ont été regroupées dans la classe « attitude positive ».

*Le nombre entre parenthèses représente le pourcentage de l'effectif en fonction du statut professionnel du répondant.

**Chi-carré : 344,165

*** Signification statistique au niveau $\alpha = 0,05$.

On remarque que la proportion des citoyens possédant une attitude positive à l'égard de l'Europe est plus élevée chez les citoyens ayant obtenu un diplôme universitaire qu'au sein des autres catégories. En effet, alors que les citoyens possédant 21 ans ou plus d'éducation affirme, dans une proportion de 69,9%, posséder une attitude positive à l'égard de l'Europe, cette proportion diminue d'environ dix points de pourcentage chez les autres citoyens, en demeurant toutefois majoritairement positive (55,2% chez les « jamais été à l'école à temps plein », 56,6% chez les « moins de 15 ans de scolarité », et 56,1% chez les « 16 à 20 ans de scolarité »).

Cependant, afin de pouvoir évaluer le potentiel explicatif de nos variables socioéconomiques sur l'attitude à l'égard de l'Europe, une étude de régression linéaire multivariée s'avère nécessaire. Le tableau VIII en exprime les résultats :

Tableau VIII : Impact des facteurs socioéconomiques sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe (étude de régression)

| | B | S.E. | T | Sign |
|--|---------|------|--------|------|
| Modèle 1 | | | | |
| Constante | 3,006** | ,100 | 30,004 | ,000 |
| Âge du répondant | ,457** | ,024 | 19,185 | ,000 |
| Éducation | ,265** | ,019 | 14,022 | ,000 |
| N total | 21833 | | | |
| Coefficient de détermination (R ²) | ,020 | | | |
| Coefficient de corrélation (r) | ,140** | | | |
| Statistique F | 219,377 | | | |

* : ces coefficients sont statistiquement significatifs à un niveau de $\alpha \leq .05$

** : ces indicateurs sont statistiquement significatifs à un niveau de $\alpha \leq .01$

Le coefficient de corrélation (r) de ce modèle indique une relation positive, mais relativement faible puisque, sur une échelle de -1 à 1, sa valeur n'est que de ,140. Le coefficient de détermination (R²), qui « mesure la proportion de [la variable dépendante] qui est expliquée par la présence de [la variable indépendante]¹⁷³ », démontre que seulement 2% de la variation de l'attitude à l'égard de l'Europe d'un répondant peut être expliquée directement par ses appartenances socioéconomiques, ce qui est très faible. Les résultats de régression permettent, ultimement, de déduire l'équation de la droite des moindres carrés :

$$Y = a + bX + e$$

$$\text{Attitude} = 3,006 + ,457\hat{\text{Age}} + ,265\hat{\text{Éducation}} + e$$

(,100)
(,024)
(,019)

indépendante exprimant l'âge du répondant a une valeur nulle, la valeur de l'attitude à l'égard de l'Europe s'élève à environ 3,006. En fonction de la valeur du coefficient de régression (b), on constate que toute augmentation d'une unité des variables « âge » et « éducation » occasionnera, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation

¹⁷³ Pétry, François. 2003. *Guide pratique d'introduction à la régression en science sociale*. Québec : Presses de l'Université Laval, 67.

respective de ,457 et ,265 unité sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe¹⁷⁴. Donc, même si la relation observée entre les variables exprimant les appartenances socioéconomiques et notre variable dépendante est faible, nous ne pouvons ignorer l'impact de l'âge et de l'éducation sur l'intensité du sentiment d'appartenance à l'Europe.

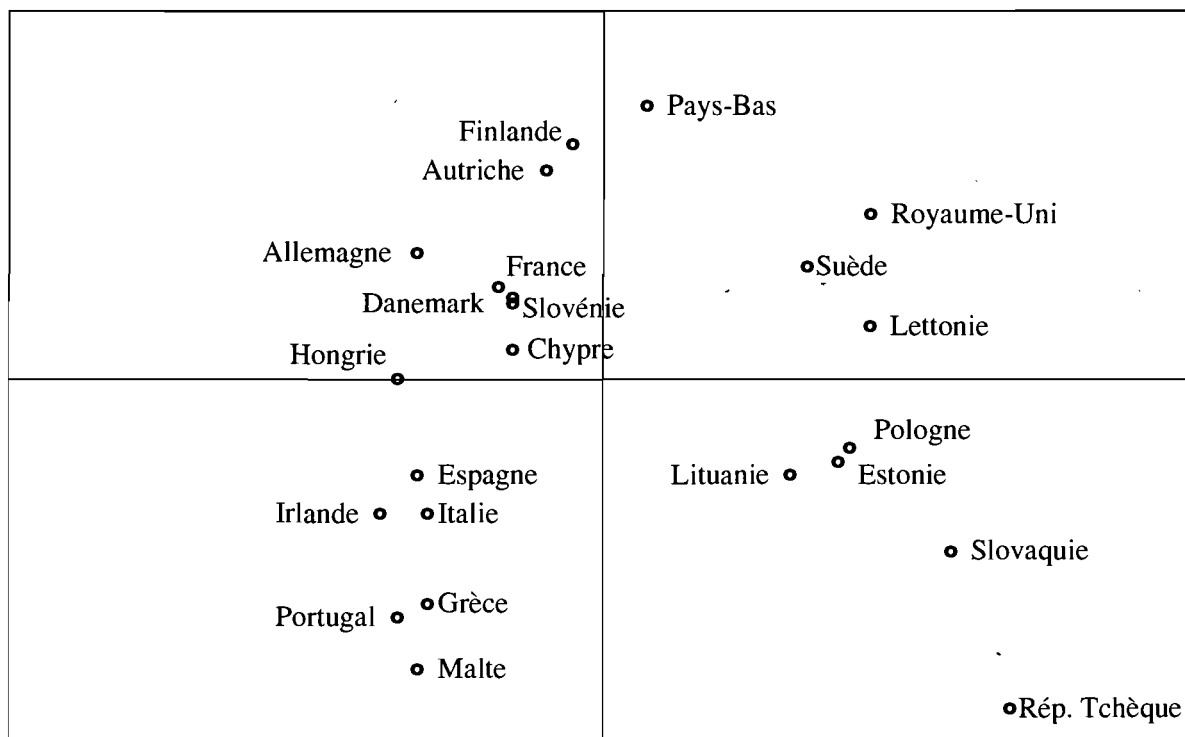
2. La culture nationale et le sentiment d'appartenance à l'Europe

Les prémisses d'une approche psycho-sociale suggèrent une explication du développement du sentiment à l'égard de l'Europe en fonction de l'appartenance du citoyen européen à une culture nationale donnée. Cependant, l'utilisation d'un test de régression linéaire s'avère problématique. En effet, la nature nominale de la variable exprimant le pays de résidence du répondant ne laisse que bien peu de latitude dans son utilisation. En créant une série de variables dichotomiques regroupant les répondants par pays de résidence, nous sommes en droit de nous attendre à vingt-trois variables différentes, dont l'effet est toujours statistiquement significatif sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe, mais dont le potentiel explicatif est très limité. Nous atteignons donc les limites de notre outil statistique.

Par contre, une analyse des correspondances multiples permet d'évaluer le positionnement des groupes de répondants, selon leur pays de résidence, en fonction d'une logique corrélative dont l'interprétation mène à la création de groupes réduisant le nombre de variables.

¹⁷⁴ La valeur de leur statistique t respective indique que ces coefficients de régression linéaire sont statistiquement significatifs à un niveau $\alpha = 0,01$.

Graphique 5 : Analyse des correspondances multiples



À première vue, la distribution des pays semble se rapprocher des regroupements conventionnels entre les pays du Nord de l'Europe occidentale, les pays du sud de l'Europe et des pays entrants de l'Europe centrale ou orientale. On retrouve dans le troisième quadrant (coin inférieur droit) un regroupement de nouveaux États-membres, dont la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie : « grisés par une indépendance si longtemps espérée, fascinés par leur adhésion prochain à l'Ue, les États baltes célèbrent leur retour à l'Europe¹⁷⁵ ». Le rapprochement de ces derniers peut s'expliquer par le fait que leurs citoyens ne recherchent pas encore une « Europe puissance » ou une « Europe politique ». Contrairement à la « vieille Europe », ils attendent encore des institutions supranationales qu'elles favorisent l'enrichissement et la prospérité. L'occidentalisation

¹⁷⁵ « L'État du Monde 2004 : annuaire économique et géopolitique mondial ». Montréal : Boréal/La Découverte, 290.

des anciennes républiques soviétiques, caractérisée par leur adhésion à l'OTAN et leur entrée dans l'Ue, marque une volonté de protéger les acquis de la distanciation par rapport à une Russie qui demeure hégémonique dans un espace CEI et ce, malgré d'importantes minorités russophones à l'intérieur de leurs frontières.

On retrouve cette volonté d'opérer et d'approfondir un processus d'occidentalisation afin d'intégrer un système économique prospère sous l'égide de l'Ue en Slovaquie et en Pologne. En effet, la Pologne est le plus grand bénéficiaire des négociations d'adhésion à l'Ue, elle qui bénéficie de 48,6% du total des transferts de paiements communautaires dirigés vers les nouveaux États membres, en raison d'un fort taux de chômage et d'un contexte économique particulier marqué par un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut¹⁷⁶.

De la même manière, l'Ue se veut un outil de relance économique pour les dirigeants politiques de la République Tchèque. En effet, malgré une hausse de la production industrielle, du produit intérieur brut et du nombre d'entrepreneurs, cet État fait face à un important problème de chômage, tout particulièrement dans les anciennes zones industrielles communistes où près de 20% de la population totale est sans emploi. Bien que la volonté des dirigeants politiques tchèques et de la population d'accéder à l'Ue démontre une volonté d'occidentalisation, l'incapacité du gouvernement de coalition alors en place de s'entendre sur l'identité d'un président et son échec dans sa tentative de mise en œuvre de réformes libérales¹⁷⁷. Il s'avère donc logique de retrouver la République Tchèque dans le groupe des pays d'Europe de l'Est.

¹⁷⁶ *Ibid.*, 509.

¹⁷⁷ *Ibid.*, 511.

On constate également le rapprochement des pays du Sud de l'Europe, c'est-à-dire de l'Espagne, du Portugal, de Malte, de l'Italie et de la Grèce, en plus de l'Irlande en raison de ses caractéristiques économiques. Ces pays, lors de leur entrée dans l'Ue, entretenaient déjà de fortes relations économiques avec la Communauté européenne tout en présentant un taux de chômage plus élevé que la moyenne communautaire et une inflation importante. L'Espagne et le Portugal (1986), tout comme la Grèce qui fit son entrée quelques années plus tôt (1981), sont redoutés par les pays membres de la Communauté Européenne pour leur concurrence dans les industries primaires, et tout particulièrement par la France et l'Italie qui les perçoivent comme une menace à leur industrie agricole :

« [En 1986], l'arrivée de deux nouveaux membres constitue aussi un pari pour la Communauté, forte de 320 millions d'habitants mais de plus en plus hétérogènes, traversée par un clivage nord/sud entre pays riches et pays moins riches où l'Irlande rejoint les nouveaux venus des années quatre-vingt¹⁷⁸. »

Les pays de ce groupe, mis à part l'Italie qui est un des six États fondateurs, ont tous passé par ce processus d'harmonisation économique provoqué par le choc de la libéralisation des échanges et la prise de conscience d'une modernisation nécessaire de leurs industries. Cependant, une différence importante distingue ces États du premier groupe identifié. En effet, les États d'Europe orientale et centrale, malgré une réelle volonté d'occidentalisation, demeurent liés économiquement à la Russie et aux républiques de l'ex-Union soviétique qui influencent leur développement.

Le cas de l'archipel de Malte est particulier. Il se distingue du bloc de l'Est, avec lequel il a pourtant fait son entrée dans l'Ue. Son économie repose sur le secteur tertiaire,

¹⁷⁸ Bitsch, Marie-Thérèse. 1999, 223.

alors que les taux de chômage et d'inflation se situent à des niveaux inférieurs à 5% et 3%, respectivement. Ayant acquis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1964, l'archipel de Malte se rapproche, culturellement et économiquement, de l'Italie et de la Grèce, ses voisins géographiques. En effet, bien que l'anglais y jouisse d'un statut particulier, l'italien y est devenu une des langues officielles.

En somme, le groupe du sud réunit, dans une logique corrélative, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, Malte ainsi que l'Italie, qui se distinguent des États de l'Est européen où l'influence russe est encore importante et des États de l'Europe du Nord notamment pour d'importantes raisons économiques.

Ce groupe de l'Europe du Nord Occidental est formé de huit pays, soit les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, l'Autriche, le Royaume-Uni, le Danemark, la Finlande, ainsi que la Suède, auxquels s'ajoutent, selon les résultats de l'analyse des correspondances multiples, la Slovénie, Chypre et la Hongrie.

Malgré sa position géographique et son entrée tardive au sein de l'Ue, la Hongrie possède une économie orientée vers les pays de la « vieille-Europe ». Son principal partenaire économique demeure l'Allemagne ce qui, peut-on supposer, a pour effet d'aligner les intérêts économiques hongrois sur ceux de l'Europe à quinze. Il s'avère donc justifié d'inclure la Hongrie dans le groupe de l'Europe du Nord, avec ses principaux partenaires économiques qui influencent sa perception du rôle de l'Ue¹⁷⁹.

Le cas de la Slovénie s'avère cependant plus complexe. Bien qu'elle soit collée aux positions danoise et française sur l'Ue, la Slovénie possède une économie principalement orientée vers l'ex-Yougoslavie et les républiques de l'ex-URSS. En raison

¹⁷⁹ Malgré une économie stagnante dans l'ensemble de la zone Union européenne, la Hongrie ne semble pas subir les contre coups de ce ralentissement économique dans l' « ancienne Europe ».

des frontières que la Slovénie partage notamment avec la Hongrie, l’Autriche et l’Italie, le hongrois et l’italien bénéficient du statut de langue officielle dans certaines régions multiethniques qui ont pu, au cours des années, favoriser la diffusion de cultures différentes au sein de l’État slovène.

Enfin, l’État de Chypre a vu le projet de réunification de ses territoires grec et turc échouer en 2003. Autant chez les Chypriotes grecs que turcs, ce processus symbolisait un rapprochement vis-à-vis des pays de la « vieille Europe », ainsi qu’un gage de prospérité économique, désormais garantie par l’adhésion de Chypre à l’Ue. En somme, Chypre est imprégnée d’un amalgame des cultures grecque et turque qui la positionnerait dans le groupe des États de l’Europe de l’Est. Pourtant, en fonction de la logique corrélative de notre analyse des correspondances multiples, nous intégrerons cet État dans le groupe de l’Europe du Nord.

Tableau IX : Attitude à l’égard de l’Europe en fonction de la citoyenneté

| | Attitude négative | Attitude positive |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| Europe du Nord Occidental | 38,7 (4125) | 61,3 (6525) |
| Europe du Sud | 26,8 (1539) | 73,2 (4197) |
| Europe de l’Est | 56,5 (3249) | 43,5 (2502) |

Chi-carré : 682,7*

*Signification statistique 5%

Cette analyse croisée (Tableau IX) mène à la constatation d’une association statistiquement significative entre la citoyenneté d’un individu et son sentiment d’appartenance à l’Europe. Alors que les citoyens de l’Europe du Nord Occidental et de l’Europe du Sud ont une attitude majoritairement positive (respectivement de 61,3% et 73,2%) face à l’Union européenne, cette tendance étant inversée dans le groupe des pays d’Europe de l’Est (43,5%). À cet effet, l’éclatement de l’Union soviétique étant

relativement récent (1990), les secteurs économiques des pays de l'Europe de l'Est sont toujours fortement liés à la Russie et aux anciennes républiques soviétiques. De plus, le rapprochement politique et culturel avec la « vieille Europe » ne s'étend pas sur une période temporelle suffisamment longue pour que les citoyens aient créé de réels et solides liens affectifs envers l'Union européenne et ses institutions.

À cet égard, le « cadre juridico-politique » de l'Ue permet une participation des organes législatifs et exécutifs nationaux, démontrant une interpénétration formelle des institutions de ces deux niveaux de gouvernance. Pourtant, on ne peut transposer directement cette interpénétration de la structure institutionnelle de l'Ue au lien affectif qui unit les citoyens d'un système politique à ses institutions. Lorsqu'un cadre juridico-politique est implanté dans les pays membres, une coopération politique s'instaure entre les États malgré leurs différences culturelles nationales. Cette coopération permet l'instauration progressive d'un sentiment d'appartenance chez les citoyens¹⁸⁰. Il est, par contre, normal d'observer un faible taux d'attachement à l'Europe des citoyens des pays du groupe de l'Est par rapport aux citoyens de l'Europe du Sud et du Nord, étant donnée leur admission récente au sein de l'Ue. Comme l'attachement affectif à un système politique est un facteur déterminant de la participation des citoyens au sein des institutions et processus démocratique de ce même système, il est possible d'observer une plus faible participation des citoyens des pays de l'Europe de l'Est aux élections européennes¹⁸¹.

¹⁸⁰ Ferry, Jean-Marc. 1994. « Le Patriotisme constitutionnel : une identité politique pour les citoyens de l'Union européenne? » dans Destatte, Philippe (dir.), *Nationalisme & Postnationalisme : actes du Colloque qui s'est tenu à Namur le 30 avril 1994*. Namur : Presses universitaires de Namur, 24.

¹⁸¹ Selon Ferry, l'identité, que l'on peut concevoir comme un lien affectif et qui se développe sur une période de temps considérable, est un facteur important de la participation des citoyens au sein des institutions démocratiques d'un système politique donné. *Ibid.*, 93.

En somme, les résultats de cette analyse croisée vont dans le sens de l'hypothèse stipulant que *les facteurs culturels issus de l'environnement (national) au sein duquel évolue le citoyen de l'Union européenne sont reliés au développement, chez ceux-ci, d'un sentiment d'appartenance à l'Europe*. Cependant, comme la réalisation d'une analyse de régression ne peut être réalisée étant donné un problème de covariation¹⁸², il demeure impossible d'établir un lien de causalité formel entre l'attitude exprimé à l'égard de l'Europe et le lieu de résidence du citoyen et nous devons donc rejeter l'hypothèse de l'impact direct de la culture nationale sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe.

En résumé, il demeure difficile d'identifier les causes formelles du développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez les citoyens de l'Ue, bien que l'on ne puisse nier l'importance de ce concept dans le comportement individuel. Tout d'abord, il est possible d'identifier un lien entre les groupes d'appartenance socioéconomiques d'un citoyen européen et le développement, chez ce dernier, du sentiment d'appartenance à l'Europe. Par conséquent, les relations que construit un individu avec les autres individus au sein de divers groupes d'appartenance socioéconomiques influencent sa vision du processus d'intégration européenne, déterminant par le fait même la force de son attachement affectif aux institutions supranationales de l'Ue. Cependant, les indicateurs démontrent que ce lien de causalité demeure très faible et, à cet égard, nous rejetons H3

¹⁸² Le problème de covariation implique que deux variables indépendantes possèdent un coefficient de corrélation bivariée très élevé et varie conjointement de façon systématique. En d'autres termes, il existerait un lien très fort entre les citoyens des pays de l'Europe du Nord et de l'Europe du Sud au niveau culturel puisque ceux-ci font face à des conditions socioéconomiques et culturelles semblables au niveau national, rendant ainsi inutile leur distinction analytique.

selon laquelle *les appartenances socioéconomiques d'un citoyen européen influencent le développement, chez ce dernier, du sentiment d'appartenance à l'Europe.*

Enfin, bien qu'il semble exister une association entre la culture nationale au sein de laquelle évolue le citoyen européen et le sentiment d'appartenance à l'Europe, un problème d'ordre méthodologique relatif aux données utilisées ne permet pas d'établir un lien de causalité formel. Cependant, la nature de ce biais méthodologique permet, en passant outre les résultats de notre analyse des correspondances multiples, d'effectuer un rapprochement culturel entre pays de l'Europe du Sud et du Nord, résultant en une distinction analytique entre les pays de la « vieille Europe » et ceux de l'Europe de l'Est. De plus, cette dichotomie semble se répercuter, dans l'optique d'une comparaison purement qualitative, dans le niveau moyen du sentiment d'appartenance à l'Europe de ces deux groupes de pays¹⁸³. Donc, bien que des variables exprimant plus directement les caractéristiques culturelles des résidents de chacun des pays de l'Ue permettraient une meilleure appréciation des cultures nationales respectives, nous devons, dans l'immédiat, rejeter H3 pour des raisons méthodologiques.

¹⁸³ L'attitude négative à l'égard de l'Europe est beaucoup plus répandue dans les pays de l'Europe de l'Est (56,5% des répondants) que dans les autres pays (34,6% des répondants).

CHAPITRE 5

Sentiment d'appartenance à l'Europe et abstention aux élections européennes.

Même si la perspective psychosociologique n'a pas permis d'identifier les causes prédominantes du développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen de l'Ue, il demeure pertinent d'évaluer l'impact de ce sentiment sur la participation aux élections européennes. Dans les pages qui suivent, il sera démontré que l'importance du phénomène d'abstention aux élections européennes dépend, du moins en partie, de la difficile translation du sentiment affectif qu'éprouve un individu envers sa nation vers une entité supranationale qui dépasse les limites de cette nationalité « naturelle¹⁸⁴ ».

Afin d'expliquer l'importance du phénomène d'abstention aux élections européennes, une explication en fonction de l'attachement affectif du citoyen européen envers le gouvernement supranational est élaborée. En effet, il existe à l'intérieur des frontières étatiques un lien historiquement construit entre les concepts de citoyenneté et de nationalité. Pourtant, si cette dualité est graduellement apparue au sein des États, il semble en être autrement dans le cas de l'Ue. Cette intégration politique verticale, qui implique des obligations légales pour les citoyens, ne semble pas s'accompagner de l'émergence complémentaire, à tout le moins au sein d'une partie significative de l'électorat européen, d'un sentiment d'appartenance affectif, vis-à-vis des institutions politiques supranationales, susceptible de favoriser l'implication des citoyens dans le processus décisionnel¹⁸⁵. En somme, au sein des États membres de l'Ue, un individu possède deux citoyennetés, nationale et supranationale, lui conférant des droits et des

¹⁸⁴ Belot, Céline et Bruno Cautrès. 2005, 42-43.

¹⁸⁵ *Id.*

obligations, sans pour autant nourrir le même attachement affectif pour chacune de ces entités politiques.

À la lumière de ces arguments, l'hypothèse principale suivante a été mise de l'avant : *les citoyens européens ne présentant qu'un faible sentiment d'appartenance à l'Europe sont plus susceptibles de ne pas exercer leur droit de vote lors des élections européennes*. Dans un premier temps, nous évaluons l'impact du sentiment d'appartenance à l'Europe sur l'abstention aux élections européennes de 2004. Ensuite, afin de s'assurer de la pertinence des résultats observés dans la relation initiale, un deuxième modèle est construit, au sein duquel diverses variables de contrôle sont incluses¹⁸⁶. Enfin, une discussion, fondée sur les études statistiques effectuées, permettra de déterminer la pertinence du sentiment d'appartenance à l'Europe dans l'explication du phénomène d'abstention aux élections européennes.

1. Sentiment d'appartenance et participation aux élections européennes (un modèle bivarié)

Bien que l'objectif de ce chapitre consiste à analyser une relation de causalité, la méthode utilisée diffère substantiellement de la régression linéaire utilisée pour évaluer les facteurs influençant le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez l'individu dans le cadre du chapitre précédent. En effet, « la régression [linéaire] renvoie à une estimation quantitative de la valeur dépendante¹⁸⁷ » dont les valeurs des probabilités espérées peuvent théoriquement s'étendre de « moins l'infini » à « plus l'infini », sur une échelle numérique d'intervalle ou de ratio. Pourtant, la nature dichotomique de notre variable dépendante ne nous permet d'effectuer que des

¹⁸⁶ Afin de s'assurer de la pertinence des variables de contrôles introduites, des études bivariées sont effectuées pour chaque variable. Voir l'annexe de ce chapitre pour les résultats de ces études bivariées.

¹⁸⁷ Pétry, François. 2003, 173.

prédictions probabilistes dont l'étendue se situe entre les valeurs 0 et 1 puisqu'il est question de déterminer la probabilité qu'un individu exerce son droit de vote (1) ou qu'il s'abstienne (0). La transformation logarithmique de la droite de régression linéaire génère une courbe non-linéaire exponentielle de type logistique « où les valeurs prédites de Y ne dépassent jamais 0 en leur limite inférieure ou 1 en leur limite supérieure¹⁸⁸ ». Ceci nous permettra d'évaluer la probabilité qu'un citoyen européen appartienne à l'une ou l'autre des catégories de la variable dépendante, c'est-à-dire qu'il s'abstienne, ou non, lors de l'élection européenne de 2004 en fonction de l'intensité de son sentiment d'appartenance à l'Europe.

Cependant, il est d'abord important de s'assurer que l'hypothèse de recherche principale est valide. À cet effet, le tableau X permet d'observer la relation entre les deux indicateurs de nos variables dépendante et indépendantes principales :

Tableau X : Participation aux élections européennes de 2004 et attitude à l'égard de l'Europe chez les citoyens de l'Union européenne

| | 1 (%) | 2 (%) | 3 (%) | 4 (%) | 5 (%) | 6 (%) | 7 (%) | 8 (%) | 9 (%) | 10 (%) |
|--------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| N'a pas voté | 81 | 72 | 63 | 57 | 48 | 42 | 35 | 27 | 21 | 14 |
| A voté | 19 | 28 | 37 | 43 | 52 | 58 | 65 | 73 | 79 | 86 |
| N= | 847 | 1399 | 1733 | 2281 | 2622 | 2999 | 3088 | 2831 | 2439 | 1849 |

N(total) :

χ^2 participation : 2952,825*

* significatif $\alpha \leq .05$

Cette étude de la relation simple entre la participation aux élections européennes de 2004 et l'attitude à l'égard de l'Europe au niveau individuel, dans une logique corrélative, permet de confirmer la validité de notre hypothèse principale. Sans pour autant pouvoir attester de l'importance de la relation, ce tableau démontre qu'il existe bien une tendance apparente suggérant que plus l'attitude à l'égard de l'Europe est

¹⁸⁸ *Ibid.*, 172.

positive chez un individu, moins il a de chance de s'être abstenu lors des élections européennes de 2004. Alors que les individus se situant sur les quatre échelons inférieurs de notre échelle présentent un taux d'abstention élevé (les catégories 1 à 4 ayant une moyenne d'abstention de 68,3%) la relation est inversée chez les individus présentant une attitude plus favorable à l'égard de l'Europe (les catégories 7 à 10 ayant une moyenne de 24,3%) présentent un taux d'abstention beaucoup plus faible. Le contraste est d'autant plus frappant lorsqu'on ne tient compte que des catégories extrêmes puisque les individus ne possédant qu'une attitude très négative à l'égard de l'Europe (catégorie 1) s'abstiennent dans une proportion de 81%, alors que les individus possédant une attitude très positive face à l'Europe (catégorie 10) présentent un taux d'abstention de seulement 14%.

Selon ces résultats, il est possible d'affirmer qu'il existe un lien, statistiquement significatif¹⁸⁹, entre le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen européen et la probabilité que ce dernier participe aux élections européennes. Cependant, une analyse de régression s'avère nécessaire afin d'évaluer s'il existe une véritable relation de causalité entre ces deux indicateurs. Le tableau XI présente les résultats d'une analyse de régression logistique bivariée :

¹⁸⁹ Le Chi-carré calculé à partir du tableau X prend la valeur de 531,196. Avec huit degrés de liberté, le chi-carré observé est statistiquement significatif à un niveau de 0,05 puisqu'il est supérieur au seuil de 15,507 : voir Fox, William. 1999, 343.

Tableau XI : Impact du sentiment d'appartenance à l'Europe sur la participation électorale aux élections du Parlement européen, en 2004 (Modèle 1)

| | B | S.E. | Wald | Sign |
|---------------------------|------------|------|----------|------|
| Modèle 1 | | | | |
| Constante | -1,270* | ,034 | 1402,935 | ,000 |
| Attitude | ,326* | ,006 | 2649,531 | ,000 |
| N total | 22088 | | | |
| Chi-carré | 3072,949** | | | |
| -2logvraisemblance | 26932,886 | | | |
| R ² Nagelkerke | ,175** | | | |

* : ces coefficients sont statistiquement significatifs à un niveau de $\alpha \leq .01$

** : ces indicateurs sont statistiquement significatifs à un niveau de $\alpha \leq .01$

Le modèle bivarié évaluant l'impact de l'attitude à l'égard de l'Europe sur la participation électorale aux élections européennes de 2004 permet de prédire correctement la valeur de notre variable dépendante dans 66,8% des cas, ce que démontre le tableau XII:

Tableau XII : Tableau de classement des valeurs correctement prédites de la participation électorale selon un modèle bivarié¹⁹⁰

| | | Participation (valeurs prédites) | | Pourcentage correctement prédit |
|--------------------------------------|-----|-------------------------------------|-------|---------------------------------|
| | | Non | Oui | |
| Participation (valeurs observées) | Non | 4067 | 5139 | 44,2 |
| | Oui | 2193 | 10689 | 83,0 |
| Pourcentage global | | | | 66,8 |

Bien que le R² ajusté (Nagelkerke) « ne partage pas la propriété que possède le R² [de la régression linéaire] de nous renseigner sur le pourcentage de la variance dans les Y qui est expliquée par les variables indépendantes¹⁹¹ », sa valeur de ,175, bien qu'elle ne soit pas élevée (sur une échelle de 1), témoigne de la qualité d'ensemble du modèle. Le coefficient de régression logistique (B) étant statistiquement significatif, selon la valeur

¹⁹⁰ Le tableau des valeurs correctement prédites est un tableau croisé de deux colonnes par deux lignes confrontant les valeurs observées de nos variables par rapport à nos valeurs prédites lorsqu'il n'existe aucun lien entre celles-ci. Bien qu'il ne nous renseigne pas concrètement sur la distribution des valeurs qu'un modèle en situation de relation nulle permettrait de prédire, il expose le nombre relatif de cas (%) où un lien est décelé entre les variables étudiées.

¹⁹¹ Pétry, François. 2003, 177.

de la statistique de Wald, il est possible d'affirmer avec confiance qu'une augmentation d'une unité au sein de l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe entraîne une augmentation de ,326 du *logit* espéré de notre variable dépendante, ce que démontre l'équation de régression logistique suivante :

$$\text{Logit Participation} = -1,270 + ,326\text{Attitude}$$

$$(1402,935) \quad (2649,531)$$

Selon ce modèle, il est possible d'affirmer que pour chaque augmentation d'une unité sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe, le ratio de la probabilité espérée de la variable « Participation » augmente de 0,326. De plus, le lien positif entre l'intensité du sentiment d'appartenance à l'Europe et la participation électorale démontre l'exactitude de notre hypothèse, fondée sur des principes psycho-sociaux, voulant que la faiblesse de ce sentiment d'appartenance à l'Europe d'un individu augmente la probabilité qu'il s'abstienne de voter aux élections européennes de 2004.

À la lumière de ces résultats, le sentiment d'appartenance à l'Europe, chez un citoyen de l'Ue, semble influencer le comportement électoral de ce dernier. Pourtant, une simple étude bivariée ne permet pas de confirmer hors de tout doute cette relation. C'est pourquoi, dans la section suivante, un modèle multivarié est construit, permettant ainsi de relativiser le rôle du sentiment d'appartenance à l'Europe en regard d'autres éléments issus de l'environnement social au sein duquel évolue chaque individu.

2. Sentiment d'appartenance et participation aux élections européennes : un modèle multivarié

L'introduction de contrôles statistiques permet d'évaluer l'importance relative de l'effet de la variable indépendante principale sur la variation totale de l'indicateur de la

participation électorale¹⁹². En ce sens, nous utilisons divers éléments socioéconomiques¹⁹³, géographiques¹⁹⁴, ainsi qu'un indicateur d'identification partisane¹⁹⁵. En somme, nous évaluerons si l'augmentation de l'intensité du sentiment d'appartenance à l'Europe chez un citoyen diminue la probabilité qu'il s'abstienne, toutes choses étant égales par ailleurs. Afin de relativiser l'effet de notre variable indépendante principale sur la participation aux élections européennes de 2004, une série de variables de contrôle est testée afin d'enrichir le modèle bivarié :

< ANNEXE 2 >

On constate, parmi les études bivariées effectuées, que les variables exprimant le sexe du répondant et le fait qu'il demeure dans une zone métropolitaine doivent être rejetées puisque leur coefficient de signification statistique est supérieur au seuil limite α

¹⁹² Afin de déterminer les variables de contrôle à inclure dans le modèle multivarié, une série de régressions logistiques bivariées a été effectuée. Nous avons donc testé le lien de causalité entre l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe et seize variables de contrôle potentielles : l'âge, le niveau d'éducation, le fait de demeurer dans un des pays fondateurs de l'Ue, un des 10 pays entrants en juin 2004, au sein de l'Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest, le niveau de d'identification partisane, le fait d'être étudiant, de travailler dans les secteurs primaire et secondaire, le fait de travailler dans le secteur tertiaire ou d'être retraité, le fait de demeurer dans une zone rurale ou dans une zone métropolitaine, ainsi que le sexe de l'individu (voir le tableau de l'annexe 1). Parmi ces variables, le sexe ainsi que le lieu de résidence en zone métropolitaine peuvent déjà être écartées du modèle multivarié puisqu'elles ne semblent pas être des facteurs explicatifs « statistiquement significatifs » à un niveau de 95% de la participation électorale

¹⁹³ À cet effet, des contrôles concernant l'âge, l'éducation ainsi que le sexe du répondant sont introduits. L'utilité de ces variables dans l'explication de la participation électorale a notamment été prouvée par les tenants de l'approche socio-économique, dont Richard Topf (1995), Sydney Verba et Norman Nie (1972), Mark Franklin (1996) ou encore Arendt Lipjhart (1997).

¹⁹⁴ Il est intéressant de considérer l'impact du pays de résidence des électeurs européens puisque selon un certain nombre d'auteurs l'augmentation du taux d'abstention aux élections européenne en 2004 serait en partie attribuable à l'entrée, au sein de l'Ue, de dix nouveaux États d'Europe centrale et orientale. En effet, le taux d'abstention au sein des dix nouveaux États membres de l'Union européenne se situe à 59,7%, alors que le taux d'abstention moyen au sein des autres membres si situe à 47,3%. ; voir Pina, Christine et Sonia Tebbakh. 2004, 30-1.

¹⁹⁵ L'identification partisane est un des éléments majeurs favorisant l'implication du citoyen dans le processus démocratique. L'identification à un parti limite le besoin de l'électeur d'entreprendre une recherche d'information exhaustive puisqu'il accepte implicitement la position d'un parti spécifique sur les enjeux de la campagne électorale. Donc, l'identification partisane explique l'exposition volontaire du citoyen au processus de mobilisation partisan tout en limitant son besoin de rechercher la totalité des informations politiques nécessaires à la structuration de son opinion. Selon Lavau, l'identification partisane demeure le plus fiable des indicateurs du vote des citoyens; Lavau, Georges. 1986, 311; voir aussi Rosenstone, Steven J. et John Mark Hansen. 1993, 25.

= 0,05. Ces deux indicateurs sont donc exclus de notre analyse de régression logistique multivariée dont les résultats figurent au tableau XIII :

Tableau XIII : Impact de l'attitude à l'égard de l'Europe sur la participation électorale aux élections européennes, en 2004 (Modèle 2)

| | B | S.E. | Wald | Sign |
|--------------------------------|-------------|------|----------|------|
| Modèle 1 | | | | |
| Constante | -1,270 | ,034 | 1402,935 | ,000 |
| Attitude | ,326 | ,006 | 2649,531 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 3072,949** | | | |
| -2logvraisemblance | 26932,886** | | | |
| R ² Nagelkerke | ,175** | | | |
| Modèle 2 | | | | |
| Constante | -2,848** | ,103 | 760,056 | ,000 |
| Attitude | ,287** | ,007 | 1733,970 | ,000 |
| Âge | ,417** | ,018 | 537,233 | ,000 |
| Éducation | ,070** | ,022 | 9,653 | ,002 |
| Pays fondateurs ¹⁹⁶ | -,024 | ,044 | ,310 | ,578 |
| Pays entrants ¹⁹⁷ | -,278** | ,034 | 67,197 | ,000 |
| Identification partisane | ,386** | ,022 | 309,827 | ,000 |
| N (total) | 21134 | | | |
| Chi-carré | 3993,387** | | | |
| -2logvraisemblance | 24882,007 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,230** | | | |

* : significatif $\alpha \leq ,05$.

** : significatif $\alpha \leq ,01$.

L'ajout de ces variables de contrôle apporte un éclairage nouveau sur la relation initialement observée puisqu'il permet d'améliorer significativement le potentiel

¹⁹⁶ La variable « pays fondateurs » constitue une variable dichotomique opposant, dans la modalité 0, les pays n'étant pas entrés dans l'Ue au moment de sa constitution (Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Suède, Autriche, Finlande, République Tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie et Slovaquie) au pays fondateurs de l'Ue (Allemagne, France, Italie, Pays-Bas), qui sont codés 1. Il est à noter que nous excluons la Belgique et le Luxembourg en raison de leur imposition du vote obligatoire avec sanction qui introduit un biais trop important dans la mesure du taux de participation électorale.

¹⁹⁷ La variable « pays entrants » établit une dichotomie entre les 10 pays ayant fait leur entrée dans l'Union européenne lors de l'élection parlementaire de juin 2004 (République Tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie et Slovaquie), qui sont codés 1, et les treize anciens pays membres de l'Union européenne (Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Grèce, Espagne, Portugal, Suède, Autriche, et Finlande). Dans la constitution de cette variable, la Belgique et le Luxembourg ont été ignorés en fonction de leur application du vote obligatoire avec sanction. De plus, comme la totalité des pays de l'Europe de l'Est sont compris dans notre variable « Pays entrants », nous n'avons pas jugé nécessaire d'ajouter une seconde variable les représentant.

explicatif du premier modèle. En effet, le deuxième modèle offre une meilleure performance que le premier en fonction des divers tests d'adéquation d'ensemble effectués. Tout d'abord, dans notre modèle multivarié, 69,5% des valeurs de notre variable dépendante sont correctement prédites, ce que démontre le tableau XIV :

Tableau XIV : Tableau de classement des valeurs correctement prédites de la participation électorale selon un modèle multivarié

| | | Participation (valeurs prédites) | | Pourcentage correctement prédit |
|--------------------------------------|-----|-------------------------------------|------|---------------------------------|
| | | Non | Oui | |
| Participation (valeurs observées) | Non | 4814 | 3975 | 54,8 |
| | Oui | 2527 | 9985 | 79,8 |
| Pourcentage global | | | | 69,5 |

Ce taux constitue une amélioration, bien qu'elle soit mineure, par rapport au modèle bivarié, où le pourcentage des valeurs de la variable dépendante correctement prédit s'élevait à 66,8% (voir tableau XIX). Ensuite, le R^2 ajusté (Nagelkerke) augmente à ,230, par rapport à une valeur de ,175 dans le modèle bivarié. Même si cette mesure du R^2 ajusté ne nous renseigne pas directement sur le pourcentage de la variance de la variable dépendante expliqué par l'ensemble des variables indépendantes, le fait que sa valeur se rapproche de 1 témoigne d'une amélioration de la qualité d'ensemble de l'ajustement¹⁹⁸. De plus, l'ajout de variables de contrôle améliore significativement le potentiel explicatif de notre modèle, ce dont témoigne l'augmentation de la valeur du chi-carré dans le deuxième modèle (+920,438¹⁹⁹) ainsi que la diminution de la valeur de la

¹⁹⁸ Pétry, François. 2003, 177.

¹⁹⁹ L'augmentation de la valeur du chi-carré est obtenu par une simple soustraction de la valeur du chi-carré issu du modèle multivarié par la valeur du chi-carré du modèle bivarié (voir tableau 13) : 3993,384 – 3072,949 = 920,438.

- une augmentation d'une unité de la variable exprimant l'identification partisane occasionne une augmentation de ,386 du ratio de la probabilité espérée de la variable dépendante. Donc, **plus un individu s'identifie fortement à un parti politique, plus grande est la probabilité qu'il ait exercé son droit de vote aux élections européennes de 2004.**
- une augmentation d'une unité de la variable exprimant l'âge du répondant entraîne une augmentation de ,417 du ratio de la probabilité espérée de la variable dépendante. En d'autres termes, **plus un électeur européen est âgé, plus grande est la probabilité qu'il ait exercé son droit de vote aux élections européennes de 2004.**
- une augmentation d'une unité de la variable « Éducation » génère une augmentation de ,070 du ratio de la probabilité espérée de la variable dépendante. Ceci signifie que **plus un citoyen européen possédait un niveau d'éducation élevé, plus il était susceptible d'exercer son droit de vote aux élections européennes de 2004.**
- une augmentation d'une unité de la variable « Pays entrants » génère une diminution de ,278 du ratio de la probabilité espérée de la variable dépendante. Ceci signifie que **le fait d'être résident d'un des dix nouveaux États membres lors de l'élection européenne de 2004 favorisait l'abstention électorale.**

On constate, au regard des contrôles introduit dans notre modèle, que plusieurs facteurs déterminent le comportement électoral de l'individu, ce qui nous pousse à concevoir que notre construction théorique s'inscrit dans un schéma explicatif dépassant les limites de ce mémoire. Pourtant, bien que l'impact relatif du sentiment d'appartenance à l'Europe semble diminuer au sein d'un modèle contrôlé, il demeure possible d'affirmer avec confiance que *les citoyens européens n'ayant pas développé un sentiment d'appartenance à l'Europe seront plus susceptibles de s'abstenir aux élections européennes (H1).*

Outre l'attitude à l'égard de l'Europe, le modèle multivarié prouve que l'identification partisane joue un rôle significatif dans la décision du citoyen de participer ou non à l'exercice électoral supranational. Il s'avère que plus un individu s'identifie à

un parti, moins il semble avoir de chance de s'abstenir. En effet, l'identification partisane joue un rôle de filtre sur la vision du monde que possède l'électeur²⁰². Contrairement à ce que suppose une conception purement économique de l'exercice du vote, ce facteur suggère que l'électeur s'implique psychologiquement au sein de la campagne électorale et développe une vision teintée sur les candidats et les enjeux. De ce fait, cet électeur est plus susceptible de s'exposer volontairement à un processus de mobilisation partisane lui permettant de structurer ses opinions et de conceptualiser, selon un angle particulier, les enjeux de l'élection, stimulant ainsi la probabilité qu'il s'implique dans le processus démocratique²⁰³.

Le fait que la variable, exprimant l'identification partisane soit statistiquement significative, introduit dans notre raisonnement un questionnement intéressant. Ceci permet de relativiser l'effet direct du sentiment d'appartenance à l'Europe sur le comportement électoral du citoyen européen. En effet, on peut supposer qu'un individu possédant une attitude négative à l'égard de l'Europe s'implique au sein d'un parti eurosceptique, ou à tout le moins, s'expose volontairement aux idées eurosceptiques de ce même parti, agissant ainsi sur son niveau de politisation. En conséquence, cet électeur européen structure ses opinions et s'implique psychologiquement au sein du processus électoral.

À cet égard, le tableau XV nous permet de constater qu'il existe bel et bien une tendance positive, et statistiquement significative à un niveau de 1%, entre l'identification partisane, que ce soit pour un parti eurosceptique ou pro-européen, et la probabilité de voter. Les répondants affirmant ne s'identifier à aucun parti s'abstiennent à

²⁰² Campbell, Angus et al. 1980, 136.

²⁰³ Rosenstone, Steven J. Et John Mark Hansen. 1993, 25.

53,8%, alors que le taux d'abstention n'atteint que 23,6% chez les répondants affirmant posséder une forte identification partisane envers un parti, eurosceptique ou non.

Tableau XV : Relation entre l'identification partisane et l'abstention aux élections européennes de 2004

| | Aucune identification (%) | Faible identification (%) | Forte identification (%) |
|---------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Abstention | 53,8 | 34,2 | 23,6 |
| Participation | 46,2 | 65,9 | 76,4 |
| N= | 9987 | 7632 | 3956 |

N (total) : 21575

Chi-carré : 1321,333

Significatif $\alpha \leq ,01$.

Les résultats du tableau XV semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle l'identification partisane influence la politisation du citoyen, c'est-à-dire « le rapport plus ou moins étroit que les individus entretiennent avec la politique, leur degré de compétence politique et leur valorisation de ce phénomène²⁰⁴ ». Une étude de régression linéaire bivariée démontre que l'identification partisane est un déterminant du développement du sentiment d'appartenance à l'Europe chez le citoyen (TableauXVI) :

Tableau XVI : Impact de l'identification partisane sur le sentiment d'appartenance à l'Europe (Modèle 1)

| | B | S.E. | T | Sign |
|--|---------|------|--------|------|
| Modèle 1 | | | | |
| Constante | 1,077* | ,040 | 81,281 | ,000 |
| Identification | 3,227* | ,021 | 50,938 | ,000 |
| N total | 21833 | | | |
| Coefficient de corrélation (r) | ,327* | | | |
| Coefficient de détermination (R ²) | ,107 | | | |
| Statistique F | 2594,69 | | | |
| | 3 | | | |

* : statistiquement significatifs à un niveau de $\alpha \leq ,01$

Selon le coefficient de détermination (R²), que 10,7% de la variation du sentiment d'appartenance à l'Europe soit expliquée par l'identification partisane. À cet égard, une

²⁰⁴ Bréchon, Pierre et Grégory Derville. 1998. « Politisation et exposition à l'information », dans Bréchon, Pierre et Bruno Cautrès (dir.). *Les Enquêtes Eurobaromètres*, Grenoble, L'Harmattan, 175.

augmentation d'une unité de l'identification partisane occasionnerait une augmentation de 1,617 unité du sentiment d'appartenance à l'Europe :

$$\text{Attitude} = 1,077 + 3,227 \text{Identification}$$

$$(\text{,040}) \quad (\text{,021})$$

On peut donc conclure que les partis pro-européens²⁰⁵ suscitent, chez les électeurs, un plus fort niveau d'identification partisane, stimulant par le fait même leur implication dans le processus électoral, ce qui expliquerait les relations positives à la fois entre l'identification partisane et la participation électorale ainsi que l'identification partisane et le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe.

Cependant, l'âge, le fait de résider dans un des dix nouveaux États membres de l'Union européenne ou d'être plus éduqué également ont également un effet sur l'abstention électorale aux élections européennes de 2004. En effet, alors que le taux d'abstention moyen est demeuré relativement stable depuis les dernières élections européennes à un niveau de 47,3% dans les anciens membres de l'Union européenne, ce taux est substantiellement plus élevé chez les nouveaux membres, à un niveau de 59,7%. Selon Pina et Tebbakh, « constater la hausse de l'abstention sur l'ensemble des 25 pays de l'Union européenne cache un autre phénomène : l'abstention dans les 15 pays de l'Union européenne présents en 1999 n'a progressé que de 0,7 point, ce qui peut être considéré comme une stabilisation plutôt enthousiasmante²⁰⁶. » Le tableau XVII démontre la relation directe entre ces deux variables :

²⁰⁵ Nous sommes conscients du fait qu'il 'existe pas une famille de partis pro-européens à proprement parler, ce qu'expose l'ouvrage de Simon Hix (1999). Par contre, selon Hix, il existe une famille de partis eurosceptiques dont la cohésion et l'ampleur sont directement contingentes d'un clivage orienté autour d'un axe intégration/souveraineté. Notre utilisation du terme « partis pro-européens » n'a pas la prétention de définir une nouvelle famille de parti, mais plutôt d'identifier, par un principe d'opposition, les partis n'étant pas formellement membre de la famille eurosceptique. Voir Hix, Simon. 1997, 45.

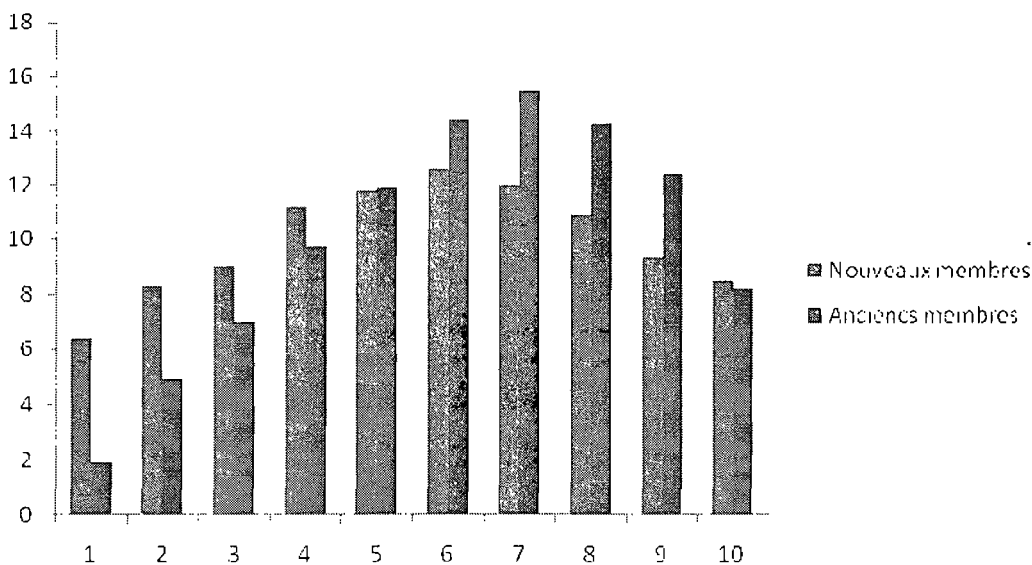
²⁰⁶ Pina, Christine et Sonia Tebbakh, 2004, 32.

Tableau XVII : Relation entre le pays de résidence et l'abstention aux élections européennes de 2004.

| | Anciens membres | Pays entrants |
|-----------------------------------|-----------------|---------------|
| Abstention (%) | 36,8 | 48,0 |
| Participation (%) | 63,2 | 52,0 |
| N= | 12487 | 9601 |
| N (total) : 22088 | | |
| Chi-carré : 278,736* | | |
| *Significatif : $\alpha \leq ,01$ | | |

Lors des élections européennes, les nouveaux pays entrants présentaient une proportion plus élevée d'abstentionnistes que les anciens États membres de l'Union européenne. Mais, cette faiblesse de la participation électorale au sein des nouveaux États membres est-elle le reflet d'un faible sentiment d'appartenance chez les citoyens ?

Graphique 6 : Attitude à l'égard de l'Europe chez les citoyens européens, en 2004 (%)



Test de différence des moyennes (test-t) : 19,067**
Signification statistique : $\alpha \leq 0,01$.

Le graphique, qui exprime l'attitude à l'égard de l'Europe chez les citoyens de l'Ue, démontre la différence entre les citoyens des nouveaux et des anciens États membres. En effet, alors que la proportion des attitudes à l'égard de l'Europe se

rapproche d'une distribution normale au sein des pays entrants en 2004, on décèle une tendance négativement asymétrique chez les citoyens des anciens États membres. Ces derniers possèderaient donc une attitude à l'égard de l'Europe plus positive et, parallèlement, participent plus aux élections européennes. La réalisation d'un test de différences des moyennes démontre la présence d'une différence, statistiquement significative à un niveau $\alpha \leq 0,01$, de l'ordre de 0,64 point sur l'échelle d'attitude à l'égard de l'Europe (sur une échelle de 1 à 10) entre l'attitude moyenne des citoyens des nouveaux États membres (4,69) et des anciens États membres (5,33). Les citoyens européens des nouveaux États membres auraient donc, en moyenne, une attitude plus positive à l'égard de l'Europe dans les anciens États membres qu'au sein des dix pays ayant fait leur entrée au sein de l'Ue lors des élections supranationales de 2004. Ces résultats vont dans le sens la thèse stipulant que la diminution progressive de la participation aux élections européennes provient en partie de l'entrée de nouveaux États membres²⁰⁷. Nous pouvons, à cet égard, affirmer que le sentiment d'appartenance à l'Europe, étant moins développé chez les citoyens des nouveaux États membres²⁰⁸, expliquerait une part de la variation des taux de participation aux élections européennes entre ces deux groupes de citoyens.

En conclusion, le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe influence l'implication des citoyens de l'Ue dans le processus électoral supranational. Cependant, il est évident qu'il ne s'agit pas de l'unique cause des faibles taux de

²⁰⁷ *Ibid.*, 33.

²⁰⁸ Le chi-carré du tableau de contingence de la page précédente, dont la valeur de 278,736, démontre qu'il existe un lien statistiquement entre la variable « nouveaux pays », codée 0 pour les citoyens des anciens États membres de l'Ue et 1 pour les citoyens des nouveaux États membres, et notre variable dépendante exprimant la participation électorale, à un niveau $\alpha \leq ,01$.

participation, ce qui explique la relative faiblesse des résultats de notre modèle de régression logistique multivarié.

CONCLUSION

Le raisonnement théorique, mis de l'avant dans le cadre de ce mémoire, se veut complémentaire aux explications « classiques » de la problématique que nous étudions. Selon ce raisonnement, la réponse à notre question de recherche initiale, à savoir ce qui pousse un citoyen de l'Ue à participer aux élections européennes de 2004, suggère une piste de réflexion axée sur un facteur psychosocial spécifique, soit le sentiment d'appartenance à l'Europe considéré comme étant une valeur développée par un individu dans le cadre de sa personnalité politique.

À cet égard, nous supposons que le comportement électoral de l'individu dépend d'un attachement sentimental envers une entité politique donnée. Selon notre raisonnement, ce modèle découle de deux prémisses. Tout d'abord, la culture nationale, au sein de laquelle le citoyen évolue, favorise l'intériorisation d'un système de valeurs dont le rôle est de définir les cadres comportementaux acceptés à l'intérieur d'un ensemble social. Ensuite, les relations interindividuelles déterminent la perception subjective de l'individu à l'égard du processus d'intégration et des institutions supranationales de l'Ue. En ce sens, notre propre vision du développement du sentiment d'appartenance à l'Europe nous force à adopter une position intermédiaire entre holisme et individualisme où le citoyen, tout en voyant son système de valeurs déterminé par la culture nationale au sein de laquelle il évolue, demeure critique des éléments intériorisés et ajuste volontairement ce système en fonction de ses relations interindividuelles au sein des cercles d'activités dont il fait partie. Il s'agit ici d'un élément que nous croyons fondamentalement novateur de ce mémoire, qui apporte de nouvelles connaissances et

explications du processus cognitif poussant le citoyen à s'identifier à l'Europe ou à en rejeter sa construction institutionnelle et ses fondements politiques.

Ce premier segment de notre raisonnement nous a poussés à déduire deux hypothèses secondaires visant à expliquer l'attachement sentimental que peut éprouver l'individu envers le système politique dont il est citoyen. Tout d'abord, nous postulons que (H2) les facteurs culturels issus de l'environnement au sein duquel évolue le citoyen de l'Union européenne influencent, chez ce dernier, le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe.

À cet égard, nous anticipons que les individus résidant dans un des dix nouveaux États-membres de l'Ue ne possèdent pas un sentiment d'appartenance à l'Europe aussi développé que les résidents des anciens membres. Cette réflexion part du fait que la culture peut être considérée comme un filtre à travers lequel tout individu perçoit la réalité, c'est-à-dire un ensemble de représentations du monde ayant pour rôle de suggérer des normes sociales à partir desquelles sont définis les comportements socialement acceptés. Cette culture est graduellement construite au sein d'une entité sociale en réaction à une série de facteurs, dont la situation économique, le passé historique, les formes institutionnelle et gouvernementale, les divisions linguistiques et religieuses, voire même un contexte conjoncturel particulier. Étant donné l'importance du facteur temporel dans la construction d'un système de valeurs, il est logique de supposer un faible sentiment d'appartenance à l'Europe chez les citoyens des nouveaux pays membres de l'Ue étant donné leur adhésion récente, par rapport aux quinze anciens États-membres où les effets de cette adhésion sont déjà importants.

En deuxième lieu, nous émettons l'hypothèse que (H3) les appartenances socioéconomiques du citoyen de l'Ue influencent, chez ce dernier, le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe. Selon notre raisonnement, un individu, en plus d'appartenir à une culture nationale donnée, s'implique dans des relations interindividuelles au sein de divers groupes socioéconomiques, notamment en fonction de son âge et de son niveau d'éducation. Ces groupes existent et évoluent indépendamment des cultures nationales et transcendent les frontières des États-membres, valorisant ainsi des échanges d'opinions qui peuvent entrer en conflit avec le système de valeurs culturellement admis au sein d'une société. Dans ce contexte, les relations interindividuelles qu'entretiennent les citoyens de l'Ue les confrontent à des systèmes de valeurs alternatifs les poussant à porter un regard critique sur la réalité qui les entoure et à remettre en question les cadres comportementaux socialement admis.

Nous estimions que, indépendamment de l'effet socialisateur de la culture nationale sur le développement de la personnalité politique de l'individu, l'appartenance à certains groupes socioéconomiques peut influencer l'opinion que porte celui-ci envers l'intégration européenne et les institutions supranationales. Plus spécifiquement, nous postulons que cette personnalité politique est construite sur une période temporelle relativement longue. En ce sens, les individus plus âgés, ayant accumulé un bagage d'informations politiques favorisant une prise de conscience de son rôle au sein de la sphère politique mais aussi du rôle de l'Ue dans le développement des politiques et le développement politique et économiques des pays membres, possèdent un sentiment d'appartenance à l'Europe plus développé que les jeunes.

Cependant, le développement de cette conscience du rôle politique passe aussi par la sphère académique où le citoyen européen voit ses opinions confrontées à celles d'autres citoyens éduqués, favorisant ainsi une meilleure connaissance des institutions européennes, de leur fonctionnement et de leur influence sur les institutions gouvernementales nationales, régionales, voire même locales. À cet égard, nous postulons que les individus plus éduqués développent un sentiment d'appartenance à l'Europe plus poussé que les individus ne possédant qu'un faible niveau de scolarisation.

En somme, nous nous attendions à observer un sentiment d'appartenance à l'Europe plus développé chez les individus plus âgés, possédant un niveau de scolarisation plus élevé.

Cependant, les démonstrations empiriques effectuées ne nous permettent pas de confirmer les hypothèses secondaires avancées. Nous constatons tout d'abord que, malgré le lien qualitatif apparent entre le pays de résidence d'un citoyen de l'Ue et le développement, chez celui-ci, d'un sentiment d'appartenance à l'Europe, les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer concrètement un lien statistique causal. En effet, afin d'éviter un important biais méthodologique lié à un problème de covariation entre divers groupes de pays et leur effet sur le développement de l'attitude à l'égard de l'Europe, la logique corrélatrice d'une analyse des correspondances multiples ne nous permet pas d'établir une distinction claire entre les citoyens des dix nouveaux États-membres et des quinze anciens États-membres de l'Ue. Donc, bien que nous soyons conscients de la présence d'un lien qualitatif observable, nous devons formellement rejeter l'hypothèse secondaire (H2) postulant que les facteurs culturels issus de

l'environnement au sein duquel évolue le citoyen de l'Ue influencent, chez ce dernier, le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Europe.

Dans un deuxième temps, notre démarche méthodologique permet d'identifier un impact formel des appartenances socioéconomiques d'un individu sur le développement de son sentiment d'appartenance à l'Europe. En regard de nos résultats, il apparaît que les individus plus âgés, possédant un niveau d'éducation plus élevés s'identifie dans une proportion plus importante à l'Ue. Cependant, il nous est impossible de confirmer hors de tout doute notre deuxième hypothèse secondaire (H2) en raison de la faiblesse des indicateurs relevés dans le cadre de nos études statistiques. En effet, le potentiel explicatif des appartenances socioéconomiques est beaucoup trop faible pour qu'il soit raisonnable d'établir un lien direct et, surtout, globalement structurant des groupes d'appartenances socioéconomiques d'un citoyen de l'Ue sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Europe.

Enfin, le modèle théorique principal de ce mémoire tente d'apporter une explication psychosociologique de la participation électorale, fondée sur le rôle primordial des valeurs dans la détermination des comportements socialement admis. Ce modèle a motivé la construction d'une hypothèse principale stipulant que (H1) les citoyens européens n'ayant pas développé un sentiment d'appartenance à l'Europe seront plus susceptibles de s'abstenir aux élections européennes de 2004.

En accord avec les approches centrées sur les valeurs, nous nous attendions à ce que les individus porteurs d'une valeur commune, soit le sentiment d'appartenance à l'Europe, aient exercé leur droit de vote aux élections européennes de 2004 dans une

proportion plus importante ceux qui n'en sont pas porteurs ce que tend à confirmer nos résultats empiriques.

Selon nous, le sentiment d'appartenance à l'Europe du citoyen organise la réflexion politique tout en suggérant un modèle comportemental spécifique. Concept abstrait impliquant des aspects cognitifs et connotatifs, cette valeur engage des considérations d'ordre moral dans le comportement de l'individu. À cet effet, il était donc possible de supposer la présence d'un comportement similaire chez les individus porteur d'un sentiment d'appartenance à l'Europe. Qui plus est, les résultats empiriques que nous obtenons nous permettent de confirmer notre hypothèse principal voulant que (H1) les citoyens de l'Union européenne n'ayant pas développé un sentiment d'appartenance à l'Europe sont plus susceptibles de s'abstenir aux élections européennes de 2004.

Dans une perspective strictement exploratoire, nos recherches ont également permis d'effectuer quelques observations intéressantes. En effet, nous découvrons que l'identification partisane joue un rôle important dans la mobilisation des électeurs européens. L'identification partisane implique que l'électeur s'investit psychologiquement au sein de la campagne électorale tout en développant une vision partisane des candidats et des enjeux. À cet égard, nous pouvons supposer que les individus porteurs d'une attitude négative à l'égard de l'Europe s'exposent volontairement aux idées eurosceptiques ainsi qu'aux activités de mobilisation des partis véhiculant ces idées. Cet électeur politisé, serait donc aussi susceptible de structurer ses opinions politiques et de s'impliquer au sein du processus électoral qu'un citoyen porteur d'un fort sentiment d'appartenance à l'Europe.

Cependant, nos résultats empiriques démontrent que, malgré un lien statistiquement significatif entre l'identification partisane et la participation électorale, la mobilisation des électeurs eurosceptiques ne s'effectue que dans une proportion plus faible que chez les électeurs possédant une perception subjective du processus d'intégration européenne et de la construction institutionnelle de l'Union européenne. En ce sens, ces derniers résultats viennent appuyer notre hypothèse principale (H1) selon laquelle les citoyens européens ne présentant qu'un faible sentiment d'appartenance à l'Europe sont plus susceptibles de ne pas exercer leur droit de vote lors des élections européennes de 2004.

En conclusion, l'apport de ce mémoire est considérable pour plusieurs raisons et ce, malgré le rejet de certaines hypothèses. En effet, la méthode utilisée, combinant des études de correspondances multiples et la création d'un indicateur du sentiment d'appartenance à l'Europe si distingue clairement des méthodes observées dans la littérature. De plus, il est important de rappeler que le modèle théorique que nous avons construit n'a pas la prétention de proposer une réponse absolue à la problématique de la participation aux élections supranationales de l'Ue. De nombreux éléments de réponses peuvent être identifiés dans les diverses théories explicatives du comportement électorale, et le but de ce mémoire est d'apporter un complément d'informations permettant une meilleure compréhension du phénomène d'abstention dans son ensemble, en basant un processus de réflexion sur les prémisses d'une approche psychosociologique dont l'avantage est de s'éloigner considérablement des théories courantes dans l'explication du comportement électoral reposant sur les prémisses de l'électeur rationnel.

Dans une perspective plus large, ce mémoire nous a permis de mettre en lumière la pertinence des théories de la socialisation ainsi que des approches centrées sur les valeurs dans l'explication du comportement électoral. À cet égard, bien que nous admettions l'importance de l'évaluation objective des bénéfices par l'électeur dans une réflexion aboutissant à un choix politique, ce mémoire prouve que tout électeur n'agit pas strictement selon un cadre comportemental rationnellement défini. Plutôt, il s'avère primordial de considérer le rôle de l'identité et de l'attachement affectif envers un système politique au sein du processus cognitif qui pousse un individu à exercer son droit de vote où à s'abstenir.

BIBLIOGRAPHIE

- Abelson, Robert P. 1996. « The Secret Existence of Expressive Behavior ». Dans Jeffrey Friedman, dir., *The Rational Choice Controversy : economic models of politics reconsidered*. New Haven : Yale University Press.
- Abrial, Stéphanie et Fabienne Greffet. 1998. « La satisfaction à l'égard de la démocratie ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*. Paris : L'Harmattan, pp. 215-227.
- Abrial, Stéphanie et Christine Pina. 1999. « Les quinze pays de l'Union : une consultation de second-ordre? ». *Revue française de science politique* 49(4), pp. 707-718.
- Acte portant élection des représentants du Parlement européen au suffrage universel et direct. 1976. En ligne. <http://europa.eu/abc/treaties/archives/fr/frtr18.htm> (page consultée le 23 mai 2007)
- Aldrich, John H. 1993. « Rational Choice and Turnout ». *American Journal of Political Science* 37(1), pp.246-78.
- Almond, Gabriel et Sydney Verba. 1974. *The Civic Culture : political attitudes and democracy in five nations*. Princeton : Princeton University Press.
- Badie, Bertrand. 1981. « Contrôle culturel et genèse de l'État ». *Revue française de science politique* 31 (2).
- Badie, Bertrand. 1986. *Culture et politique*. Paris : Economica.
- Batory, Agnes. 2001. *Hungarian Party Identities and the Question of European Integration*. Acte tenu dans le cadre du colloque de l'Annual Meeting of the Political Studies Association, Montréal, 10-12 avril.
- Bélanger, André-J. 1998. « Épistémologues de la science politique, à vos marques! ». Dans Lawrence Olivier et al., dir., *Épistémologie de la science politique*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, pp.13-58.
- Belot, Céline et Bruno Cautrès. 2005. « Vers un espace public européen? Les élections européennes de juin 2004 ». Paris : Publications Notre Europe.
- Bitsch, Marie-Thérèse. 1999. « Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours ». Bruxelles : Complexe.
- Blais, André et Agneska Dobrzynska. 1998. « Turnout in Electoral Democracies ». *European Journal of Political Research* 33, pp.239-261.
- Blais, André. 2000. *To Vote or not Vote : the merits and limits of rational choice theory*. Pittsburgh, University of Pittsburgh Press.
- Blais, André, Robert Young et Miriam Lapp. 2000. « The Calculus of Voting : An empirical test ». *European Journal of Political Research* 37 (2), pp.25-42.
- Blais, André et al. 2002. *Anatomy of a Liberal Victory : Making sense of the vote in the 2000 Canadian election*. Peterborough : Broadview Press.
- Borg, Sami. 1995. « Electoral Participation ». Dans Jan Van Deth et Elinor Scarbrough, dir., *The Impact of Values*. Oxford : Oxford University Press.
- Borrell Fontelles, Joseph. 2006. « Parliament's mid term review ». *Le Monde* (Paris), 26 décembre.

- Boudon, Raymond et François Bourricaud. 1982. « Holisme et individualisme méthodologiques ». Dans *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Presses universitaires de France, pp.77-112.
- Boudon, Raymond. 1986. « Individualisme et holisme dans les sciences sociales ». Dans Pierre Birnbaum et Jean Leca, dir., *Sur l'individualisme*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp.45-59.
- Brady, Henry E., Sydney Verba et Kay Lehman Schlozman. 1995. « Beyond SES : A resource model of political participation ». *The American Political Science Review* 89 (2), pp.829-38.
- Bréchon, Pierre. 1995. « Les Européens et la politique ». *Futuribles* 200, pp.63-84.
- Bréchon, Pierre et Bruno Cautrès. 1997. « Introduction ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*. Paris : L'Harmattan.
- Bréchon, Pierre et Grégory Derville. 1998. « Politisation et exposition à l'information ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes Eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*. Paris : L'Harmattan, pp.175-192.
- Campbell, Angus, et al. 1980. *The American Voter*. Chicago : University of Chicago Press.
- Cautrès, Bruno et al. 1998. « L'influence de la religion sur les attitudes politiques : essai d'analyse spatio-temporelle dans l'Union européenne ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*. Paris : L'Harmattan, pp.269-286.
- Chauvel, Louis. 1998. « Clivages politiques, culturels et religieux dans les régions européennes ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes eurobaromètres : analyse comparée des données socio-politiques*. Paris : L'Harmattan, pp.231-250.
- Commission Européenne. 2004. *Eurobaromètre Flash Eurobarometer : Post European Elections 2004 Survey*. Strasbourg : Direction de l'Information du Parlement Européen.
- Commission Européenne. 2004. *Enquête post-élections européennes 2004*. En ligne. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/flsah_arch_fr.thm. (page consultée le 24 avril 2007).
- Commission Européenne. 2004. *Liste hiérarchique des codes et des noms de régions pour la N.U.T.S. et les régions statistiques de l'Europe*. En ligne. http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/codelist_fr.cfm?list=nuts. (page consultée le 7 avril 2007)
- Deschênes, Caroline et Nathalie Lamothe. 2001. « De l'Europe : pour une meilleure compréhension des mécanismes d'identité et de solidarité ». *Horizons philosophiques* 11(2), pp.86-102.
- Downs, Anthony. 1957. *An Economic Theory of Democracy*. New York : Harper & Row.
- Duchesne, Sophie et André-Paul Frogner. 2002. « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe ». *Revue française de science politique* 52(4), pp.355-76.
- Durkheim, Émile. 1950. *Leçons de sociologie 1890-1900: Physique des moeurs et du droit*. Paris : Presses universitaires de France.

- Ferry, Jean-Marc. 1994. « Le Patriotisme constitutionnel : une identité politique pour les citoyens de l'Union européenne? » dans Destatte, Philippe (dir.) *Nationalisme & Postnationalisme : actes du colloque qui s'est tenu à Namur le 30 avril 1994*. Namur : Presses universitaires de Namur, pp.24-38.
- Fleurbaey, Aude-Emmanuelle. 2001. « L'identité européenne : un débat qui met en lumière les difficultés conceptuelles de l'identité ». *Horizons Philosophiques* 11(2), pp.58-85.
- Franklin, Mark. 1996. « Electoral Engineering and Cross-National Turnout Differences : What role for compulsory voting? ». *British Journal of Political Science* 29, pp.205-16.
- Franklin, Mark et al. 2004. *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies Since 1945*. New York : Cambridge University Press.
- Fox, William. 1999. *Statistiques sociales*. Québec : De Boeck Université/Presses de l'Université Laval.
- Geertz, Clifford. 1973. *The Interpretation of Cultures*. New York : Basic Books.
- Geys, Benny et Bruno Heyndels. 2006. « Disentangling the Effects of Political Fragmentation on Voter Turnout : the Flemish municipal elections ». *Economics and Politics* 18 (3), pp.367-87.
- Grawitz, Madeleine. 1984. *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.
- Green, Donald et Ian Shapiro. 1996. « Reflections on Our Critics ». Dans Jeffrey Friedman, dir., *The Rational Choice Controversy : Economic models of politics reconsidered*. New Haven : Yale University Press, chapitre 1.
- Gosnell, Harold F. 1930. *Why Europe Votes*. Chicago: University of Chicago Press.
- Haas, Ernst. 1958. *The Uniting of Europe : political, social, and economic forces, 1950-1957*. Stanford : Stanford University Press.
- Hix, Simon. 1999. *The Political System of the European Union*. New York : St-Martin's Press.
- Hoffman, Stanley. 1997. « Obstinate or Obsolete? France, European Integration and the Fate of the Nation-State. » dans *The European Sisyphus : Essays on Europe, 1964-1994*. Boulder : Westview Press, 71-106.
- Ihl, Olivier. 1996. *Le vote*. Paris: Montchrestien.
- Inglehart, Ronald. 1997. *Modernization and Postmodernization: Cultural, economic, and political change in 43 societies*. Princeton : Princeton University Press.
- Jackman, Robert W. 1987. « Political Institutions and Voter Turnout in the Industrial Democracies ». *American Political Science Review* 81 (2), pp.405-24.
- Jaffré, Jérôme. 2004. « Le 13 juin : du mérite d'aller voter ». *Le Monde* (Paris), 12 juin.
- Jaffré, Jérôme. 2004. « Élections européennes : quelles conséquences pour la France et l'Europe ». *Le Monde* (Paris) 14 juin 2004.
- Jenson, Jane et Mamoudou Gazibo. 2004. *La politique comparée: fondements, enjeux et approches théoriques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Karp, Jeffrey et al. 2003. « Electoral Systems, Party Mobilization and Turnout : evidence from the European parliament elections ». *British Elections and Parties Review* 13, pp.210-28.
- Kinder, Donald R. et Roderick Kiewiet. 1979. « Economic Discontent and Political Behavior ». *American Journal of Political Science* 23(3), pp.495-527.

- Kopecky, Petr et Cas Mudde. 2002. « The Two Sides of Euroscepticism : Party positions on European integration in East Central Europe ». *European Union Politics* 3(3), pp.297-326.
- L'État du Monde : Annuaire économique et géopolitique mondial 2004*. 2004. Montréal : La Découverte/Boréal
- Le Gall, Gérard. 2004. « Les élections européennes en France au prisme des vingt-cinq ». *Revue politique et parlementaire* 1031.
- Lancelot, Alain. 1974. *Les Attitudes Politiques*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lavau, Georges. 1986. « L'électeur devient-il individualiste? ». Dans Pierre Birnbaum et Jean Leca, dir., *Sur l'individualisme*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lazarsfeld, Paul F., Bernard Berelson et Hazel Gaudet. 1968. *The People's Choice : How the voter makes up his mind in a presidential campaign*. New York : Columbia.
- Lecomte, Patrick et Bernard Denni. 1990. *Sociologie du politique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Leuprecht, Peter. 2001. « Être citoyen ». *Horizons philosophiques* 11(2), pp.29-31.
- Lijphart, Arendt. 1990. « The Political Consequences of Electoral Laws : 1945-1985 ». *American Political Science Review* 84 (2), pp.481-96.
- Lijphart, Arendt. 1996. « Unequal Participation: Democracy's Unresolved Dilemma. » *American Political Science Review* 91(1), pp.1-14.
- Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. 1992. *Les comportements politiques*. Paris : A. Colin.
- Mayer, Nonna et Guy Michelat. 2001. « Subjective Racism, Objective Racism : The French case ». *Patterns of Prejudices* 35(4), pp.6-18.
- Michelat, Guy et Éric Kerrouche. 1999. « Les échelles d'attitudes ». *Revue internationale de politique comparée* 6(2), pp.27-49.
- Miller, William et Richard G. Niemi. 2002. « Voting Choice, Conditioning, and Constraints », Dans Lawrence LeDuc, Richard G. Niemi et Pippa Norris, dir., *Comparing Democracies 2 : New challenges in the study of elections and voting*. Londres : Sage Publications, pp.169-88.
- Milner, Henry. 2002. *Civic Literacy : How informed citizens make democracy work*. Hanover : University Press of New England.
- Monnet, Jean. 1994. « A Ferment of Change ». Dans Brent F. Nelson et Alexander C.-G. Stubb, dir., *The European Union : Readings on the Theory and Practice of European Integration*. Boulder : Lynne Rienner.
- Nevitte, Neil. 2002. *Nouvelles valeurs et nouvelle gouvernance au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Nie, Norman H., Sydney Verba et Robert Petrocik. 1976. *The Changing American Voter*. Cambridge : Harvard University Press.
- Percheron, Annick. 1991. « Les Français et l'Europe : acquiescement de façade ou adhésion véritable? ». *Revue française de science politique* 41(3), pp.382-406.
- Perrineau, Pascale. 2005. *Le vote européen 2004-2005 : de l'élargissement au référendum français*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Pétry, François. 2003. *Guide pratique d'introduction à la régression en science sociale*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Piaget, Jean. 1972. *Épistémologie des sciences de l'homme*. Paris : Gallimard.

- Pina, Christine et Sonia Tebbakh. 2004. « Regards croisés dans les vingt-cinq pays de l'Union européenne ». *Revue Politique et Parlementaire* 1031.
- Powell, Bingham G. 1980. « Voting Turnout in Thirty Democracies: Partisan, Legal, and Socio-Economic Influences ». Dans Rose, Richard (dir.), *Electoral Participation : A Comparative Analysis*. Beverly Hills : Sage Publications, pp.5-34.
- Powell, Bingham G. 1982. *Contemporary Democracies. Participation Stability and Violence*. Cambridge : Harvard University Press.
- Putnam, Robert. 1999. « Le déclin du capital social aux États-Unis ». *Lien social et politiques* 41, pp.14-27.
- Rabier, Jean-René. 1997. « Euro-baromètre : un enfant qui a bien grandi... ». Dans Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, dir., *Les enquêtes Eurobaromètres*. Paris : L'Harmattan.
- Rae, Douglas W. 1971. *The Political Consequences of Electoral Laws : 1945-1965*. New Haven: Yale University Press.
- Reif, Karlheinz et Hermann Schmitt. 1980. « Nine Second-Order National Elections : a systematic framework for the analysis of european elections. » *European Journal of Political Research* 8(1), 3-44.
- Riker, William H. et Peter C. Ordeshook. 1967. *An introduction to positive political theory*. Toronto: Prentice-Hall.
- Rosenstone, Steven J. 1982. « Economic Adversity and Voter Turnout ». *American Journal of Political Science* 26(1), pp.25-46.
- Rosenstone, Steven J. et John Mark Hansen. 1993. *Mobilization, Participation, and Democracy in America*. Toronto : Maxwell Macmillan Canada.
- Taggart, Paul. 1998. « A Touchstone of Dissent : Euroscepticism in contemporary western european party systems ». *European Journal of Political Research* 33, pp.372-390.
- Taggart, Paul et Aleks Szczerbiak. 2001. « Theorizing Party-Based Euroscepticism : Problems of definition, measurement and causality ». *European Parties and Referendums Network* (12), pp.1-27.
- Teixeira, Ruy A. 1987. *Why Americans Don't Vote: Turnout decline in the Unites States, 1964-1984*. New York : Greenwood Press.
- Teixeira, Ruy A. 1992. *The Disappearing American Voter*. Washington D.C.: Brookings Institution.
- Thomas, William I. et Florian Znaniecki. 1927. *The Polish Peasant in Europe and America*. New York : Octagon Books.
- Topf, Richard. 1995. « Electoral Participation ». Dans Hans Dieter Klingemann et Dieter Fuchs, dir., *Citizens and the State*. Oxford : Oxford University Press.
- Van Deth, Jan W. et Elinor Scarbrough. 1995. *The Impact of Values*. Oxford : Oxford University Press.
- Verba, Sydney et Norman Nie H. 1972. *Participation in America : Political democracy and social equality*. New York : Harper & Row.
- Weisbein, Julien. 2002. « La question de l'espace public européen ». Dans Bruno Cautrès et Dominique Reynié, dir., *L'opinion européenne 2002*. Paris : Presses de Science Po, pp.91-108.
- Wolfinger, Raymond E. et Steven J. Rosenstone. 1980. *Who Votes?*. New Haven: Yale University Press.

- Wolfinger, Raymond E. 1994. « The Rational Citizen Faces Election Day or What Rational Choice Theorists Don't Tell You About American Elections ». Dans Kent Jennings et Thomas Mann, dic., *Elections at Home and Abroad: Essays in Honor of Warren E. Miller*. Ann Arbor : University of Michigan Press, pp.71-81
- Wrong, Dennis. 1961. « The Oversocialized Conception of Man in Modern Sociology ». *American Sociological Review* 26 (2): pp.183-96.

ANNEXE 1

Taux d'abstention (%) aux élections européennes depuis 1979

| Pays/Année | 1979 | 1984 | 1989 | 1994 | 1999 | 2004 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|
| Allemagne | 34,3 | 43,2 | 37,7 | 40,0 | 54,8 | 57,0 |
| France | 39,9 | 43,3 | 51,3 | 47,3 | 53,2 | 57,2 |
| Belgique* | 8,6 | 7,8 | 9,3 | 9,3 | 9,0 | 9,2 |
| Italie | 15,1 | 16,6 | 18,5 | 25,2 | 29,2 | 26,9 |
| Luxembourg | 11,1 | 11,2 | 12,6 | 11,5 | 12,7 | 11,0 |
| Pays-Bas | 42,2 | 49,4 | 52,8 | 64,4 | 70,0 | 60,7 |
| Royaume-Uni | 67,8 | 67,4 | 63,8 | 63,6 | 76,0 | 61,1 |
| Irlande | 36,4 | 52,4 | 31,7 | 56,0 | 49,8 | 41,2 |
| Danemark | 52,2 | 47,6 | 53,8 | 47,1 | 49,5 | 52,1 |
| Grèce** | | 22,8 | 20,1 | 28,8 | 24,7 | 36,8 |
| Espagne | | | 45,4 | 40,9 | 37,0 | 54,9 |
| Portugal | | | 48,8 | 64,5 | 60,0 | 61,4 |
| Suède | | | | | 61,2 | 62,2 |
| Autriche | | | | | 50,6 | 57,6 |
| Finlande | | | | | 68,8 | 60,6 |
| Rép. Tchèque | | | | | | 71,7 |
| Estonie | | | | | | 73,2 |
| Chypre** | | | | | | 28,8 |
| Lettonie | | | | | | 58,7 |
| Lituanie | | | | | | 51,6 |
| Hongrie | | | | | | 61,5 |
| Malte | | | | | | 17,6 |
| Pologne | | | | | | 79,1 |
| Slovénie | | | | | | 71,7 |
| Slovaquie | | | | | | 83,0 |
| Moyenne*** | 41,6 | 42,8 | 42,4 | 47,8 | 52,7 | 55,9 |

*Dans le cas de la Belgique et du Luxembourg, le vote est obligatoire et accompagné d'une sanction. Pour cette raison, ces deux pays ne seront pas inclus dans les études statistiques de ce mémoire.

**Dans le cas de la Grèce et de Chypre, le vote obligatoire n'est pas assorti d'une sanction. Étant donné la faiblesse de la participation malgré l'application du vote obligatoire, ces deux pays seront inclus dans les études statistiques de ce mémoire.

***Les taux d'abstention moyens ne tiennent pas compte de la Belgique et du Luxembourg.

ANNEXE 2

Étude de régression
Pertinence des variables de contrôle dans l'explication
De l'abstention électorale aux européennes de 2004

Lien de causalité bivariée entre les variables de contrôle et l'abstention aux élections européennes de 2004

| | B | S.E. | Wald | Sign |
|------------------------------|------------|------|---------|------|
| Âge | ,022** | ,001 | 761,969 | ,000 |
| Constante | -,703** | ,040 | 314,503 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 795,456** | | | |
| -2logvraisemblance | 29210,379 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,048** | | | |
| Éducation | ,008** | ,002 | 12,475 | ,000 |
| Constante | ,192** | ,043 | 19,805 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 12,553** | | | |
| -2logvraisemblance | 29993,282 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,001** | | | |
| Pays fondateurs | ,258** | ,036 | 50,096 | ,000 |
| Constante | ,291** | ,015 | 377,888 | ,000 |
| N(total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 50,804** | | | |
| -2logvraisemblance | 29955,031 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,003** | | | |
| Nouveaux pays | -,460** | ,028 | 277,381 | ,000 |
| Constante | ,540** | ,019 | 846,595 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 278,495** | | | |
| -2logvraisemblance | 29727,340 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,017** | | | |
| Europe du sud | ,994** | ,032 | 954,175 | ,000 |
| Constante | ,057** | ,016 | 12,317 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 1025,475** | | | |
| -2logvraisemblance | 28980,360 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,061 | | | |
| Europe du nord | -,122** | ,029 | 18,055 | ,000 |
| Constante | ,378** | ,017 | 499,967 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 18,029** | | | |
| -2logvraisemblance | 29987,806 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,001** | | | |

| | | | | |
|------------------------------|------------|------|----------|------|
| Europe de l'ouest | -,251** | ,035 | 50,575 | ,000 |
| Constante | ,381** | ,015 | 636,802 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 50,345** | | | |
| -2logvraisemblance | 29955,490 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,003** | | | |
| Europe de l'est | -,916** | ,036 | 634,798 | ,000 |
| Constante | ,499** | ,015 | 1069,275 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 651,300** | | | |
| -2logvraisemblance | 29354,535 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,039** | | | |
| Homme | -,035 | ,027 | 1,647 | ,199 |
| Constante | ,352** | ,019 | 354,519 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 1,647 | | | |
| -2logvraisemblance | 30004,188 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,000 | | | |
| Identification partisane | ,976** | ,028 | 1175,438 | ,000 |
| Constante | -,153** | ,020 | 58,484 | ,000 |
| N (total) | 21575 | | | |
| Chi-carré | 1208,746** | | | |
| -2logvraisemblance | 28046,490 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,073** | | | |
| Étudiant | -,385** | ,054 | 51,371 | ,000 |
| Constante | ,363** | ,014 | 649,635 | ,000 |
| N (total) | 21905 | | | |
| Chi-carré | 51,187** | | | |
| -2logvraisemblance | 29706,231 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,003** | | | |
| Zone métropolitaine | -,054 | ,032 | 2,871 | ,090 |
| Constante | ,346** | ,016 | 495,900 | ,000 |
| N (total) | 22088 | | | |
| Chi-carré | 2,867 | | | |
| -2logvraisemblance | 30002,968 | | | |
| R ² de Nagelkerke | ,000 | | | |

* : significatif $\alpha \leq ,05$.

** : significatif $\alpha \leq ,01$.